



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Rapport annuel d'activité en 2024

de la Commission d'enrichissement  
de la langue française — 2025

apolipop, batterie, broyat n, démystifi, épissoso, faux flux, IA générative, laboratoire d'innovation, métapopulation, minimaison, multivolant, nanoanticorps, parabadminton, plateformisation, ramasse-et-va, santéisme, sans-signature ADN, tout-à-la-demande, traçologie, transformeur, tube-

## Préface

Les savoirs et les vocabulaires professionnels techniques et scientifiques irriguent la langue française parlée au quotidien et constituent l'essentiel de son lexique. Ces vocabulaires spécialisés comprennent en effet plusieurs centaines de milliers de termes, contre quelques dizaines de milliers de mots pour la langue courante. Ils constituent donc un patrimoine d'exception qu'il faut préserver. Lexicographes et terminologues le font remarquablement; l'Académie française et les éditeurs de dictionnaires d'usage du français ne manquent pas, en outre, de consigner les termes spécialisés passés dans nos échanges de la vie courante.

Au-delà de la préservation de ce patrimoine, il faut agir pour que ces vocabulaires s'épanouissent et prospèrent afin d'exprimer en français les réalités complexes d'aujourd'hui et d'un monde futur, plus que jamais incertain. Car le français est la langue de l'innovation. En 1962, le général de Gaulle, président de la République, appelait à ce que «les termes étrangers soient proscrits chaque fois qu'un vocable français peut être employé, c'est-à-dire dans tous les cas». Il revient à l'État d'accompagner et de favoriser la modernisation et l'expansion de notre langue, au diapason des progrès des sciences et des ambitions économiques et industrielles. Cette mission de service public est portée depuis plusieurs décennies par le dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française, que coordonne la Délégation générale à la langue française et aux langues de France du ministère de la Culture.

Les travaux de ce dispositif en 2024 – avec notamment 19 listes de termes et recommandations publiées au *Journal officiel* – reflètent l'actualité internationale et la diversité des enjeux pour notre pays. On retiendra, en particulier, que la «course» pour l'adaptation des vocabulaires des nouveaux sports, engagée en 2020, a franchi une étape en mettant les termes adéquats à la disposition des médias, des athlètes francophones et du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Cette course se poursuit vers de prochains Jeux d'hiver et d'été. Le numérique et l'intelligence artificielle, qui reviennent sur le devant de la scène, constituent un autre champ d'action majeur pour les experts du dispositif, de même que la production de nouveaux termes au service de l'ambition d'implanter en France une filière industrielle des batteries. Enfin, la mobilisation des experts n'est pas en reste pour donner des termes clés à tous – qu'ils soient scientifiques ou militants, élus et décideurs, citoyens – pour décrire, alerter et comprendre les défis du réchauffement climatique et de la transition écologique. Dans ces domaines et dans tous les autres, le dispositif et ses quelque 400 experts bénévoles veillent et agissent pour que vive la langue française.

Paul de Sinety  
Délégué général à la langue française et aux langues de France

- 11 hauts fonctionnaires à la langue française  
(→ p. 10)
- 19 groupes d'experts  
(→ p. 11)
- Près de 400 experts  
(→ Annexe A.4, p. 70)
- 109 réunions de groupes d'experts  
(→ p. 29)
- 21 nouveaux projets de listes et de recommandations soumis  
(→ p. 32)
- Une année olympique: 2 listes de termes et 1 recommandation publiées (→ p. 31), 4 vocabulaires des sports olympiques édités (→ p. 54), 1 application pour les Jeux (→ p. 57), des termes du sport en vedette sur X (→ p. 60)
- Plus de 50 néologismes de forme et de sens (→ p. 37 et p. 38)
- Des termes choisis en concertation avec les partenaires francophones (→ p. 16 et p. 39)
- 228 termes, 16 listes et 3 recommandations publiés (→ p. 50)
- 31,5 % des termes recommandés issus de demandes du grand public (→ p. 44)
- FranceTerme, une fréquentation en hausse de 88 % (→ p. 51)
- FranceTerme, un taux de satisfaction globale de 95 % (→ p. 52)
- 6 nouvelles publications (→ p. 54)
- Plus de 16 700 abonnés à l'infolettre (→ p. 59)

Et un rapport économie en papier:  
vous retrouverez les 16 listes et les 3 recommandations (l'équivalent de 61 pages non imprimées) publiées en 2024 sur le site FranceTerme (→ p. 102).

## Sommaire

### 1 Préface

### 2 Données clés

### 7 Le dispositif d'enrichissement de la langue française

7 La Commission d'enrichissement de la langue française

10 Le haut fonctionnaire à la langue française

11 Les groupes d'experts ou «collèges»

11 Composition

11 Membres de droit

11 Représentants des directions et des services ministériels, institutions et organismes

11 Personnalités qualifiées

12 Groupes ad hoc

12 Domaines de compétence

13 La vie des collèges en 2024

14 La Délégation générale à la langue française et aux langues de France

15 Administration du dispositif d'enrichissement de la langue française

15 Expertise terminologique

16 Les partenaires du dispositif

16 L'Académie française

16 L'Académie des sciences

17 Les organismes des autres pays francophones et les organisations internationales

17 Les équipes universitaires de terminologie

18 L'Association française de normalisation (AFNOR)

### 19 Méthode et travaux

19 Les bases du travail terminologique

19 Les critères retenus pour le choix des termes

20 Les définitions

20 Les recommandations d'usage

20 Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et réglementaires

21 Terminologie et normalisation

22 Le repérage des termes par les groupes d'experts

22 Approche fondée sur la veille

23 Apport de la boîte à idées de FranceTerme

25 Actualité immédiate ou termes isolés

26 Approche systématique

27 Approche rétrospective

28 La concertation

28 Concertation entre groupes d'experts

28 Concertation avec les services

29 Consultation d'experts extérieurs au dispositif

- 29** Le travail des experts en réunion
- 30 La consultation des partenaires
- 30 La consultation dans les langues romanes et d'autres langues
- 31** L'examen par la Commission d'enrichissement de la langue française
  - 32 Les termes soumis à la Commission d'enrichissement de la langue française
  - 32 Nouvelle consultation des partenaires
  - 32 L'étude préparatoire du groupe de travail
  - 33 Les séances plénières de la Commission d'enrichissement de la langue française
- 35** La validation par l'Académie française
- 36** Le second examen
- 36** La validation par le ministre concerné
- 37** Analyse de termes étudiés et publiés en 2024
  - 37 Des néologismes de forme
  - 38 Des néologismes sémantiques
  - 39 Des termes sans équivalent étranger
  - 39 Le dialogue terminologique en francophonie
  - 42 La contribution du public à l'enrichissement

## **46 L'implantation des termes**

- 46** L'étude des termes publiés en 2014
  - 46 Méthodologie
  - 47 Notions sélectionnées
- 47** Les termes recommandés dans les dictionnaires
  - 47 Le Petit Larousse
  - 48 Le Petit Robert
  - 48 Déconstruire le *wokisme*

## **50 La diffusion des termes nouveaux**

- 50** La publication au *Journal officiel*
- 50** FranceTerme
  - 50 Le site
  - 51 Une base de données terminologiques de référence
    - 51 L'enquête de satisfaction 2024
  - 52 Le dialogue avec les internautes
- 54** La publication de vocabulaires thématiques
- 55** La sensibilisation des administrations, des milieux professionnels et du grand public
  - 55 La diffusion par les groupes d'experts
  - 57 Les actions pédagogiques de l'Académie française
  - 58 La diffusion par la DGLFLF
    - 58 Les communiqués et les clins d'œil
    - 59 L'infolettre *La Langue s'enrichit*
    - 59 L'animation de FranceTerme
    - 60 Les réseaux sociaux
    - 60 Les interventions en public et les participations aux conférences
    - 61 Les rendez-vous dans les médias
    - 63 La diffusion des publications imprimées

## **Annexes 2024**

- 65** A – Le dispositif
  - 65 A.1 Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015
  - 67 A.2 Liste des membres de la Commission d'enrichissement au 31 décembre 2024
  - 68 A.3 Liste des collèges au 31 décembre 2024
  - 70 A.4 Liste des membres des collèges au 31 décembre 2024
  - 88 A.5 Coordonnées des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française
  - 90 A.6 Coordonnées de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et de la Commission d'enrichissement de la langue française
  - 91 A.7 La procédure
- 92** B – Les outils – Extrait du *Guide des bonnes pratiques*
- 96** C – Les travaux
  - 96 C.1 Calendrier général au 31 décembre 2024
  - 101 C.2 Calendrier des réunions en 2024
  - 102 C.3 Liste des publications au *Journal officiel*
- 105** D – La diffusion
  - 105 D.1 Publications relatives à l'enrichissement de la langue française – Catalogue 2024
  - 108 D.2 La diffusion des publications terminologiques en 2024

# Le dispositif d'enrichissement de la langue française

## La Commission d'enrichissement de la langue française

Placée auprès du Premier ministre, la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF) est la clé de voûte d'un dispositif interministériel dont la mission est « de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme » (art. 11)<sup>1</sup>.

La Commission assure le banc d'essai des termes avant leur publication officielle. Pour cette raison, elle réunit des personnalités tout aussi susceptibles de dialoguer avec d'éminents experts que de se placer dans la position de profanes que sont les futurs lecteurs et utilisateurs du vocabulaire recommandé.

Elle est composée de dix-neuf membres : un président ; six membres de droit dont le délégué général à la langue française et aux langues de France, M. Paul de Sinety, le secrétaire perpétuel de l'Académie française, l'un des deux secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, le représentant de l'Organisation internationale de la francophonie, le président de l'ARCOM, le président de l'AFNOR ; et douze personnalités qualifiées nommées par le ministre de la Culture sur proposition des ministres et des autorités désignés par le décret du 3 juillet 1996 (voir Annexe A.1). Elle respecte le principe de la parité entre les hommes et les femmes. Le président de la Commission, M. Frédéric Vitoux, de l'Académie française, a été reconduit par arrêté de la Première ministre en date du 3 mars 2023, et les douze personnalités qualifiées ont été renouvelées par arrêté de la ministre de la Culture du 22 avril 2024. Une séance exceptionnelle d'installation le 27 mai 2024 a inauguré les travaux de la Commission dans sa nouvelle composition.

### Séance exceptionnelle de la Commission d'enrichissement de la langue française

Le 27 mai 2024, M<sup>me</sup> Rachida Dati, ministre de la Culture, a installé la nouvelle Commission d'enrichissement de la langue française, en présence de M. Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France, de M. Amin Maalouf, secrétaire perpétuel de l'Académie française, de M. Antoine Triller, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, de M. Frédéric Vitoux, président de la Commission d'enrichissement de la langue française, de M. Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France, ainsi que des représentants de l'AFNOR et de l'ARCOM.

Cette séance inaugurant les travaux de la Commission, renouvelée pour 4 ans, avait vocation à mettre en présence les personnalités récemment nommées avec les responsables des groupes d'experts – présidents et secrétaires de collèges, hauts fonctionnaires à la langue française –, entourés de personnalités remarquées pour leur engagement en

<sup>1</sup>.Sauf indication contraire, tous les articles cités entre parenthèses renvoient au décret n° 96-602 du 3 juillet 1996, modifié par le décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 (voir Annexe A.1).



Séance d'installation de la Commission d'enrichissement de la langue française, Salon des Maréchaux; © Sipa Press

faveur de la langue française et, surtout, de jeunes du club de lecture du « passe culture » venus de toute la France.

La ministre de la Culture n'a pas manqué de souligner le rôle déterminant du dispositif d'enrichissement pour la vitalité de la langue française, puisque « dans des sociétés qui ne cessent d'évoluer, la langue doit vivre au même rythme pour restituer la création, l'invention, l'innovation, pour nous permettre de penser et d'exprimer toutes les réalités du monde contemporain », et que renoncer à l'enrichissement serait « céder à un appauvrissement aussi rapide qu'inéluctable ». M. Frédéric Vitoux, quant à lui, a rappelé que la Commission est un espace de dialogue fécond, nourri par les contributions des experts dont le rôle est non seulement celui « de lanceurs d'alerte sur le besoin que nous avons

de mots nouveaux », mais aussi celui « de lanceurs de propositions, en soumettant à la Commission d'enrichissement les termes qu'ils jugent nécessaires, en les expliquant, en



De gauche à droite,  
Philippe Lechat,  
Isabelle Reynier,  
Vincent Chabin et  
Philippe Bolusset;  
© Sipa Press

montrant les enjeux qui sont autour de ces mots et en aidant [la Commission] à prendre une décision commune dans un souci, toujours, de consensus ».

En illustration de ce dialogue fécond et de la diversité des travaux ordinaires de la Commission, les responsables de 4 collèges du dispositif, avant d'engager le débat avec les participants, ont exposé les défis posés par la définition et la désignation en français de 4 termes. D'abord, M<sup>me</sup> Isabelle Reynier, haute fonctionnaire à la langue française des ministères sociaux, et M. Philippe Lechat, professeur de pharmacologie et président du collège Santé et Affaires sociales, ont soumis à la Commission les réflexions des experts sur le *doomscrolling*, un concept reflétant le poids des usages du numérique sur la santé mentale. M. Vincent Chabin, adjoint de la haute fonctionnaire à la langue française du ministère de la Justice, a exposé comment le recours au *patent troll* détourne le droit de la propriété intellectuelle. M. Bertrand-Pierre Galey, haut fonctionnaire à la langue française du ministère de la Culture, et M. François-Marie Grau, délégué général de la Fédération française du prêt-à-porter féminin et vice-président du collège Culture et Médias, ont fait état de la surexposition d'enfants par leurs parents dans les réseaux sociaux, le *sharenting*. Enfin, M. Franck Neveu, professeur des universités et président de collège, et M. Pascal-Raphaël Ambrogi, haut fonctionnaire à la langue française pour le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ont décrit les pièges pour les chercheurs et les bouleversements de l'édition scientifique consécutifs au développement de *predatory publishers*.

La Commission s'appuie sur quatre piliers : les hauts fonctionnaires à la langue française, un réseau de groupes d'experts permanents et ad hoc, la DGLFLF, chargée de la coordination, ainsi qu'un réseau de partenaires.

**Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)**

secrétariat de la CELF et coordination du DELF

**Commission d'enrichissement de la langue française (CELF)**

présidée par M. Frédéric Vitoux nommée par le Premier ministre

**Partenaires institutionnels**

membres de la CELF et des collèges

- Académie française
- Académie des sciences
- Association française de normalisation

**Hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française (HFTLF)**

support et encadrement des collèges créés à leur initiative

**19 groupes d'experts ou collèges**

dans les ministères

et des groupes ad hoc

**Autres partenaires**

consultables en tant que de besoin

- Belgique, Canada, Suisse
- DG Traduction à la Commission européenne
- Office québécois de la langue française (OQLF)
- Équipes universitaires

## Le haut fonctionnaire à la langue française

Ce « haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française » (HFTLF), selon la dénomination retenue dans le décret, est, dans chaque ministère, l'interlocuteur privilégié et le relais du délégué général à la langue française et aux langues de France. Nommé par arrêté du ministre concerné, il est chargé de l'ensemble des questions liées à l'emploi et à la promotion de la langue française dans son administration (art. 5). Une lettre de mission détaillant son champ d'intervention, qui va bien au-delà du dispositif d'enrichissement de la langue française, apporte la publicité et l'appui nécessaires aux actions d'un nouveau haut fonctionnaire.

Le HFTLF est l'interlocuteur attitré des services dans son ministère: soit en étant saisi par eux, soit en les saisissant, il fait remonter les besoins terminologiques à la Commission d'enrichissement de la langue française. Il a pour mission d'identifier les experts, de les proposer à la désignation du délégué, et de coordonner leur travail. Il participe aux réunions des groupes d'experts dans les domaines relevant de son ministère, ainsi qu'aux réunions de la Commission lorsque celle-ci étudie les listes élaborées par les groupes d'experts de son ministère.

### Mouvements parmi les hauts fonctionnaires

- au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Emmanuel Lebrun-Damiens succède à M. Matthieu Peyraud,
- au ministère des Armées, M<sup>me</sup> Camille Faure a été nommée à l'automne.

(Voir les Coordonnées des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française en Annexe A.5.)

Chaque ministre charge l'un des services de son administration d'assister le HFTLF pour assurer la logistique et le secrétariat du ou des groupes d'experts, pour veiller à la diffusion des termes publiés et à leur emploi dans son administration, et pour effectuer leur indispensable promotion dans les milieux professionnels concernés.

L'action du HFTLF est donc déterminante pour assurer la bonne marche des travaux terminologiques en veillant à la prise en charge des experts résidant loin de Paris et en dotant les groupes des moyens matériels et techniques adéquats: salles de réunion, visio-conférences, espaces numériques de travail, adresse de courriel fonctionnelle... La situation varie d'un ministère à l'autre, ainsi des collèges bénéficient d'un espace de travail en ligne (Droit et Justice) ou de moyens techniques pour la tenue de réunions hybrides ou à distance (Culture et Médias, Relations internationales, Santé et Affaires sociales, Sport et collèges du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique).

Les 11 hauts fonctionnaires – présents dans 12 ministères en 2024 –, établissent avant le 15 janvier de chaque année un bilan de leur activité au cours de l'année précédente, incluant la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans leur champ de compétence. Ces bilans des ministères forment la base du présent rapport<sup>1</sup>.

## Les groupes d'experts ou « collèges »

### Composition

Un collège réunit, autour d'un président, des experts recrutés pour leur excellence dans leur domaine.

Le président, nommé sur proposition du haut fonctionnaire à la langue française, anime les réunions et transmet les listes de vocabulaire constituées par son groupe d'experts à la Commission d'enrichissement de la langue française. Il est le porte-parole du groupe d'experts, notamment lors de l'examen des termes par la Commission et lorsqu'il s'agit de promouvoir les travaux auprès des professionnels concernés. Il est entouré de trois types de participants: des membres de droit, des représentants des services de l'administration, et des personnalités qualifiées (voir la liste nominative des membres des collèges en Annexe A.4).

### Membres de droit

Ils représentent les principales instances membres de droit ou partenaires de la Commission d'enrichissement de la langue française:

- le délégué général à la langue française et aux langues de France ou son représentant appartenant à la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue,
- le haut fonctionnaire à la langue française,
- un représentant de l'Académie française, appartenant au Service du Dictionnaire,
- un représentant de l'Académie des sciences,
- un représentant de l'organisme de normalisation du secteur,
- un représentant de l'équipe universitaire chargée des études documentaires pour le groupe d'experts.

### Représentants des directions et des services ministériels, institutions et organismes

Les hauts fonctionnaires s'emploient à obtenir l'indispensable participation des services de leur administration pour que les besoins de cette dernière en matière de néologie soient bien pris en compte.

**Exemple du collège chargé du droit et de la justice:** Direction de l'administration pénitentiaire, Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, Direction des affaires civiles et du Sceau, Direction des affaires criminelles et des grâces, Direction des services judiciaires, Inspection générale des services judiciaires.

(Voir la liste complète des membres du collège Droit et Justice en Annexe A.4.)

### Personnalités qualifiées

« Pour intégrer un des collèges du dispositif, il ne faut – paradoxalement – pas être un expert de la terminologie: la langue française est l'affaire de tous. Ainsi, chacun peut participer à cet enrichissement. Toutefois, l'appétence pour les questions de langage, l'intérêt pour l'évolution du français semblent indispensables. L'expertise demandée à un membre du collège portera avant tout sur le domaine spécifique dans lequel il exerce. Un nouvel expert se doit d'être curieux et avoir le goût du débat, de l'échange et de l'écoute, un savoir-être nécessaire à la qualité des travaux. »

Vincent Chabin, adjoint de la haute fonctionnaire du ministère de la Justice



<sup>1</sup>.Les bilans annuels sont disponibles à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (adresse : terminologie.dgflf@culture.gouv.fr).

Il s'agit de professionnels (experts, chercheurs, représentants d'entreprises et d'organisations diverses), impliqués dans l'innovation, qui sont nommés en raison d'une qualification précise dans un champ de compétence, ainsi que de journalistes spécialisés et de linguistes (terminologues et traducteurs). Ils ont acquis leur expérience ou exercent leurs fonctions au sein d'organismes publics ou privés, d'universités ou d'entreprises. Si ces personnalités participent aux travaux de manière permanente, d'autres peuvent être conviées ponctuellement pour éclairer l'assemblée sur un point technique particulier.

**Exemple du collège chargé du droit et de la justice:** M<sup>me</sup> Nadia Antonin (membre de l'Académie des sciences commerciales), M<sup>me</sup> Nataliya Barysheva (avocate, précéd. experte en terminologie de Lexis Nexis), M. Alain Bauer (professeur de criminologie, Conservatoire national des arts et métiers), M. Frédéric Brard (colonel de gendarmerie), M. Vincent Braud (magistrat, Cour d'appel de Paris), M. Christian Descheemaeker (président de chambre honoraire, Cour des comptes), M. Hani Féghali (éditions Dalloz, département des ouvrages professionnels), M. Luc Ferrand (magistrat, déontologue de la Chambre nationale des commissaires de Justice), M. Sylvain Legrand (adjoint au directeur des affaires européennes et internationales de la Chambre nationale des commissaires de Justice), M<sup>me</sup> Bénédicte Madinier (linguiste), Maître Alain Marter (avocat, Conférence des bâtonniers), M. Christian Siatka (professeur à l'université de Nîmes), M. Lucien Weiszberg (expert-comptable).

(Voir la liste complète des membres du collège Droit et Justice en Annexe A.4.)

L'année 2024 a été marquée, à l'occasion de l'arrivée d'un nouveau président, par la révision de la composition des collèges chargés de la Culture et des Médias et des Relations internationales.

### Groupes ad hoc

Des groupes ad hoc peuvent être créés pour une durée déterminée pour traiter un thème particulier en «mode commando», avec des séances de travail rapprochées. Ces groupes, coprésidés par un spécialiste et par le délégué général à la langue française et aux langues de France, réunissent des représentants des groupes d'experts concernés et des experts extérieurs au dispositif. Leur secrétariat et la logistique sont assurés par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française.

### Domaines de compétence

- Agriculture
- Aménagement, Habitat et Mobilités
- Automobile
- Batteries (groupe ad hoc)
- Biologie
- Chimie et Matériaux
- Culture et Médias
- Défense
- Droit et Justice
- Économie et Finances

- Éducation et Enseignement supérieur
- Énergie nucléaire
- Énergies
- Environnement et Développement durable
- Informatique
- Nature en ville (groupe ad hoc)
- Relations internationales
- Santé et Affaires sociales
- Spatiologie
- Sport
- Télécommunications

Les domaines d'expertise reflètent les champs d'intervention des ministères, chaque collège ayant un secteur de compétence précis. Il importe que les collèges respectent cette logique dans le choix des notions qu'ils décident de traiter, afin de limiter tout empiètement sur les domaines relevant d'autres collèges et de maintenir le haut degré de spécialisation des travaux. Les experts, en raison même de leurs connaissances professionnelles, sont en mesure de juger de l'opportunité de traiter une notion et d'effectuer le travail terminologique nécessaire. Enfin, les participations croisées entre les collèges de compétences voisines facilitent l'échange d'informations et *in fine* l'attribution des termes à un collège particulier (voir Concertation entre groupes d'experts, p. 28).

Quelques collèges s'appuient sur des sous-groupes permanents ou ponctuels, qui traitent chacun exclusivement de leur secteur de spécialité, ce qui confère a priori une plus grande efficacité aux travaux, même si ces formations réduites ne se substituent pas au collège dont elles sont l'émanation. Ainsi, le collège Aménagement, Habitat et Mobilités délègue à des sous-groupes l'étude préliminaire des termes de l'aéronautique, de la marine et de l'aménagement urbain. Le collège Énergie nucléaire, quant à lui, bénéficie des travaux en amont d'un bureau et de trois sous-groupes qui se répartissent la fission nucléaire, la fusion nucléaire et le cycle du combustible. Ces sous-groupes se réunissent en fonction des besoins (onze réunions en tout en 2024) et des navettes avec le bureau du collège, animé par le président, qui prépare les séances plénières. Ce bureau, qui s'est réuni à cinq reprises en 2024, assure la cohésion des travaux entre les sous-groupes et décide de porter les termes à l'ordre du jour des séances plénières lorsque les propositions sont suffisamment abouties. Les représentants de la Délégation et de l'Académie française sont d'ailleurs conviés aux séances du bureau consacrées à la préparation des réunions plénières.

### La vie des collèges en 2024

L'aménagement du décret en 2015 a rendu possible le renouvellement permanent des groupes d'experts, dont la composition peut être complétée au gré des besoins exprimés, de façon notamment à couvrir des champs insuffisamment explorés ou nouveaux. L'action conjointe des présidents de collège et des hauts fonctionnaires permet de pourvoir les fonctions vacantes tout au long de l'année.

#### Mouvements parmi les responsables des groupes d'experts

- M<sup>me</sup> Frédérique Angevin succède à M. Emmanuel Chantry à la présidence du collège Agriculture,
- M. François Gauthier succède à M<sup>me</sup> Véronique Bujon-Barré à la présidence du collège Relations internationales,
- M. Bertrand de Saint Vincent succède à M<sup>me</sup> Alice Develey à la présidence du collège Culture et Médias,
- M. Daniel Galarreta remplace M. Jacques Arnould au secrétariat du collège Spatiologie,
- La présidence du collège Défense reste vacante.

(Voir la Liste des membres des collèges au 31 décembre 2024 en Annexe A.4.)

D'autre part, le secrétariat – fonction d'autant plus importante que les travaux reposent sur le bénévolat des experts – est toujours sans titulaire dans trois collèges: Aménagement, Habitat et Mobilités, Culture et Médias, Environnement et Développement durable. Pour la majorité de ces collèges, la grande implication du président, de membres ou du haut fonctionnaire pallie en partie l'absence de secrétariat. Enfin, l'existence d'un secrétariat du collège Sport reste théorique, le haut fonctionnaire effectuant l'intégralité des tâches avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Le renforcement des effectifs de certains collèges est une préoccupation majeure pour le dispositif, en particulier dans le cas des deux collèges chargés de l'informatique et des télécommunications, dont l'animateur, M. Jean-Marie Chauvet, ne peut s'appuyer que sur un nombre limité de personnalités qualifiées et une représentation insuffisante des services et des organisations du secteur. À plusieurs reprises, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France a soumis aux responsables des pistes visant à pallier cette situation.

## La Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Sous l'autorité directe de la ministre de la Culture, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) oriente et coordonne les politiques publiques visant à garantir l'emploi de la langue française, à promouvoir son usage et à assurer son enrichissement. Elle veille par conséquent à l'application du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française (voir Annexe A.1). Service d'appui de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-6), dont elle assure le secrétariat permanent, la DGLFLF coordonne l'ensemble du dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française, et a pour mission de faire connaître au grand public les termes publiés au *Journal officiel* et de favoriser leur appropriation par le plus grand nombre.

Le suivi du dispositif est confié, au sein de la DGLFLF, à la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, qui est chargée de la rédaction, de l'édition et de la diffusion du présent rapport annuel (art. 14). Son personnel permanent se compose de six personnes: un chef de Mission, une assistante, trois terminologues et une chargée de mission pour la promotion de la terminologie officielle (voir Annexe A.4). La Mission accueille tout au long de l'année des stagiaires qui sont initiés à la terminologie.

La DGLFLF, qui prend en charge les dépenses liées à la Commission (art. 2), apporte un soutien financier aux partenaires institutionnels du dispositif pour leur contribution aux travaux de terminologie et de néologie: l'Académie française pour la participation du

Service du Dictionnaire aux travaux du dispositif, et les deux équipes universitaires chargées des recherches documentaires sur les termes étudiés par les groupes d'experts (voir Les équipes universitaires de terminologie, p. 17). Elle a aussi financé une étude d'implantation des termes recommandés en 2014, dont les premiers résultats sont attendus au premier semestre 2025 (voir L'implantation des termes, p. 46).

#### Administration du dispositif d'enrichissement de la langue française

La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue suit les réunions des collèges. Elle organise les travaux et les réunions de la Commission d'enrichissement de la langue française et de son groupe de travail. Enfin, elle assure le secrétariat et le pilotage des groupes ad hoc.

En 2024, elle a participé à **172 réunions, dont 44 à sa charge:** 11 réunions de la Commission, 10 de son groupe de travail, 16 réunions de coordination, 7 réunions de groupe ad hoc.

#### Expertise terminologique

L'équipe des terminologues de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue participe activement à toutes les réunions du dispositif et, au premier chef, aux travaux de tous les groupes d'experts et ad hoc. Elle offre un soutien méthodologique individualisé aux collèges et, en tant que de besoin, organise des points d'information, en particulier sur les méthodes de travail et sur la diffusion des termes recommandés.

Elle assure l'ensemble des transmissions des listes de vocabulaire aux différents acteurs du dispositif de terminologie (groupes d'experts et ad hoc, correspondants francophones, partenaires techniques et universitaires, Commission d'enrichissement de la langue française, Académie française, ministre intéressé...), de manière à respecter les étapes de la procédure de consultation puis de validation.

De plus, elle tient son rôle d'expert linguistique auprès des collèges – elle dispense le savoir-faire terminologique et les éléments de doctrine du dispositif, dont elle conserve la mémoire – tout en contribuant à la veille néologique ainsi qu'à la recherche documentaire nécessaire à l'élaboration des listes.

Dans le cadre des travaux de toponymie, qui relèvent du groupe d'experts Relations internationales, la Mission suit les activités de la Commission nationale de toponymie du Conseil national de l'information géolocalisée, chargée de contribuer à la conservation et au développement cohérent du patrimoine toponymique de la France.

En complément de son implication dans le dispositif d'enrichissement de la langue française, la Mission est en relation avec plusieurs organismes de terminologie, dont certains sont partenaires de la Commission d'enrichissement de la langue française. Elle collabore étroitement avec ses homologues de l'Office québécois de la langue française, des institutions terminologiques basque et catalane, ou encore des départements de terminologie d'organisations internationales.

#### La coopération avec les institutions catalane et basque

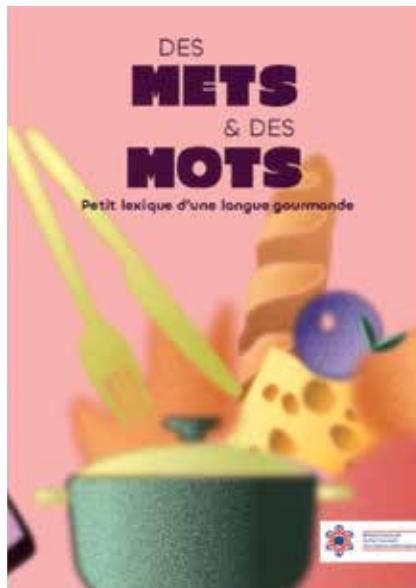
En novembre 2023, la Mission, le centre de terminologie pour la langue catalane, TERMCAT, et l'organisme responsable de la politique linguistique au Pays Basque espagnol, UZEI, ont décidé d'approfondir la coopération et la mutualisation en matière de veille, de recherche documentaire et de recommandation. Cette alliance se traduit par des rencontres régulières, principalement en visioconférence, par le partage systématique des néologismes

à l'étude et des termes officialisés, ainsi que par le développement de projets terminologiques communs dans différents domaines: intelligence artificielle, océans, santé...

La Mission suit les travaux de normalisation terminologique menés par l'AFNOR (comité X03A) et par l'ISO (comité TC37). Enfin, la Mission favorise la recherche sur les vocabulaires spécialisés et les anglicismes en accueillant des chercheurs dont les travaux portent sur la terminologie officielle, et contribue à la réalisation de travaux terminologiques ne relevant pas directement du dispositif, notamment dans le champ du « français langue olympique ».

La Mission participe à différentes manifestations sur la terminologie, la néologie ou la lexicographie, ne manquant jamais d'y promouvoir le dispositif interministériel (voir Les interventions en public et les participations aux conférences, p. 60).

La Mission, dont l'expertise est reconnue, apporte aussi son concours à la réalisation de différents projets. Elle a par exemple conçu un ouvrage sur la langue et la gastronomie pour le festival « Des mets et des mots », coproduit par la Cité internationale de la langue française et la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires (voir La publication de vocabulaires thématiques, p. 54).



## Les partenaires du dispositif

Organisé en réseau, le dispositif « travaille en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation » (art. 1). Il tire sa légitimité de sa concertation avec ses nombreux partenaires.

### L'Académie française

Instance de référence pour les questions d'usage de la langue française, l'Académie est membre de droit de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-2) et des groupes d'experts. Elle joue un rôle primordial dans l'approbation des termes puisque son accord est indispensable (art. 9) pour leur transmission au ministre compétent avant que la Commission ne procède à la publication au *Journal officiel* (voir La validation par l'Académie française, p. 35).

### L'Académie des sciences

Conformément au décret, l'un ou l'autre des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences est membre de droit de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-2). Des représentants de l'Académie sont membres de collèges traitant de questions scientifiques.

## Les organismes des autres pays francophones et les organisations internationales

Le dispositif entretient une longue collaboration avec les organismes de terminologie des pays francophones et des organisations internationales. La concertation est soutenue avec l'Office québécois de la langue française (OQLF), le Bureau de la traduction des Services gouvernementaux du Canada, et, en Belgique, avec le « Conseil de la langue française, des langues régionales endogènes et des politiques linguistiques », qui délègue les avis terminologiques à une professeure de l'université de Liège.

### Reprise de la coopération avec la Suisse

L'année 2024 a été marquée par le rétablissement d'échanges avec des institutions de langue française en Suisse, d'une part avec le service central de terminologie du canton de Berne, et d'autre part avec le département « Traitement informatique multilingue » de la Faculté de traduction et d'interprétation de l'université de Genève. Un projet pilote a permis d'associer aux travaux du dispositif des étudiantes et des étudiants en master de traduction, formés à la terminologie. Parallèlement à la participation à des séances de la Commission d'enrichissement de la langue française et à une session de présentation des activités du dispositif, leur ont été confiées des études de cas sur des anglicismes et la recherche de propositions de dénominations en français à soumettre à différents groupes d'experts. Il a été convenu de reconduire ce projet en 2025.

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) est représentée à la Commission d'enrichissement de la langue française et au groupe d'experts Relations internationales, où elle peut faire valoir le point de vue linguistique des pays de l'Organisation, tout particulièrement ceux de la francophonie du Sud.

Par ailleurs, le dispositif entretient des relations régulières – échanges d'informations et consultations réciproques à propos de termes divers – avec le département linguistique de langue française de la Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne.

Enfin, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France est en relation avec des terminologues, des traducteurs et des juristes-linguistes du Conseil de l'Union européenne, et avec les services de terminologie de nombreuses institutions internationales (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, OTAN...).

### Les équipes universitaires de terminologie

Deux équipes sont chargées de fournir une assistance documentaire aux collèges du dispositif d'enrichissement de la langue française, dans le cadre d'une convention avec la DGLFLF. D'une part, le Centre de recherche en linguistique appliquée (CeRLA) de l'université de Lyon 2, dont les travaux pour le dispositif sont coordonnés par M<sup>e</sup> Julie Makri-Morel; d'autre part, le laboratoire LATTICE (laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques et Cognition) CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle, dont le coordonnateur est M. Benjamin Fagard. [M. Fagard et son équipe ont rejoint en janvier 2025 le Centre d'analyse et de mathématique sociales de l'EHESS, où ils poursuivent leur assistance au dispositif.]

Ces équipes, qui sont interrogées – aussi bien par les groupes d'experts que par la DGLFLF au nom de la Commission d'enrichissement de la langue française – sur des termes à l'étude ou susceptibles d'être portés au programme de travail, fournissent un large éventail d'informations : occurrences, extraits de bases de données et de dictionnaires, essentiellement spécialisés, contextes issus de publications scientifiques et techniques... Des représentants

des deux équipes participent ponctuellement aux réunions du réseau, ce qui leur permet de mieux identifier les besoins et également d'ajuster leurs études en fonction des spécificités de chaque collège.



«Le travail d'un collège est appuyé de manière très efficace par les recherches terminologiques qu'effectuent les équipes universitaires de terminologie.»

Véronique Bujon-Barré, ancienne présidente du collège Relations internationales

### L'Association française de normalisation (AFNOR)

L'enrichissement des vocabulaires de spécialité se fait en concertation avec les travaux de normalisation internationale menés au sein de l'AFNOR, membre de droit des groupes d'experts et de la Commission d'enrichissement de la langue française, où cette association se fait représenter par son service de traduction; en outre, plusieurs autres organismes de normalisation contribuent utilement aux travaux, comme le Bureau de normalisation de l'automobile et le Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie. L'AFNOR prend part au dispositif, essentiellement au niveau de la Commission – réponse aux consultations et participation aux séances –, tandis que des experts assistent à certaines réunions de collèges, mais cette participation est très faible, à l'exception des collèges de l'Agriculture et de la Chimie et des Matériaux, où elle est très appréciée.

## Méthode et travaux

Les travaux du dispositif d'enrichissement reposent sur le partage d'une méthodologie spécifique d'examen des termes: elle est analysée ici étape par étape, depuis le repérage des termes jusqu'à leur parution au *Journal officiel* (voir Annexe A.7).

### Les bases du travail terminologique

Les principes terminologiques – priorité donnée aux notions nouvelles, c'est-à-dire aux néologismes, critères de choix des termes, structure des définitions, contenu des notes... – permettent au dispositif interministériel d'aboutir à des travaux de qualité, appelés à valoir comme terminologie de référence pour un grand nombre d'utilisateurs. Ce résultat tient à la nature et à la régularité de la coopération mise en place entre les différents acteurs de ce réseau d'expertise dont la Commission d'enrichissement de la langue française est l'élément central.

#### Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts de la Commission d'enrichissement de la langue française

Au fil des travaux, les experts du dispositif et les terminologues de la Délégation ont forgé un ensemble de principes terminologiques de rédaction des fiches. On les retrouve dans ce guide, ainsi que des conseils pour assurer la veille néologique, consulter les partenaires, se concerter entre groupes d'experts, organiser le travail d'une réunion à l'autre, élaborer une fiche terminologique ou répondre à une question de traduction par une recommandation d'usage, etc. (voir Annexe B). Ce guide existe au format numérique et imprimé (disponible sur simple demande adressée à [terminologie.dgflf@culture.gouv.fr](mailto:terminologie.dgflf@culture.gouv.fr)).

### Les critères retenus pour le choix des termes

Les travaux portent sur l'apparition de notions encore mal connues mais vouées à se répandre et qu'il convient donc de définir et de nommer en français. Pour choisir un terme, le dispositif s'en tient à cinq critères:

- sa nécessité ou son opportunité,
- sa pertinence,
- sa clarté par rapport à la notion qu'il doit désigner, l'entrée devant être en adéquation avec la définition,
- sa cohérence par rapport aux termes publiés précédemment,
- enfin, sa conformité au système morphologique et syntaxique du français.

#### Filtrage préalable

Les spécialistes des relations internationales, comme les experts d'autres domaines, sont confrontés à des notions émergentes dont il est parfois difficile d'anticiper l'implantation

durable dans un vocabulaire spécialisé. C'est le cas de *heavy metal diplomacy*, que l'on aurait pu traduire par *diplomatie d'intimidation*, *diplomatie belliciste*, *diplomatie des bruits de bottes*, *diplomatie de la menace*... Cette expression oxymorique, inconnue des spécialistes, dont les occurrences étaient rares, relevant d'un phénomène de mode et traduisant plus une stratégie d'intimidation que de la diplomatie, a été écartée du programme de travail.

## Les définitions

Les listes élaborées par le dispositif ne s'adressent pas uniquement à des spécialistes, contrairement aux définitions des normes techniques. C'est pourquoi la Commission d'enrichissement de la langue française veille à ce que les définitions des termes qu'elle publie au *Journal officiel* soient formulées d'une façon claire et compréhensible pour un large public.

## Les recommandations d'usage

Le dispositif peut recourir ponctuellement à une autre forme de publication que les listes de termes définis. Il s'agit de recommandations à caractère plus large, concernant des notions relativement peu spécialisées et pouvant relever simultanément de différents domaines, presque toujours désignées en anglais alors qu'il existe déjà divers équivalents français. Il n'est donc nécessaire ni de les définir avec précision, ni de leur donner un nouvel équivalent. Dans ce cas, au lieu de recommander un terme et sa définition, la Commission d'enrichissement de la langue française rappelle la variété et la richesse du lexique existant et préconise d'en faire usage en toute circonstance.

En 2024, la Commission a examiné trois recommandations à l'initiative du collège Éducation et Enseignement supérieur – équivalents français à donner au terme *mix* et au terme *ranking* – et du collège Culture et Médias – équivalents français à donner aux termes formés avec *core*.



## Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et réglementaires

La définition d'un terme, en raison des conséquences administratives ou statutaires de son emploi par l'administration, peut constituer un volet secondaire de l'activité de certains groupes d'experts. Ces groupes peuvent assister les services du ministère concerné qui procèdent à la clarification et à l'harmonisation du langage réglementaire, mais ces travaux ne peuvent prendre le pas sur la mission première du dispositif, qui est de combler les lacunes du vocabulaire spécialisé.

En amont de la transmission des listes à la Commission d'enrichissement de la langue française, les collèges procèdent au départ des termes qui relèvent de l'enrichissement du vocabulaire français et de ceux qui tiennent de la pure réglementation. Et parfois, la

Commission, tout en reconnaissant l'intérêt intrinsèque d'un terme qui lui est soumis, juge ne pas devoir l'adopter.

La terminologie élaborée pour des motifs administratifs et juridiques peut être diffusée par les canaux propres à chaque administration de rattachement (bulletins d'information, notes et circulaires, bulletin officiel, intranet) et par des publications spécifiques.

## Terminologie et normalisation

Les termes recommandés au *Journal officiel* par le dispositif sont des termes normalisés. Le processus complexe d'élaboration et d'adoption des termes, qui réunit un grand nombre d'acteurs et d'institutions constamment à la recherche du consensus, et qui permet d'officialiser des termes d'usage obligatoire pour les agents des services publics de l'État, est un processus de normalisation linguistique.

Il arrive également que, dans certains domaines techniques, les termes traités par le dispositif soient aussi normalisés par des organismes de standardisation. Les textes législatifs ou réglementaires et les marchés publics font référence aux normes. Il importe donc d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre instances concernées. C'est pourquoi l'AFNOR a toute sa place dans les travaux du dispositif.

Le public visé et les besoins étant différents, les collèges du dispositif et la Commission d'enrichissement de la langue française privilégient toujours la précision technique et, surtout, à l'attention du plus grand nombre, la cohérence et la clarté rédactionnelles, estimant que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes. Un groupe d'experts peut fort bien proposer deux définitions pour un même terme : l'une, calquée sur celle de la norme technique, à l'usage de l'administration concernée, et l'autre, destinée aux non-spécialistes, publiée au *Journal officiel* au titre de l'enrichissement de la langue française. Il convient alors de distinguer nettement deux circuits de diffusion : l'un visant l'administration et le secteur professionnel considéré, l'autre, aussi large que possible, pour les définitions publiées au *Journal officiel*.

## Termes normalisés : au *Journal officiel* et dans les normes ISO

Les différences résident principalement dans la formulation. Par exemple, en chimie, les normes ISO 15194:2009 (Dispositifs médicaux de diagnostic in vitro) et ISO 12787:2011 (Cosmétiques) retiennent **effet matrice**, qui est défini comme l'« influence d'une propriété de l'échantillon, indépendamment de la présence de l'analyte, sur le mesurage et, par conséquent, sur la valeur mesurée de la grandeur », par la première, et comme l'« effet combiné de la présence d'un ou de plusieurs composants d'un échantillon autres que l'analyte sur la quantité d'analyte mesurée », par la seconde, tandis que le dispositif adopte **effet de matrice**, avec la définition suivante : « influence de la composition chimique d'un échantillon liquide ou solide sur la mesure de la concentration d'un analyte ». Pour le terme, le dispositif fait toujours le choix de maintenir la préposition.

## Le repérage des termes par les groupes d'experts

Les groupes d'experts, dont les objectifs généraux et la mission sont définis par le décret du 3 juillet 1996, bénéficient néanmoins d'une grande latitude d'action. Leurs choix thématiques et leurs méthodes de travail sont fonction des attributions du ou des ministères concernés. Ainsi, une lettre de mission adressée par le ministre au président d'un groupe d'experts permet de préciser les pistes et les thèmes de vocabulaire qui doivent être explorés en priorité. Cependant, quel que soit le domaine considéré, les innovations les plus récentes font l'objet d'une veille néologique soutenue et constituent la priorité absolue des travaux de tous les collèges. Privilégier une attitude prospective est en effet indispensable afin de prévenir en particulier l'entrée de termes étrangers dans l'usage. C'est le meilleur moyen de contribuer effectivement à l'enrichissement du vocabulaire spécialisé et de faire en sorte que la langue française demeure apte à exprimer les réalités contemporaines. Les termes peuvent être abordés selon différents angles.

### Approche fondée sur la veille

Ce sont les experts qui procèdent au repérage des notions nouvelles, notamment lorsque ces dernières n'ont pas d'équivalent français, «au fil de l'eau», tant dans leur milieu professionnel ou lors de manifestations scientifiques qu'à partir de programmes d'action et de recherche ou de corpus spécialisés comme les publications scientifiques ou la presse professionnelle. Cette **veille dite endogène** est complétée par la **veille dite exogène**, extérieure au dispositif d'enrichissement. Cette dernière est largement nourrie par des demandes provenant des services de l'administration – par exemple, définir précisément un terme français nouveau ou trouver un équivalent français – et par des demandes du «grand public» (rédacteurs, communicants, traducteurs, terminologues, agents administratifs...), souvent déposées dans la «boîte à idées» du site FranceTerme ou parfois directement adressées aux experts.

Le haut fonctionnaire du ministère chargé de l'éducation et de l'enseignement supérieur et la haute fonctionnaire des ministères sociaux disposent d'une adresse de courriel fonctionnelle qui leur permet de recueillir les besoins des agents des administrations.

#### Priorité à l'actualité

- la transformation du modèle économique et social avec la **plateformisation** (*uberization* en anglais) ou le **travail à la tâche** (*gig economy* en anglais),
- la transition écologique dans le bilan des entreprises: **vote sur les enjeux climatiques**,
- la ville plus durable: **déconstruction, minimaison** (*tiny house* en anglais), **tiers-lieu** ou **urbanisme transitoire**,
- la violence: **acharnement meurtrier** (*overkill* en anglais), **espace de confiance** (*safe place, safe space* en anglais), **suicide par police interposée** (*suicide by cops*), **traçologie, victimologie**,
- les addictions: **besoin impérieux** (*craving* en anglais), **sexualité sous drogues** ou **SSD** (*chemsex* en anglais),
- la santé mentale: **rétroaction cérébrale** (*neurofeedback* en anglais), **DEMO** ou **déconditionnement émotionnel par les mouvements oculaires** (*EMDR, eye movement desensitization and reprocessing* en anglais)...

Si la sélection des termes étudiés par les collèges est large et variée, certains thèmes récurrents concentrent l'attention des experts du dispositif, en particulier les transitions écologique et énergétique, le numérique et l'intelligence artificielle.

### Cap sur la Conférence des Nations unies sur l'Océan à Nice en 2025

Plusieurs collèges ont renforcé leur veille sur les problématiques relatives aux littoraux, aux phénomènes océaniques, aux énergies marines, etc., en prévision de l'année de la mer en 2025 et de la conférence internationale coorganisée par la France et le Costa Rica. Celui chargé des transports a traité du trafic maritime moins énergivore (**navire à assistance vélisque, navire à propulsion éolienne, navire à propulsion vélisque...**), celui chargé de l'environnement a recommandé divers termes dont **descente d'eaux de surface, remontée d'eaux profondes, rétablissement du transit (sédimentaire) littoral...** Enfin, celui des énergies poursuit l'étude de l'éolien en mer. De nouvelles listes de termes concernant le vocabulaire des océans sont attendues en 2025.

En outre, la DGLFLF prépare, avec ses partenaires dans les langues latines, un vocabulaire des océans de 225 termes, qui paraîtra pour le sommet de Nice.

### Apport de la boîte à idées de FranceTerme

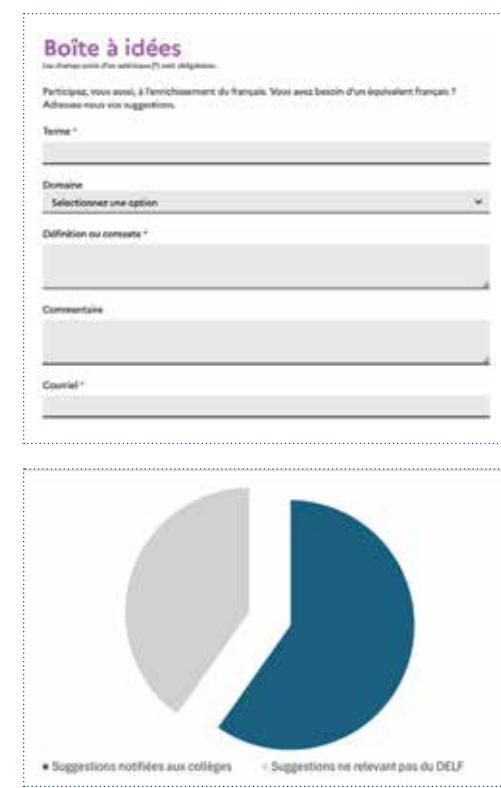
La boîte à idées de FranceTerme permet d'associer aux travaux du dispositif d'enrichissement un vaste public de professionnels, d'agents des administrations ou de non-spécialistes qui contribuent largement à la veille exogène. Dans une moindre mesure le public envoie des courriels à FranceTerme ou à la DGLFLF.

Il est difficile de dresser le profil des auteurs des suggestions, la plupart utilisant une adresse de courriel personnelle. Ceux qui utilisent une adresse professionnelle sont des agents de l'État ou de ses services (ministère de l'Économie, de l'Intérieur, de l'Europe et des Affaires étrangères...), des représentants d'organismes professionnels (institutions européennes, associations professionnelles), et des universitaires. On note, en 2024, un nombre croissant de représentants du monde de l'éducation et de l'enseignement supérieur francophones.

En 2024, 270 suggestions ont été déposées dans la boîte à idées.

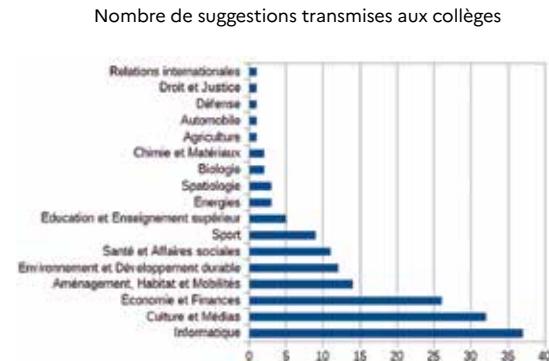
Parmi les suggestions reçues, environ 160 ont été transmises aux collèges concernés (une centaine en 2023 et 113 en 2022), soit plus de la moitié de l'ensemble des suggestions déposées.

Les collèges qui recourent le plus à la veille exogène sont aussi ceux dont les champs d'étude intéressent le plus les internautes de FranceTerme.



En 2024, 23,5 % (contre 7 % en 2023) des suggestions de la boîte à idées relevant de l'enrichissement ont porté sur le vocabulaire des techniques du numérique – tout particulièrement sur l'intelligence artificielle –, 20,5 % concernaient celui de la culture et des médias (comme en 2023), et 15 % celui de l'économie et de la finance. Le domaine du nucléaire n'a, quant à lui, fait l'objet d'aucune suggestion.

En outre, 16 suggestions transmises aux collèges portaient sur des notions déjà en cours d'étude au sein de ces derniers, tels *shrinkflation* et ses dérivés (*cheapflation*, *stretchflation*...), suggérés à de nombreuses reprises et sur le point, fin 2024, d'être transmis à la Commission d'enrichissement de la langue française par le collège Économie et Finances, *dark romance*, dans le domaine de la littérature, ou encore «(approche) no-code», dans le domaine de l'informatique.



#### Quelques exemples de suggestions soumises aux experts

- agrocité, *capping*, conception bioclimatique (collège Aménagement, Habitat et Mobilités)
- *front trunk* (collège Automobile)
- *backlot*, *prebunking*, *social listening*, *softbox*, *standalone* (collège Culture et Médias)
- exosome (collège Biologie)
- *opt out*<sup>1</sup> (collège Droit)
- *bundling*, *gigafactory*, *swing pricing* (collège Économie et Finances)
- *lapbook*, sémiomusicologie (collège Éducation et Enseignement supérieur)
- *deep sea mining*, *power-to-methane* (collège Energies)
- *invasional meltdown*, *médyclone*, *overcooling*, *Sea Water Air Conditioning* (collège Environnement et Développement durable)
- *confabulation*, *hyperscaler*, *Retrieval Augmented Generation*, *upscaling* (collège Informatique)
- *antibody drug conjugate*, *diversability*, tabacopathie (collège Santé et Affaires sociales)
- *ichnoscale* (collège Spatiologie)
- *powerlifting*, *pumptrack*, *scouting* (collège Sports)

Ces suggestions portent sur :

- des termes spécialisés nouveaux, en anglais et sans désignation en français : termes relevant de l'intelligence artificielle, *de-risking* (atténuation des risques financiers), *ichnoscale* (en lien avec le terme «*technosignature*», à l'étude au collège Spatiologie), *medicane* (de *mediterranean* et de *hurricane*, en météorologie), *prebunking* (qui précède la **démystification**, terme publié en 2024 sur proposition du collège Culture et Médias), *social listening* (type de veille effectuée sur les réseaux sociaux), *tallbike* (type de vélo)...

1. Ce terme a fait l'objet de plusieurs suggestions en 2024.

- des termes nouveaux en français, qu'il convient d'expliquer en les définissant, voire en recherchant une désignation plus explicite : *canicross*, *chaucidou* (urbanisme), *exosome* (biologie)...
- des termes déjà recommandés au *Journal officiel*, que les internautes suggèrent de réviser, soit parce que la désignation en français ne s'est pas imposée, soit parce que sa définition a évolué. Le terme *empowerment* a ainsi été transmis au collège Santé et Affaires sociales, la recommandation officielle, **autonomisation**, ne paraissant pas être en mesure de couvrir certaines acceptations de la notion en sciences humaines (voir Approche rétrospective, p. 27). Ces suggestions ont été peu nombreuses, si l'on exclut celles qui résultent d'une mauvaise interrogation de la base (l'internaute n'a pas trouvé le terme recommandé), celles qui visent uniquement à proposer un néologisme inventé par l'internaute en remplacement du terme recommandé, et celles que leur auteur n'a pas argumentées.
- des formes dérivées de termes qui ont fait l'objet de recommandations officielles. En 2024, l'étude du verbe *streamer* a été suggérée au collège Culture et Médias, le terme recommandé, **joueur, -euse-animateur, -trice en direct**, ne pouvant être facilement dérivé. Dans le même ordre d'idée, «*imaginée*» a été suggéré au collège Informatique par un internaute qui souhaite qu'un terme français soit proposé pour désigner le résultat de la **génération automatique d'image**, l'image ainsi générée (*AI-generated image*)...

Une part notable des suggestions transmises aux collèges ont été ajoutées à leur programme de travail et, parmi elles, certaines ont déjà été soumises à l'examen de la Commission d'enrichissement de la langue française. C'est le cas, par exemple, des termes *pumptrack*, dans le domaine du cyclisme, et *eVTOL* (*electric vertical take-off and landing*), qui figure dans une liste de termes relatifs à l'aviation dont la publication est prévue début 2025.

En règle générale, les propositions de termes mises à l'étude par les collèges concernés font écho à des sujets d'actualité, politique ou sociale, nationale ou internationale. C'est en particulier le cas, en 2024, du vocabulaire de l'intelligence artificielle, dont de nombreux termes ont été suggérés en fin d'année, au moment de la présentation au Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique du rapport de la mission relative à la mise en œuvre du règlement européen sur l'intelligence artificielle (voir Approche systématique, p. 26).

Parmi les suggestions restantes, certaines ont été mises en réserve par les collèges auxquels elles ont été transmises, ces derniers estimant que d'autres termes, issus de leur propre veille, présentaient un caractère plus urgent. D'autres ont été écartées puisqu'elles concernaient, le plus souvent, plusieurs domaines, les experts considérant qu'elles ne relevaient pas à proprement parler de leur champ de compétence : elles ont dans ce cas été soumises à un autre collège. En 2024, «*infox photo*» a ainsi été transmis au collège Culture et Médias, à l'initiative de la recommandation d'**infox vidéo**, qui l'a ensuite cédé au collège Informatique. C'est le cas également d'**uniformologie**, transmis au collège Culture et Médias qui s'en est dessaisi au profit du collège Défense.

Pour les suggestions ne relevant pas de l'enrichissement de la langue française, voir Le dialogue avec les internautes, p. 52.

#### Actualité immédiate ou termes isolés

Les travaux peuvent avoir un caractère ponctuel avec l'étude d'un terme particulièrement en vue, notamment dans la presse et les médias, en raison de l'actualité ou par un effet publicitaire dans les domaines techniques touchant le grand public. Les délais d'étude et d'examen étant de plus en plus courts, la procédure habituelle est suffisante. Toutefois, lorsque cela s'avère nécessaire, la Commission d'enrichissement de la langue française peut

recourir à une procédure d'examen accélérée : saisie par un groupe d'experts ou directement par une administration, voire agissant de sa propre initiative, elle peut décider d'examiner en priorité une question de terminologie jugée urgente.

#### Travel tech? Technologie touristique!

Les secteurs économiques et financiers voient souvent surgir de nouvelles appellations empruntées à l'anglais pour lesquelles il faut, en urgence, proposer un équivalent français. En 2024, le dialogue entre le collège Économie et Finances et la sous-direction du tourisme de la Direction générale des entreprises a permis de renommer le programme *Travel tech*, relatif aux technologies émergentes utiles aux acteurs français du tourisme, en «France Tourisme Tech» et de publier le terme **technologie touristique**.

#### Approche systématique

Fin 2023, la DGLFLF a mis sur pied un groupe ad hoc pour étudier le vocabulaire des batteries, qui représentent tant un enjeu technologique pour l'électrification des véhicules et pour le stockage de l'électricité produite par les sources d'énergie renouvelable intermittente, qu'un enjeu industriel, économique et social avec l'implantation en France d'usines géantes de fabrication. Ce groupe ad hoc réunit des experts issus des secteurs de la chimie, de l'automobile, des énergies et de l'environnement. La DGLFLF et les experts ont établi un «plan de bataille» qui a permis la publication d'une liste d'une trentaine de termes clés en décembre 2024.

Sur proposition du haut fonctionnaire responsable du champ de la transition écologique, la DGLFLF a constitué fin 2024 un nouveau groupe ad hoc consacré à la terminologie de la nature en ville, dont l'animation a été confiée à M. Philippe Grand, et réunissant des experts issus des collèges Agriculture, Aménagement, Habitat et Mobilités, et Environnement et Développement durable, ainsi que des spécialistes extérieurs au dispositif. Ce groupe ad hoc bénéficie des recherches menées par des étudiantes en master dans le cadre d'un partenariat entre la DGLFLF et l'ISIT.

#### La nature en ville et l'économie circulaire dans le bâtiment

La DGLFLF et l'ISIT, une école supérieure de langues, ont engagé en 2023 un partenariat de cinq ans sur la terminologie de la ville durable. La veille menée en 2023-2024 sur les termes de la **nature en ville** a permis d'identifier près d'une vingtaine de notions absentes de *FranceTerme*. Les recherches documentaires et les fiches ébauchées par les étudiantes ont été soumises aux différents groupes d'experts concernés et il a été décidé de constituer un groupe ad hoc qui a tenu ses premières réunions à l'automne.

Au cours de l'année universitaire 2024-2025, un autre groupe d'étudiants a pris la suite pour repérer les notions nouvelles relatives à l'**économie circulaire dans le bâtiment** dans la documentation et lors de visites de terrain.

Le collège Aménagement, Habitat et Mobilités, dont le champ de compétences est vaste, étudie les termes par petites séries thématiques (transport aérien, transport maritime à voile, urbanisme) en suivant l'actualité législative, notamment afin de faciliter la sensibilisation des directions ministérielles concernées et la promotion des termes lors de leur recommandation au *Journal officiel*.

Enfin, le Collège Sport privilégie le travail sport par sport, reflétant la gestion de ceux-ci par des fédérations nationales, dont la participation aux travaux terminologiques est déterminante pour l'identification des besoins et la diffusion des termes recommandés.

#### Approche rétrospective

Si l'attitude prospective est privilégiée par les collèges, et si la grande majorité des termes étudiés et publiés au *Journal officiel* porte sur des notions nouvelles, les groupes d'experts ne négligent pas la «maintenance» du corpus des termes recommandés dans le passé. Sciences et techniques évoluent en permanence, et vite : certaines définitions doivent être révisées en conséquence. Les actualisations indispensables sont principalement repérées par les experts, souvent à l'occasion de l'étude de nouvelles notions connexes à des termes déjà recommandés en lien avec l'actualité (rugby, océan...), mais sont aussi parfois suggérées par des spécialistes ou des amateurs qui consultent le site *FranceTerme*. Ces actualisations concernent **6 % des termes publiés en 2024**.

Le développement du vocabulaire de la glisse urbaine a amené les experts à compléter la «Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression street» publiée en 2013.

Année	% des fiches révisées parmi les fiches publiées au cours de l'année	Nombre de fiches dont la définition est actualisée	Nombre de fiches dont l'entrée est actualisée	Nombre de fiches déjà révisées en 2000 à nouveau révisées
2020	16,2 %	18	12	5
2021	14,5 %	25	9	8
2022	8,6 %	12	6	6
2023	11 %	21	8	2
2024	6 %	2	10	3

La DGLFLF rappelle avec constance l'importance d'accorder le plus grand soin à la rédaction des définitions et des notes et au choix de la désignation, et de favoriser l'implantation du terme en conduisant une campagne efficace d'information auprès des professionnels. Le respect d'un «moratoire» de dix ans avant révision a été préconisé en 2023.

#### Exemples de termes révisés

- **mêlée spontanée** remplace **mêlée ouverte**, qui est néanmoins maintenu en synonyme, pour faire droit à une franche évolution de l'usage tant dans la réglementation que chez les pratiquants du rugby;
- la définition de **navire avitailleur, ou avitailleur**, est actualisée;
- **remontée d'eaux profondes** remplace **remontée des eaux froides**, de même que sa définition est mise en cohérence avec celle du nouveau terme, **descente d'eaux de surface**, ajouté dans la perspective de la 3<sup>e</sup> Conférence des Nations unies sur l'Océan.

## La concertation

### Concertation entre groupes d'experts

Il arrive que certains domaines d'un collège soient à la lisière de domaines couverts par un autre collège, ce qui les amène à étudier conjointement des termes ou à échanger des avis sur leurs définitions. Par exemple, du fait de la généralisation du numérique, plusieurs groupes abordent le vocabulaire correspondant: en premier lieu les collèges Informatique et Télécommunications qui tiennent réunion commune, mais aussi les collèges Culture et Médias (audiovisuel, contenus en ligne et jeux vidéo), Économie et Finances (commerce en ligne), Éducation et Enseignement supérieur (formation en ligne, humanités numériques), Droit et Justice (cybercriminalité), et, dans une moindre mesure, Santé et Affaires sociales (données médicales). On peut également souligner la convergence entre les travaux des experts compétents pour la biologie et pour la santé.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France facilite la concertation entre collèges et, en assurant elle-même les échanges et les consultations, pallie le manque de moyens en secrétariat et, parfois, l'implication insuffisante de certains hauts fonctionnaires. Elle peut organiser, à la demande de certains collèges, des réunions sur un sujet commun.

Elle encourage par ailleurs la formalisation de cette concertation. Dans le cas de champs communs à deux collèges, il importe en effet de prévoir une représentation réciproque dans chacun d'eux. À défaut d'un représentant permanent, la consultation en tant que de besoin des experts de l'autre collège s'impose. Son développement en amont de l'envoi officiel des listes de termes offre un gain de temps sur la procédure habituelle au moment de l'examen des listes par la Commission d'enrichissement de la langue française. Cette concertation mutuelle est pratiquée systématiquement par les collèges chargés de la chimie et de l'environnement, de l'environnement et de l'aménagement, ou encore de l'automobile et des énergies. La représentation est croisée entre les collèges Agriculture et Environnement et Développement durable. La haute fonctionnaire du ministère de l'Intérieur est partie prenante du collège Automobile et du collège Droit et Justice.

Lorsque la compétence est partagée, sur un seul terme ou sur une série complète, le pilotage des travaux est confié d'un commun accord à l'un des collèges concernés.

#### Exemples de termes issus de la concertation entre groupes d'experts

- **droit de sortie conjointe et obligation de sortie conjointe, gouvernance moniste et gouvernance dualiste**, étudiés par le collège Droit et Justice avec le concours du collège Économie et Finances;
- **sol artificiel végétalisable** est l'aboutissement d'une concertation poussée entre les collèges Environnement et Développement durable, Agriculture, et Aménagement, Habitat et Mobilités;
- **autoassemblage moléculaire, bicouche d'amphiphiles, bicouche lipidique, liposome et micelle**, proposés par le collège Chimie et Matériaux, après avis du collège Biologie.

### Concertation avec les services

Il est également primordial que le haut fonctionnaire veille à ce que les propositions du collège répondent aux besoins terminologiques des services de son ministère. Les services de l'administration sont ainsi invités à nommer des représentants permanents dans les groupes d'experts et peuvent être aussi consultés ponctuellement.

#### Exemples de consultation des services de l'administration

- pour le vocabulaire du travail, le collège Santé et Affaires sociales bénéficie de l'engagement de la Direction générale du travail, en particulier du Bureau RT1;
- les évolutions de l'édition scientifique, où l'on relève une forte anglicisation du vocabulaire, ont conduit les experts chargés de l'enseignement supérieur et de la recherche à auditionner M<sup>me</sup> Odile Contat, responsable du département diffusion des connaissances et documentation à la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, qui leur a présenté les choix de l'Observatoire de l'édition scientifique.

### Consultation d'experts extérieurs au dispositif

Les collèges sont également amenés à solliciter divers spécialistes extérieurs au dispositif, puisqu'il est dans leur intérêt d'associer à leur réflexion les institutions et structures voisines; cela afin d'écartier le risque de choix contradictoires, toujours possibles dans des domaines de pointe, pour des notions qui ne sont pas encore bien fixées.

#### Des avis éclairés

- le collège Santé et Affaires sociales défriche, pour son programme en 2025, le champ du handicap grâce à l'expertise de M. Pascal Aymard, de M<sup>me</sup> Karine Fremeaux et de M<sup>me</sup> Claire Korb, inspecteurs pédagogiques et techniques intervenant dans les établissements et services pour les personnes déficientes visuelles ou auditives;
- le collège Sport, pour chaque discipline sportive étudiée (par exemple judo ou VTT), auditionne le Directeur technique national, des représentants de la fédération française concernée et des pratiquants, puis les associe à la rédaction des définitions et au choix des termes;
- le collège Énergie nucléaire auditionne à chaque réunion plénière des spécialistes: M<sup>me</sup> Héloïse Goutte, directrice scientifique des énergies du CEA, sur le «nucléaire de demain, vision et contribution du CEA», et M<sup>me</sup> Virginie Wasselin, chargée de la stratégie filière de l'ANDRA, à propos de «La gestion des déchets radioactifs en France»;
- le collège Droit et Justice a reçu M<sup>me</sup> Isabelle Drean-Rivette, magistrate spécialisée dans les violences intra-familiales, pour le terme *coercive control*, et M<sup>me</sup> Sumi Saint Auguste, présidente d'Open Law, pour le terme *legal design*.

### Le travail des experts en réunion

Le mode de fonctionnement propre à chaque collège – répartition ou non en sous-groupes, rythme des réunions, consultation d'experts extérieurs... – tend à s'harmoniser. On doit souligner l'effort des collèges qui s'astreignent à un rythme de réunions régulier, alors que les experts sont bénévoles, en se réunissant en séance plénière tous les deux ou trois mois en moyenne, en présence, à distance ou en formation hybride.

L'équipe de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue assure la participation d'au moins un de ses membres à toutes les réunions des différents collèges, et à la plupart de celles de leurs groupes de travail. Dans bien des circonstances, c'est cette équipe qui a assuré l'organisation de la visioconférence – convocation, affichage

des documents, voire la saisie des modifications... – pour pallier l'absence de moyens de certains collèges, notamment les groupes Aménagement, Habitat et Mobilités, Biologie, Culture et Médias, Environnement et Développement durable, Spatiologie. On trouvera en Annexe C.2 le calendrier des réunions de l'ensemble des collèges et groupes ad hoc pour l'année 2024. Le nombre total des réunions au cours de cette année est de **109**.

Entre deux séances, les experts poursuivent leurs échanges par messagerie, ce qui renforce le dialogue, sans pour autant remplacer les réunions qui demeurent essentielles pour mener la réflexion à son aboutissement. Pour instruire plus efficacement les termes, des collèges – Agriculture, Culture et Médias, Chimie et Matériaux, Santé et Affaires sociales, Spatiologie notamment – désignent un ou plusieurs rapporteurs qui sont chargés de défricher le dossier entre deux réunions afin de présenter la notion aux autres experts, voire de leur faire une proposition de définition et de terme.



*« La médiation scientifique et technique exige un travail rigoureux sur le langage qui est utilisé. Sans cesse se pose la question de trouver le mot juste ou la définition précise qui traduisent au mieux le concept scientifique ou le processus technique. Je retrouve ce travail patient et méticuleux dans le dispositif mais en retour ce dernier permet de constituer un corpus extrêmement utile pour les professionnels dans un domaine où la littérature de référence, à la source de nos actions, est largement produite en anglais. »*

Michèle Antoine, membre de la Commission d'enrichissement de la langue française

En amont de l'examen des listes par la Commission d'enrichissement de la langue française, pour des termes nécessitant une recherche particulière, les collèges doivent solliciter également l'équipe universitaire désignée pour les assister (voir Les équipes universitaires de terminologie, p. 17). L'équipe de la Mission rappelle régulièrement l'utilité de disposer d'informations dès le début de l'étude des termes, invitant en particulier les collèges Automobile, Économie et Finances, Énergie Nucléaire, Énergies, Informatique et Spatiologie à mieux anticiper leurs besoins documentaires.

### La consultation des partenaires

La collaboration avec les organismes des autres pays francophones, coordonnée par la Délégation générale à la langue française, prévoit, pour toute liste terminologique, deux étapes de consultation : l'une dès la mise à l'étude de nouveaux termes, en fonction des besoins, et l'autre, systématique, avant le premier examen d'une liste par la Commission d'enrichissement de la langue française. Il revient à chaque collège de solliciter ses correspondants francophones le plus tôt possible afin de bénéficier de leurs observations. Ces consultations, qui sont insuffisamment pratiquées par les groupes d'experts relèvant du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, échoient à la DGLFLF.

### La consultation dans les langues romanes et d'autres langues

Adopter, autant que possible, des traductions communes entre langues latines donne plus de poids à l'implantation des termes face aux équivalents anglais. Lorsqu'il s'agit d'harmoniser les choix néologiques entre langues romanes, la Délégation générale à la langue française peut relayer les demandes des groupes d'experts auprès de TERMCAT (Catalogne) et du réseau de terminologie en langues romanes REALITER.

### Les usages dans les autres langues romanes

Grâce à la consultation des partenaires du réseau REALITER, des collèges et la Commission d'enrichissement de la langue française bénéficient d'un panorama très complet sur des notions émergentes ou des sujets d'actualité, par exemple afin d'inspirer le choix d'une désignation pour l'anglicisme *sharenting*, à propos de la pratique de parents qui affichent des photos de leurs enfants dans les réseaux sociaux.

## L'examen par la Commission d'enrichissement de la langue française

Collège	Listes élaborées par les collèges *				
	Liste transmise	Liste en second examen (1)	Liste en premier et second examen	Liste en premier examen (2)	Liste publiée (3)
Agriculture	1	0	1	0	0
Aménagement, Habitat et Mobilités	2	2	0	2	2
Automobile	1	0	0	1	0
Biologie	1	1	0	0	1
Chimie et Matériaux	1	0	1	0	0
Culture et Médias	1	0	1	0	1
Défense (4)	-	-	-	-	-
Droit et Justice	0	1	0	0	1
Économie et Finances	1	1	1	0	2
Éducation et Enseignement supérieur	1	0	1	0	1
Énergie nucléaire	1	0	1	0	1
Énergies	1	0	0	1	1
Environnement et Développement durable	1	1	1	0	1
Informatique	0	0	1	0	1
Relations internationales	0	0	0	0	0
Santé et Affaires sociales	1	1	0	1	1
Spatiologie	1	0	1	0	0
Sport	3	0	1	1	2
Télécommunications	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>15</b>

\* hors recommandations et travaux des groupes ad hoc

(1) liste dont le premier examen est intervenu en 2023

(2) liste dont le second examen et la publication sont attendus en 2025

(3) liste dont l'examen peut avoir commencé en 2023

(4) collège dont l'activité est suspendue

## Les termes soumis à la Commission d'enrichissement de la langue française

Concernant la production de listes de termes, mission première des groupes d'experts, il existe des disparités selon les domaines couverts. Toutefois, l'écart de production entre collèges est peu significatif, le nombre de termes traités n'étant pas un critère en soi comme peuvent l'être l'intérêt des propositions et la pertinence des choix, en fonction des lacunes avérées du vocabulaire français. Par ailleurs, la qualité des termes et définitions proposés à la Commission est un facteur essentiel d'efficacité pour l'examen des listes, une proposition hâtive pouvant paradoxalement entraîner un retard dans la publication.

En 2024, **18 nouvelles listes** touchant à la plupart des domaines ont été soumises à la Commission, ainsi que **3 recommandations**, une portant sur les équivalents français à donner à *mix*, une sur les équivalents de *ranking*, et une sur les équivalents de *core*.

## Nouvelle consultation des partenaires

La Commission mène systématiquement sa réflexion à la lumière des commentaires de ses partenaires, eux-mêmes étant des utilisateurs et des relais de la terminologie officielle française (voir Les partenaires du dispositif, p. 16). Saisies de toute nouvelle liste par la Délégation, les institutions partenaires communiquent à la Commission leurs observations au sujet des termes à l'étude, en fonction de leur disponibilité et surtout de leur maîtrise des termes étudiés. Et les deux équipes universitaires mettent à jour les dossiers documentaires destinés à alimenter la réflexion de la Commission.

En 2024, l'AFNOR, qui pourrait être plus sollicitée en amont par les collèges, a régulièrement répondu aux demandes de la Délégation. Le Bureau de la traduction des Services gouvernementaux du Canada et l'Office québécois de la langue française ont apporté leur contribution en particulier dans les domaines bien couverts par leurs terminologues, de même que la Belgique, par l'intermédiaire de l'université de Liège, a fait part d'observations sur certaines listes. Le fait que les choix effectués puissent différer dans quelques cas ne fait que refléter les particularités d'ordre culturel dans l'usage et dans l'intuition linguistique des différents pays (voir Le dialogue terminologique en francophonie, p. 39).

Les échanges avec le Département linguistique de langue française de la Direction générale de la traduction de la Commission européenne sont très réguliers depuis l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice, fin 2023. Ce département apporte également un concours direct aux travaux du collège Économie et Finances.

Enfin, le «sud» de la francophonie est directement représenté par l'Organisation internationale de la francophonie, dont la représentante peut communiquer les avis lors de l'examen des listes par la Commission.

La Délégation produit un document de synthèse des différentes contributions et avis des partenaires consultés tout en actualisant les recherches documentaires correspondantes.

## L'étude préparatoire du groupe de travail

Le renouvellement des membres de la Commission a été l'occasion de revoir la composition du groupe de travail en septembre 2024. M. Jean-Michel Gausset, qui préside le groupe, est entouré de M<sup>mes</sup> Anne Burban et Christine Pénichon (qui remplacent M<sup>mes</sup> Anne-Marie Romulus et Martine Rousseau) et de M. Philippe Saint Raymond, ainsi que des représentants de l'Académie française, M. Jean-Mathieu Pasqualini, et, en alternance, M<sup>mes</sup> Marie Pérouse et Sophie Tonolo du Service du Dictionnaire, des représentants de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, M. Étienne Quillot et les trois

terminologues, M<sup>mes</sup> Julie Andreu et Nathalie Lanckriet et M. Valerio Emanuele, qui se relaient deux par deux.

Ce groupe examine à l'avance les listes afin d'identifier les termes qui peuvent être adoptés par la Commission sans examen ou par une brève délibération, mais aussi les éventuelles difficultés, pour lesquelles il fait des propositions ou pose des questions qui sont immédiatement communiquées aux experts. Ceux-ci transmettent ainsi la plupart du temps leurs réponses ou leurs contre-propositions, qui sont intégrées au dossier de la Commission ou distribuées en séance plénière.

Dans la plupart des cas, le groupe de travail approuve les termes proposés par les experts ou propose des amendements essentiellement rédactionnels portant sur les définitions ou les notes. Exceptionnellement, s'il suggère à la Commission un terme différent de celui soumis par les experts, ses propositions visent principalement à expliciter le terme, notamment par l'ajout d'un qualificatif pour le préciser, ou par l'ajout d'une forme développée en complément.

### Parmi les propositions du groupe de travail

- inverser l'entrée proposée par les experts, **environmentalisation**, et le terme concurrent mentionné en note, **verdissement**, en raison de l'usage déjà important et de la clarté pour exprimer la notion;
- proposer la forme développée **jeu multivolant** pour **multivolant** et une forme abrégée **sans-volant** pour **jeu sans volant**, conduisant les experts, en réponse à une remarque de l'Académie française, à privilégier les formes courtes **multivolant** et **sans-volant** en entrée principale, assorties de formes développées;
- ajouter la forme développée **photographe peintre de lumière** au terme **peintre de lumière**;
- simplifier la définition d'**accumulateur électrochimique** ou renvoyer en note une précision non définitoire de **cellule lame**;
- ajouter une fiche indépendante pour le **matériau d'intercalation**, évoqué par les experts dans la note de **matériau d'insertion**;
- inviter les experts de l'environnement à reprendre l'étude de l'**ingénierie de crise** afin de mettre en évidence la relation entre ce nouveau concept et la **gestion de crise**, déjà publiée.

Le groupe de travail a tenu 10 réunions en 2024, organisées par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, toutes en visioconférence (voir Annexe C.2).

## Les séances plénières de la Commission d'enrichissement de la langue française

Lors de l'examen en séance plénière, pour chaque liste étudiée, le président du groupe de travail rapporte les interrogations et les suggestions des membres du groupe de travail en présence du président du collège concerné, lui-même assisté des experts de son choix, avec qui le dialogue s'engage.

**La Commission a examiné 24 listes:** 7 listes en second examen, 11 listes en premier et second examens et 6 listes en premier examen (pour le détail par collège, voir Listes élaborées par les collèges, p. 31). Elle a vu en premier examen seulement **3 recommandations** qui ne nécessitaient pas de second examen.

La Commission s'attache d'abord à bien faire expliciter par les spécialistes les réalités ou les notions qu'il s'agit de désigner, s'assure que les définitions correspondent précisément à ces notions, et qu'elles sont clairement formulées; elle s'informe aussi de l'usage qui est fait du terme étranger par les professionnels et vérifie la pertinence de l'équivalent proposé. Soucieuse de répondre du mieux possible aux besoins des utilisateurs, elle choisit enfin le terme qu'elle juge le plus adapté, avant de le soumettre à l'avis de l'Académie française.

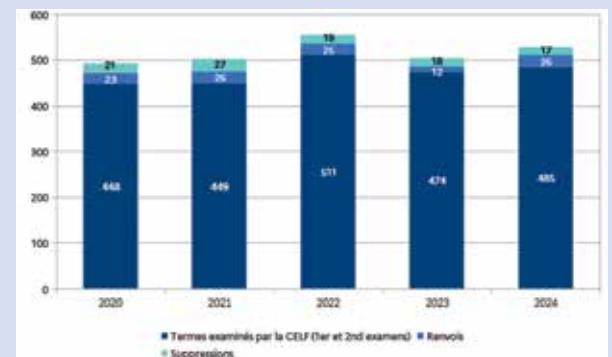
*«Ce qui est le plus frappant est la qualité du travail qui fonde les propositions et les décisions des différents intervenants. Les dossiers sont fournis, précis et argumentés. Quel que soit le sujet, les informations apportées par des spécialistes et des professionnels expérimentés sont exhaustifs et de très grande qualité. De plus la capacité d'écoute, et la courtoisie dont font preuve les différents membres de la Commission venant d'horizons très divers permet sous la houlette du président de prendre des décisions par un consensus remarquable et ainsi de valider des propositions ou refaire travailler un mot ou une définition.»*

Hubert Rodarie, membre de la Commission d'enrichissement de la langue française



Les décisions de la Commission restent ainsi le fruit d'un consensus obtenu au terme d'un dialogue particulièrement fécond, qui permet d'améliorer les termes et les définitions, depuis les propositions initiales des groupes d'experts – examinées par la Commission puis par l'Académie française qui fait part de ses remarques et questions, auxquelles les groupes d'experts répondent – jusqu'aux validations définitives de la Commission, de l'Académie française et du ministre concerné.

En 2024, la Commission d'enrichissement de la langue française a examiné **485** termes, dont **278** en premier examen et **207** en second examen, dans la moyenne des années antérieures. Grâce à la qualité des listes transmises par les experts, le nombre de termes renvoyés et supprimés reste faible.



Les synonymes qui concurrencent inutilement le terme principal sont souvent écartés: **agriculture de stockage du carbone**, synonyme d'**agrostockage de carbone**, **e-carburant**, synonyme d'**électrocarburant**, de même que certaines formes développées, dont **batterie lithium-ion au phosphate de fer et de lithium** (pour **batterie phosphate de fer et de lithium**).

Il arrive plus rarement que la Commission n'estime pas nécessaire de recommander un terme, tel **gestion responsable**, sans équivalent étranger et aisément compréhensible.

Quant aux termes renvoyés, ils le sont soit à la demande de la Commission qui réclame un complément d'information, soit à l'initiative des collèges qui souhaitent en reprendre l'étude pour compléter la définition et les représenter avec d'autres termes connexes.

### Remettre un terme sur le métier

Lors de l'examen d'une liste de la santé, les échanges entre la Commission et les experts ont conduit les seconds à demander le retrait de **supercontrôleur du VIH** (en anglais *elite controller*) – afin de prendre en compte l'avancée de la recherche médicale –, et de **vaccin multivalent** ou **vaccin polyvalent**, afin de s'assurer de ce qui les distingue du **vaccin combiné**. Dans une nouvelle liste examinée en fin d'année, la Commission a pu adopter, d'une part, **vaccin combiné** et, d'autre part, **vaccin multivalent** et son synonyme **vaccin polyvalent**, avec des définitions établissant clairement la distinction entre ces deux concepts.

La DGLFLF, dans le cadre de sa politique d'ouverture des séances de la Commission à un public choisi, a notamment accueilli des étudiants en traduction et interprétation de l'université de Genève et en master de traduction et de communication de l'ISIT.

L'année 2024 confirme la bonne tenue de la procédure d'examen des termes puisque moins de 9,5 semaines se sont écoulées en moyenne entre la réception d'une liste et son premier examen par la Commission.

**Le cycle complet de la réception jusqu'à la publication dure 7,5 mois**, en légère hausse par rapport à la moyenne de 7 mois relevée en 2023, mais nettement en deçà des chiffres des années antérieures (9,5 mois en 2022, 12 mois en 2021, 11 mois en 2020 et 2019).

La DGLFLF s'est chargée de l'organisation et du secrétariat des 10 séances plénières de la Commission – qui se sont toutes tenues en mode hybride – et de la séance exceptionnelle d'installation (voir Annexe C.2).

### La validation par l'Académie française

La participation des membres du Service du Dictionnaire de l'Académie française aux réunions du dispositif instaure, à toutes les étapes de l'examen des termes, un dialogue fructueux entre experts du domaine et spécialistes de la langue et du lexique.

Au cours de l'année 2024, M. Jean-Mathieu Pasqualini, directeur de cabinet du secrétaire perpétuel, a participé aux travaux de la Commission d'enrichissement de la langue française au titre de représentant du secrétaire perpétuel. De plus, un membre au moins du Service du Dictionnaire était présent aux réunions mensuelles de la Commission, ainsi qu'à la plupart des réunions des collèges. Trois lexicographes de ce service – M<sup>mes</sup> Sophie Tonolo, Marie Pérouse et Meritxell Argence – accompagnent les travaux des collèges.

Saisie des propositions de la Commission, l'Académie française rend ses avis, assortis d'observations circonstanciées qui nourrissent la discussion avec les groupes d'experts, avec un délai moyen supérieur à 8 semaines, inférieur aux 4 mois prévus par le décret (art. 9), mais en hausse comparativement à 2023. L'examen de certaines listes a cependant pris 14 semaines et les 4 mois ont été dépassés pour quelques termes de biologie.

## Des avis favorables ou réservés

Les experts apprécient et acceptent, le plus souvent sans discussion, les reformulations de rédaction des définitions et des notes quand elles ne portent que sur la forme, parce que plus élégantes, plus intelligibles pour les néophytes du domaine en question, et tout aussi exactes du point de vue scientifique ou technique. Dans d'autres cas, les propositions de l'Académie mettent les experts sur la voie, principalement en reformulant des définitions ou des notes – une question ou une suggestion aidant les experts à trouver une rédaction aussi précise qu'intelligible –, ou encore en interrogeant la clarté ou la longueur du terme. Ainsi, l'Académie jugeant trop large le terme **sexualité chimique** a proposé **sexualité sous drogue** avec un sigle **SSD**, que les experts ont retenu en privilégiant le pluriel avec **sexualité sous drogues**.

Pour le **navire à propulsion vérique**, les experts ont repris à leur compte la forme abrégée **navire vérique** proposée par l'Académie, de même que les reformulations des définitions des termes **train de bateaux** et **bateau de tête**.

## Le second examen

Pour toutes les listes étudiées, la procédure d'examen est fondée sur une concertation étroite avec chaque groupe d'experts concerné et l'Académie française. Lorsque l'Académie rend sur une liste de termes adoptés par la Commission d'enrichissement de la langue française un premier avis, qui peut être assorti d'observations, la Délégation établit un document récapitulant les principales étapes et comprenant cet avis. Ce document est transmis au groupe d'experts concerné qui formule ses positions et contre-propositions éventuelles. Cette réponse, étayée par une argumentation affinée et plus précise, est examinée par la Commission qui communique à nouveau à l'Académie les termes adoptés.

## La validation par le ministre concerné

« Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la Commission le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la Commission les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions » (art. 9). Cette validation est préparée en amont par le haut fonctionnaire. Il s'assure auprès des services et du cabinet du ministre que les propositions du collège sont en adéquation avec la politique du Gouvernement, afin de ne pas s'exposer à une opposition du ministre à la publication d'un terme au *Journal officiel*. Cette étape est en général bien préparée grâce à la participation de représentants de l'administration et des services au groupe d'experts.

Pour les listes de vocabulaire relevant de plusieurs champs ministériels, comme le nucléaire et les énergies, la Commission a interrogé systématiquement les ministres compétents pour l'énergie et l'industrie. Pour la liste et les deux recommandations qui relèvent à la fois de l'éducation et de l'enseignement supérieur et de la recherche, la Commission a interrogé les deux ministres concernés en 2024. Enfin, le vocabulaire des batteries a été soumis aux ministres compétents pour l'industrie, la transition énergétique et les transports.

**En 2024, 19 listes ont été soumises aux ministres intéressés pour accord avant publication, ainsi que 4 recommandations.**

## Analyse de termes étudiés et publiés en 2024

Le choix d'un terme clair facilitant la compréhension de la notion qu'il désigne, la Commission d'enrichissement de la langue française a publié de nombreux néologismes – formels ou sémantiques –, tous en adéquation avec leur définition. On retiendra également la forte convergence entre les préoccupations des experts et les besoins exprimés par les citoyens.

### Des néologismes de forme

**alipoprotéine** (type de lipoprotéine, biologie), **badiste** (joueur ou joueuse de badminton), **batterie tout-solide** (batterie dont tous les éléments sont à l'état solide), **cellule lame** et **cellule poche** (types de cellules électrochimiques), **DEMO** (EMDR, psychothérapie utilisant les mouvements des yeux comme stimulation sensorielle), **épisosome** (spliceosome, biologie), **masse-tige** (drill collar, domaine du forage), **métapopulation** (ensemble de populations d'une même espèce dont les habitats conservent une connectivité écologique), **minimaison et micromaison** (tiny house), **multivolant** et **sans-volant** (séquences d'entraînement en badminton), **nanoanticorps**, **parabadminton** et **parabadiste** (joueur, -euse de parabadminton), **plateformisation** (recours aux plateformes en ligne pour la mise en contact des acteurs économiques), **ramasse-et-va** (pick and go, rugby), **santéisme** (healthism, culte de la santé), **signature ADN** (barcode, segment d'ADN suffisamment distinctif pour être spécifique d'un individu ou d'un taxon), **sûreté-criticité** (nucléaire), **tout-à-la-demande** (everything as a service, XaaS), **traçologie** (forensic science, étude scientifique des traces, sciences et enquêtes judiciaires), **transformeur** (transformer, intelligence artificielle), **tube-guide** (composant d'un squelette d'assemblage combustible nucléaire).

Retrouvez la fiche complète de ces termes en consultant [www.franceterme.culture.fr](http://www.franceterme.culture.fr).

### Et le terme de l'année 2024 est...

#### BADISTE



Dans la lutte de pouvoir, nous vous proposons de voter pour votre terme préféré de 2024 parmi notre sélection. Ce sondage a été marqué par une mobilisation exceptionnelle de la Fédération française de badminton : le terme **badiste** a en effet recueilli 1977 suffrages... sur 1762 votés ! C'est pourquoi nous mettons également à l'honneur le terme arrivé deuxième ce champion hors catégorie :

#### DÉMYSTIFICATION

Je consulte les résultats détaillés

Dans une optique de transparence, les néologismes de forme peuvent être accompagnés de variantes, plus explicites. **Sans-volant** a ainsi été recommandé comme substantif, assorti d'une forme développée, transparente, **jeu sans volant**; **culte de la santé**, **particule d'épissage** et **science de la trace** ont été respectivement recommandés comme synonymes de **santéisme**, **épisosome** et **traçologie**.

À l'inverse, il arrive que la Commission d'enrichissement de la langue française fasse le choix de recommander des termes explicites, le plus souvent des locutions, et de proposer comme variantes des néologismes formels, plus concis, et souvent moins transparents. C'est le cas, en 2024, de **sûreté-criticité**, synonyme de **maîtrise des risques de criticité**, ou de **DEMO**, acronyme facile à prononcer de **déconditionnement émotionnel par les mouvements oculaires**.

Plusieurs néologismes de forme, considérés comme des quasi-synonymes de termes recommandés, sont mentionnés en note. C'est le cas d'**améneigement** (pour **aménagement empirique**), dont l'usage est attesté au Québec pour désigner l'aménagement des espaces publics fondé sur l'analyse des traces laissées dans la neige par les usagers. C'est également le cas d'**environnementalisation** (pour **verdissement**), de **nanocorps** (pour **nanoanticorps**), ou encore de **prospective design** (pour **prospective inspirée du design**).

D'autres, non transparents ou ne respectant pas les critères morphosyntaxiques du français figurent également en note, mais leur usage est déconseillé, voire proscrit, car il s'agit de calques ou d'emprunts aménagés de l'anglais tels « wokisme » (la Commission lui a préféré **culture de la déconstruction** et **culture de l'éveil**) ou « approche programme » (en anglais *program approach*) déconseillé par la Commission au profit d'**approche curriculaire**, ou de termes dérivés de noms de marque, tel « ubérisation », variante de la recommandation **plateformisation**, ou encore de termes peu compréhensibles. C'est le cas, par exemple, de « contactothérapie », dont la formation ne permet pas de saisir qu'il s'agit d'un type de radiothérapie, à la différence de **radiothérapie de contact**, ou de « ressourcisme », auquel la Commission a préféré **utilisation raisonnée de la nature**.

La plupart des néologismes formels publiés au *Journal officiel* en 2024 ont été créés soit par composition, à partir d'éléments d'origine grecque et latine (**méta-**, **nano-**, **para-**, **-some**, **-logie...**), ou de mots existants (**infolettre**, **masse-tige**, **ramasse-et-va...**), soit par dérivation (**transformeur**, **santéisme...**), soit par simple apposition (**cellule lame**, **cellule poche**, **signature ADN...**).

Dans la lignée du travail sur le parapport entamé en 2023 à l'initiative du collège Sport, deux termes formés avec le préfixe « para- » sont venus compléter le vocabulaire des parasports: **parabadiste** (**badiste** étant lui-même un néologisme<sup>1</sup>) et **parabadminton**.



## Des néologismes sémantiques

**acharnement meurtrier** (*overkill*, droit), **alignement pédagogique** (*constructive alignment*, mise en cohérence des activités pédagogiques et des modalités d'évaluation avec les objectifs d'apprentissage), **apprentissage antagoniste** (*adversarial machine learning*, intelligence artificielle), **à rejouer!** (*let*, badminton), **banaliser** (éducation), **connecteur** (*crossover sub*, outil utilisé en forage), **connectivité écologique** (*ecological connectivity*), **contrat d'intéressement social** (*social impact bond*), **culture de la déconstruction** et **culture de l'éveil** (*woke culture*), **déconstruction** (habitat et construction), **démystification** et **démystifier** (*debunk[ing]*, lutte contre les infox), **emballement thermique** (*heat burst*, météorologie), **espace de confiance** (*safe space*, sciences humaines), **gouvernance moniste** (*one-tier board*, modèle de gouvernance), **instruction** (*prompt*, intelligence artificielle), **métier vert** (*green job*), **modèle génératif** (intelligence artificielle), **œil ou œil du connaisseur** (*connoisseurship*, arts), **réacteur intégré** (*integral reactor*, pool-type reactor, nucléaire), **rétroaction cérébrale** (*neurofeedback*, santé), **stabilisateur** (*drilling stabilizer*, forage), **train de bateaux** ou **train fluvial** (*platooning*), **traiteur tout en ligne** (*dark kitchen*), **utilisateur, -trice pionnier, -ière** (*lead user*), **verdissement** (*greening*).

Retrouvez la fiche complète de ces termes en consultant [www.franceterme.culture.fr](http://www.franceterme.culture.fr).

Les néologismes sémantiques recommandés en 2024 sont généralement constitués d'un substantif suivi d'un adjectif: **apprentissage antagoniste**, **gouvernance moniste**, **modèle génératif**, **rétroaction cérébrale**...

Dans la majorité des cas, ces néologismes sont choisis en raison de leur caractère explicite, la transparence étant l'un des premiers critères de choix des termes: **réacteur intégré** (désignant un réacteur dont la cuve intègre les équipements nécessaires à l'extraction de la chaleur), **espace de confiance** (*safe place* en anglais).

Certains néologismes sémantiques sont métaphoriques tels que **œil (du connaisseur)**, sur le modèle du nez en parfumerie, ou **train fluvial** (convoy de bateaux sur une voie d'eau).

En 2024, l'adjectif « vert » (**métier vert**) et ses dérivés (**verdissement**, recommandé dans un sens différent de celui attesté par les dictionnaires d'usage) confirment leur retour en grâce (après la **finance** et les **obligations vertes** en 2023), un temps délaissés par les experts du dispositif en raison de la polysémie du qualificatif.

## Des termes sans équivalent étranger

En 2024, dix-huit notions publiées au *Journal officiel* n'ont pas d'équivalent étranger. Elles relèvent en majorité des domaines de l'éducation, du nucléaire et de l'urbanisme, des domaines où l'influence de l'anglais est moins grande que dans d'autres.

**alimentation en UF<sub>6</sub>**, **caisson d'un réacteur UNGG** et **gestion du combustible** (nucléaire), **badiste**, **badminton de plein air** et **parabadiste** (sport), **banaliser**, **entraînement d'écriture**, **formation académique** et **mur collaboratif** (enseignement), **déconstruction**, **maquette numérique de paysage** et **urbanisme transitoire** (urbanisme), **client, -e potentiel, -elle** (économie), **matériau d'intercalation** (chimie), **navire à propulsion vélue** (transport maritime), **recherche de signature ADN dans l'environnement** (biologie), **utilisation raisonnée de la nature** (environnement).

Retrouvez la fiche complète de ces termes en consultant [www.franceterme.culture.fr](http://www.franceterme.culture.fr).

En 2024, la Commission d'enrichissement de la langue française a considéré que deux équivalents anglais étaient entrés dans la langue française. C'est le cas de « **airbadminton** » et de « **prospect** », respectivement publiés comme équivalents admis de **badminton de plein air** et de **client, -e potentiel, -elle**.

Pour les autres termes publiés sans équivalent étranger, la Commission a préféré un terme transparent à un terme utilisé par les professionnels et considéré comme jargonneux, voire trompeur. C'est le cas par exemple d'**alimentation en UF<sub>6</sub>**, préféré à « émission d'UF<sub>6</sub> » qui peut induire une confusion, car on injecte l'UF<sub>6</sub> dans l'équipement qui, lui, n'en émet pas !

Dans le cas de **mur collaboratif**, les équivalents en usage (*Digipad* et *Padlet*) sont en réalité des noms de marque, dont l'usage, proscrit, est mentionné en note; il s'agit là de proposer un équivalent français qui puisse rendre compte d'un usage professionnel grandissant.

## Le dialogue terminologique en francophonie

Le dispositif s'inspire dans la mesure du possible, des propositions de ses partenaires francophones lorsqu'elles sont enregistrées par ces derniers. Il a ainsi recommandé **contenu de marque**, pour l'anglais *brand content* (GDT<sup>1</sup>-2015), **radiothérapie de contact**,

1. Ce terme était absent des dictionnaires d'usage, à l'exception du Petit Robert.

1. Grand dictionnaire terminologique, Office québécois de la langue française: <http://www.oqlf.gouv.qc.ca>

*contact (radiation) therapy* (GDT-2000, Termium<sup>1</sup>-2008), **minimaison**, *tiny house* (GDT-2016, Termium-2018), **plateformisation**, *platformization* (GDT-2017, Termium-2016), ou encore **capacité nominale (d'une batterie)**, *capacity, rated battery capacity, rated capacity* (GDT-2017, Termium-2008).

Mais la Commission d'enrichissement de la langue française fait parfois des choix qui divergent de ceux faits par ses partenaires francophones : pour l'anglais *safe place*, *safe space*, **espace de confiance** face à **espace sûr** et **espace sécuritaire** (GDT-2019, Termium-2023), pour **(DNA) barcode**, **signature ADN** face à **code à barres génétique** (GDT-2007), pour **prompt**, **instruction générative** face à **requête** (GDT-2023, Termium-2025), et pour **program approach**, **approche curriculaire** face à **approche-programme** (GDT-2004).

D'ailleurs, les Québécois et les Canadiens francophones ne font pas non plus toujours les mêmes choix. C'est le cas, par exemple, de l'anglais *craving* (pour lequel le dispositif recommande **besoin impérieux**), dont les équivalents proposés par le GDT sont **état de besoin, état de manque et attachement maladif**, alors que *Termium* signale **envie impérieuse, envie irrépressible et envie irrésistible**; et de l'anglais *formal training*, qui a pour équivalent **formation institutionnelle** dans le GDT, alors que *Termium* opte pour **formation structurée et formation formelle (formation académique est, quant à lui, l'équivalent recommandé par la Commission)**. D'autres exemples, tels *service boat* et *drilling stabilizer*, ne figurent pas dans *Termium*, contrairement au GDT (**bateau de service, stabilisateur**) et au dispositif français (**navire de service, stabilisateur**).

Si *Termium* et le GDT peuvent être plus prompts que la Commission à enregistrer les notions nouvelles dans certains domaines – les procédures de mise en ligne ne peuvent se comparer, le processus de normalisation de la Commission exigeant une large consultation et une validation par toutes les parties –, la mise à l'étude des termes dans le dispositif français peut être antérieure aux mises en ligne des partenaires nord-américains. C'est le cas, par exemple, dans le domaine de l'intelligence artificielle, **d'intelligence artificielle générative** (*GenAI, generative AI, generative artificial intelligence*), et, dans le domaine des batteries, de **batterie tout-solide** (*all solid-state battery, solid-state battery*), ajoutés dans le GDT après la publication de ces termes au *Journal officiel*, ou de **modèle fondateur, modèle de fondation** (*foundation model*), relevant du domaine de l'intelligence artificielle, qui a, depuis sa mise à l'étude en 2024 et la consultation du réseau francophone de la Commission, fait l'objet d'une fiche dans *Termium*.

**Comparaison des termes publiés par la Commission d'enrichissement de la langue française, l'Office québécois de la langue française et le Bureau de la traduction du Gouvernement du Canada**

Quelques exemples	Commission	GDT	Termium
<i>all solid-state battery (ASSB), solid-state battery (SSB)</i>	batterie tout-solide	batterie tout solide	batterie entièrement solide
<i>battery cell, cell, electrical accumulator, electrochemical accumulator.</i>	accumulateur électrochimique	pile électrochimique	élément de batterie
<i>cloud kitchen, dark kitchen, delivery-only restaurant, ghost kitchen, ghost restaurant, online-only restaurant, virtual restaurant</i>	traiteur tout en ligne	cuisine fantôme	restaurant virtuel
<i>cost per lead (CPL)</i>	coût par contact confirmé	coût par action	coût par transaction, coût par demande,
<i>cylindrical cell</i>	cellule cylindrique	pile cylindrique	–
<i>eye movement desensitization and reprocessing (EMDR)</i>	déconditionnement émotionnel par les mouvements oculaires	–	intégration neuro-émotionnelle par les mouvements oculaires
<i>gig economy</i>	travail à la tâche	économie à la demande, économie à la tâche, économie des petits boulots	économie à la demande, économie de petits boulots
<i>hot spot</i>	point chaud radiologique	–	point chaud
<i>office space planner, space planner</i>	concepteur, -trice d'espace de travail	–	planificateur, -trice d'aménagements fonctionnels de bureaux
<i>nanobody, single-domain antibody (SdAb)</i>	nanoanticorps	–	anticorps à domaine unique, nanocorps
<i>prospect</i>	client, -e potentiel, -elle	client éventuel, cliente éventuelle	client potentiel, client éventuel, client en vue, prospect, prospecté
<i>sneckdown</i>	aménagement empirique	–	améneigement
<i>text token, token</i>	jeton textuel	jeton	–
<i>transformer</i>	transformeur	–	réseau autoattentif, réseau auto-attentif, réseau de neurones autoattentif, réseau de neurones auto-attentif, transformeur

1. *Termium plus, Gouvernement du Canada*: <https://www.btb.termiumplus.gc.ca>

Par ailleurs, au-delà des divergences de désignations, existent aussi des divergences dans le choix des notions retenues. Ces divergences se justifient en particulier lorsque les réalités que l'on souhaite dénommer sont propres aux zones géographiques associées aux bases de données. Ainsi, sur les **18** notions relevant de l'ingénierie nucléaire, parmi lesquelles un certain nombre de termes spécifiques à la gestion du nucléaire en France, publiées au *Journal officiel* en 2024, **4** seulement figuraient dans le *GDT*, tandis que *Termium* n'en répertoriait que **3**.

Sur les **14** notions d'intelligence artificielle publiées en 2024, seules **4** étaient présentes dans le *GDT* et **7** dans *Termium*. Enfin, sur les **16** notions relevant du domaine du rugby et du badminton, publiées en 2024, **1** seulement était enregistrée par le *GDT* et **3** dans *Termium*.

Si l'on considère la totalité des publications au *Journal officiel*, **60 %** des notions proposées par le dispositif français<sup>1</sup> sont absentes du *GDT*, soit 104 sur 173 notions en 2024. Sur les **40 %** de notions communes, **38 %** ont au moins une désignation identique, **62 %** n'ont pas la même désignation, les divergences de choix concernant essentiellement le vocabulaire de la culture, des énergies et des batteries. Sur **14** listes publiées par le dispositif français, **12** comportent moins de 50 % de notions présentes dans le *GDT*. Il s'agit notamment des domaines de la culture, du sport (rugby et badminton), de l'urbanisme, du transport maritime, de l'économie et de la finance, de l'informatique et du nucléaire. Des données très similaires concernent la base de données *Termium*: sur **14** listes publiées par le dispositif français, 10 comportent moins de **50 %** de notions présentes dans *Termium*. Il s'agit, semblablement au *GDT*, des domaines du sport (rugby et badminton), de l'urbanisme, du transport maritime, de l'économie et de la finance, de la biologie, du nucléaire, de l'éducation et des batteries.

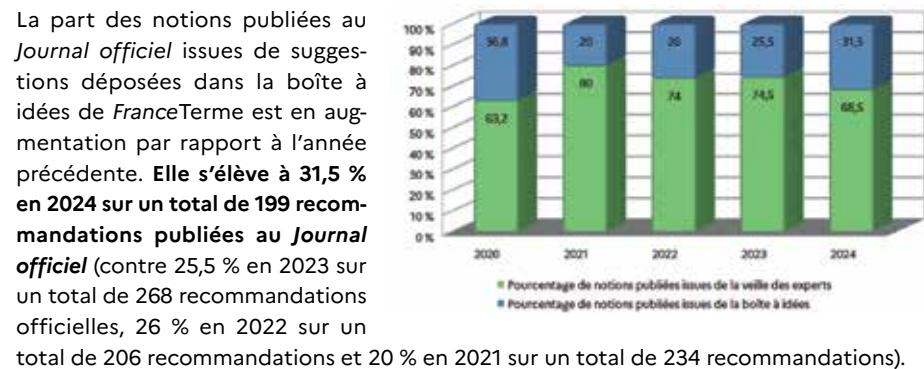
### La contribution du public à l'enrichissement

Parmi les notions publiées au *Journal officiel* en 2024, **62** ont été signalées par des internautes, très souvent en phase avec les propositions des experts.

- **acharnement meurtrier, overkill**
- **aménagement empirique [urbanisme], sneakdown**
- **approche curriculaire [éducation], program approach**
- **appui aux énergies intermittentes, back-up**
- **attribution d'une signature ADN (ASA), barcoding ou DNA barcoding**
- **badiste ou joueur, -euse de badminton, shuttler**
- **besoin impérieux [santé], craving**
- **broyat noir (de piles ou d'accumulateurs électrochimiques), black mass**
- **concepteur, -trice d'espace (de travail), (office) space planner**
- **conception d'espace (de travail) ou aménagement d'espace (de travail), (office) space planning**
- **contact confirmé [économie et gestion d'entreprise], lead**
- **contenu de marque ou contenu promotionnel, brand content**
- **contrat d'intérêt social (CIS) [finance], social impact bond (SIB)**
- **culture de la déconstruction ou culture de l'éveil, woke culture ou wokisme**
- **démystification, debunk ou debunking**

- **démystifier, debunk (to)**
- **descente d'eaux de surface [océanographie], downwelling**
- **emballage thermique [météorologie], heat burst**
- **épisosome ou particule d'épissage [biologie], spliceosome ou splicing particle**
- **escroquerie aux cyberjetons ou arnaque aux cyberjetons, rug pull**
- **espace de confiance, safe place ou safe space**
- **étiologie d'évènements extrêmes (EEE) [météorologie], (extreme) event attribution (EEA)**
- **évaluation immunologique, immunobridging**
- **falsification de flux [audiovisuel], fake streaming**
- **faux flux [audiovisuel], fake stream**
- **formation académique (I), formal training, et formation académique (II)**
- **formation non académique, informal training ou non-formal training**
- **génération automatique d'image [intelligence artificielle], AI image generation, automatic image generation, image2image, image-to-image, text2image ou text-to-image**
- **habillage éthique, fairwashing**
- **identification par signature ADN (ISA), metabarcoding**
- **infolettre ou lettre d'information, newsletter**
- **jeton textuel [informatique], (text) token**
- **journalisme de marque ou journalisme promotionnel, brand journalism**
- **maquette numérique de paysage (MNP)**
- **maquette numérique urbaine (MNU), city information modeling (CIM)**
- **métier vert, green job**
- **minimaison ou micromaison, tiny house**
- **modèle génératif [intelligence artificielle], (deep) generative model ou foundation model**
- **mur collaboratif [éducation]**
- **obligation de projet ou obligation liée à un projet d'intérêt public (OPIP), project bond**
- **œil (du connaisseur) [arts], connoisseurship**
- **passe au contact [rugby], offload**
- **plateau de bureau flexible ou bureau flexible, flex desk ou flex office**
- **prospective inspirée du design, design fiction**
- **prospective sanitaire, surveillance prospective sanitaire, horizon scanning**
- **pyrogazéification, pyrogasification**
- **radiothérapie de contact, contact therapy**
- **ramasseur, -euse bénévole (de déchets), trashbuster**
- **recherche de signature ADN dans l'environnement**
- **rétablissement du transit (sédimentaire) littoral, by-passing**
- **rétroaction cérébrale, neurofeedback (NFB)**
- **stockage de la neige, snow farming ou snowfarming**
- **suicide par police interposée, suicide by cops**
- **(système de) gestion de la batterie ou gestion optimisée de la batterie (GOB), battery management system (BMS)**
- **technologie touristique, travel tech**
- **tiers-lieu, third place**
- **traçologie ou science de la trace, forensic science**
- **transformeur [intelligence artificielle], transformer**
- **travail à la tâche, gig economy**
- **verdissement, greening**
- **vote sur les enjeux climatiques [finance], say on climate (vote)**

<sup>1</sup>. Ce pourcentage est presque identique aux niveaux des années antérieures : 60 % en 2021, 53,85 % en 2022 et 59,3 % en 2023.



19 des notions en cours d'examen à la Commission d'enrichissement en 2024, dont la publication au *Journal officiel* est attendue au premier semestre 2025, sont issues de la boîte à idées.

#### Apport des suggestions aux travaux des groupes d'experts

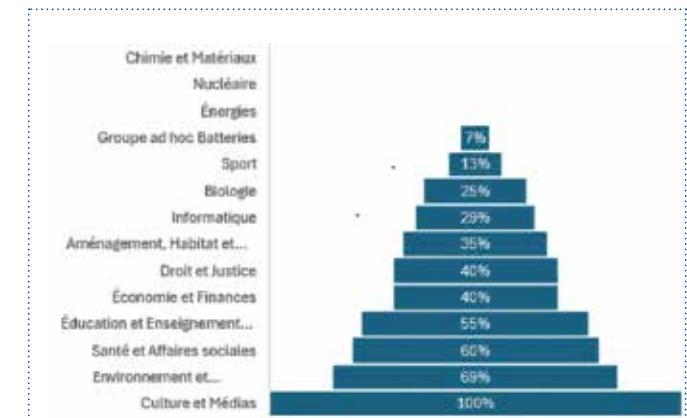
	Suggestions pub. JO en 2024	Recomm. pub. JO en 2024	% 2024	% 2023	% 2022	% 2021	% 2020
Agriculture	-	-	-	25 %	-	47 %	-
Aménagement, Habitat et Mobilités	8	23	35 %	33 %	25 %	11 %	63 %
Automobile	-	-	-	-	0 %	-	30 %
Biologie	3	12	25 %	6 %	0 %	13 %	-
Chimie et Matériaux	-	-	-	33 %	14 %	15 %	40 %
Culture et Médias	10	10	100 %	50 %	72 %	100 %	58 %
Défense	-	-	-	-	-	-	77 %
Droit et Justice	4	10	40 %	70 %	-	34 %	-
Économie et Finances	8	20	40 %	41 %	20 %	19 %	-
Éducation et Enseignement supérieur	5	9	55 %	27 %	38 %	18 %	-
Énergie nucléaire	0	18	0 %	0 %	-	0 %	0 %
Énergies	0	11	0 %	7 %	-	0 %	0 %
Environnement et Développement durable	11	16	69 %	73 %	44 %	18 %	-
Informatique	4	14	29 %	60 %	56 %	27 %	-
Relations internationales	-	-	-	22 %	27 %	-	55 %
Santé et Affaires sociales	6	10	60 %	50 %	54 %	-	45 %
Spatiologie	-	-	-	8 %	-	-	0 %
Sport	2	16	13 %	6 %	0 %	-	93 %
Télécommunications	-	-	-	22 %	67 %	22 %	55 %
Groupe ad hoc Batteries	2	27	7 %	-	-	-	-



Comme les années précédentes, et en toute logique, les termes publiés au *Journal officiel* sur proposition des collèges dont le champ d'activité est purement scientifique ne sont pas ou très peu issus de la boîte à idées. La veille terminologique de ces collèges est donc assurée par leurs membres. Il s'agit d'une veille exclusivement endogène dans le cas du collège Nucléaire par exemple. Exceptionnellement, en 2024, 3 termes publiés sur proposition du collège Biologie sont issus de la boîte à idées : sur ces 3 termes, 2 sont liés à l'environnement et ne revêtent pas le caractère purement scientifique des travaux habituels du collège.

À l'inverse, la veille de certains collèges coïncide avec celle des internautes, comme celle du collège Culture et Médias, dont 100 % des termes recommandés en 2024 provenaient de la boîte à idées, du collège Environnement et Développement durable (69 %), du collège Santé et Affaires sociales (60 %), ou encore du collège Éducation et Enseignement supérieur (55 %).

Certains collèges dont le champ d'activité fait l'objet d'un très grand nombre de suggestions n'ont pas profité de la veille exogène : c'est le cas, en 2024, du collège Sport, qui a répondu prioritairement aux besoins de désignations et de définitions des fédérations sportives, ces dernières étant les premières destinataires du vocabulaire recommandé.



Suggestions ayant abouti à une recommandation officielle

Au-delà de la contribution à la production de nouvelles recommandations, le public contribue également aux travaux du dispositif d'enrichissement, en signalant, par le biais de la boîte à idées, le formulaire de contact ou par courriel, les termes et définitions déjà parus qu'il leur semble nécessaire de réviser, comme cela a été le cas d'**infolettre** en 2024.

# L'implantation des termes

## L'étude des termes publiés en 2014

Seuls le temps et le recours à des indicateurs objectifs et comparables permettent de mesurer le degré d'implantation des termes recommandés au *Journal officiel*. La Délégation a donc décidé d'étudier l'implantation de termes recommandés en 2014, une période de 10 ans semblant suffisante pour disposer du recul nécessaire et pour analyser l'évolution du processus d'implantation des termes en compétition avec les anglicismes et d'éventuelles désignations concurrentes écartées lors du processus d'adoption. La Délégation a confié l'étude au laboratoire «Cognition, Langues, Langage, Ergonomie» (CLLE), une unité mixte de recherche du CNRS et de l'Université Toulouse 2, où elle a été conduite par M<sup>mes</sup> Amélie Josselin-Leray et Josette Rebeyrolle et MM. Franck Sajous et Johann Tournebize. Le laboratoire CLLE a été choisi pour son expérience en la matière, ayant déjà analysé en 2001 et en 2007 l'implantation de termes économiques et financiers officiels et ayant mis en œuvre une méthodologie éprouvée.

### Méthodologie

Les études menées pour mesurer l'ancrage d'un terme nouveau dans la langue souffrent habituellement de nombreux biais : elles sont souvent seulement quantitatives, ne tiennent pas toujours compte de la polysémie des expressions comptabilisées, portent sur des corpus inappropriés, n'analysent pas suffisamment la nature des sources en lien avec la présence ou l'absence du terme étudié, négligent de mesurer l'évolution diachronique, etc.

Le laboratoire CLLE a apporté le plus grand soin à la conception et à la précision de la méthodologie, afin notamment de prendre en compte le poids croissant des ressources en ligne. L'étude vise tant à montrer l'évolution continue de l'implantation sur une période longue, depuis l'émergence du terme jusqu'à aujourd'hui, qu'à mesurer l'implantation des termes relativement à celle de l'anglicisme à remplacer, en comparant année après année la proportion d'emploi du terme recommandé et celle de celui qu'il vise à substituer ou celle de termes français concurrents désignant la même notion. Une des modalités de l'étude compare l'évolution des termes à la fois dans un corpus de textes de presse et dans un corpus de textes scientifiques. Différents facteurs sont en outre examinés<sup>1</sup>, notamment :

#### 1. Le contexte de la recommandation :

- le terme adopté est-il déjà en usage ou est-il une création ?
- quel est le degré d'implantation de l'anglicisme à remplacer, du terme recommandé s'il avait déjà un usage ?
- le terme est-il semblable ou différent de préconisations d'autres institutions linguistiques ?
- l'anglicisme et le terme adopté, s'il avait déjà un usage, sont-ils déjà référencés dans d'autres ressources lexicales ?

#### 2. Les caractéristiques lexicales et sémantiques du terme recommandé et de ses concurrents anglais et français :

- l'anglicisme est-il composé de mots «courants», faciles à prononcer pour un francophone ?
- le terme recommandé est-il explicite sémantiquement, est-il une traduction littérale de l'anglicisme ou d'un sens proche ?
- le terme recommandé est-il spécifique au concept à nommer ou a-t-il d'autres sens dans la langue générale ou dans un autre domaine ?
- quel est le degré de technicité de l'anglicisme et du terme recommandé ? S'agit-il d'une déterminologisation ou au contraire d'une spécialisation ? Le terme appartient-il à la langue générale, au «lexique scientifique transdisciplinaire» ?
- le terme comme l'anglicisme sont-ils courts ou longs ?
- le terme est-il formé avec un élément formant très productif ou tombé en désuétude (*cyber-, éco-, méga-, trans-*) ? Ou de quel autre procédé de formation relève-t-il ?

### Notions sélectionnées

10 notions ont ainsi été sélectionnées parmi les termes recommandés en 2014. Sans représenter l'amplitude des domaines couverts par le dispositif, elles sont le reflet des principaux champs de développement de la néologie scientifique et technique du moment : numérique, interdisciplinarité, écoresponsabilité, participation... :

- blogue et blog
- cyberconférence et e-conference, web conference, web conferencing
- données ouvertes et open data
- écoconduite et eco-driving, efficient driving
- équilibre sur sangle et slacklining
- évaluation par les pairs et peer-review
- jumelage électronique et e-twinning
- mégadonnées et big data
- production participative et crowdsourcing
- transmédia et crossmedia, transmedia storytelling

Les résultats de l'étude, achevée pour la moitié des termes, feront l'objet d'une restitution spécifique en 2025.

## Les termes recommandés dans les dictionnaires

Si l'objet d'une base de données terminologiques, qui recense les termes (des mots ou des groupes de mots) d'un domaine technique, est distinct de celui d'un dictionnaire d'usage, qui répertorie les mots de la langue courante, certains termes passent plus ou moins vite de la base au dictionnaire en fonction de leur circulation et de l'actualité. Les termes recommandés sont repris lorsqu'un éditeur de dictionnaire considère qu'ils sont devenus d'usage courant.

### Le Petit Larousse

Quelques termes recommandés entrent dans le Petit Larousse 2025<sup>1</sup>, certaines attestations étant concomitantes, d'autres étant nettement différenciées : **ADN environnemental** (**recherche d'ADN environnemental** recommandé en 2024), **ARNm**, renvoyant à ARN messager

1. D'après le rapport intermédiaire «Étude d'implantation de termes recommandés parus au *Journal officiel* en 2014», Amélie Josselin-Leray, Josette Rebeyrolle, Franck Sajous et Johann Tournebize, CLLE (CNRS & Université Toulouse 2).

1. Relevé établi à partir des données du site «Corpus DiCo : Dictionnaires Comparés» du laboratoire CLLE (<http://redac.univ-tlse2.fr/lexiques/dico/interface/DiCoBrowser.html>).

(recommandé en 1990), **badiste**, nom (adjectif et nom recommandés en 2024), **cellule souche pluripotente induite** et **CSPI** (2013), **ciseaux moléculaires** (2021), **cybersécurité** (2017), **intelligence artificielle générative** (2024), **livrable** (2014), **longe-côte** (recommandé dans la note de «*marche aquatique*» en 2014).

Des notions recommandées dans le dispositif arrivent également dans le Petit Larousse avec un choix d'entrée distincte: les anglicismes *fast-fashion* (**mode express** a été recommandé en 2020 en révision d'une publication de 2013), *machine learning* (**apprentissage automatique** recommandé en 2018), et *streamer* ou *streameur* (**joueur**, **-euse-animateur**, **-trice en direct** recommandé en 2022). Pour ces trois nouvelles entrées, il n'est pas fait mention de la recommandation, à la différence d'*empouvoirement*, assorti de la mention «*Recommandation officielle autonomisation*» (publié en 2005) et de *skatepark* ou *skate park*, assortis de la mention «*Recommandation officielle planchodrome*» (publié en 2023).

Enfin, on relève des termes en cours dans le dispositif – «îlot de chaleur» et **PFAS**, ainsi que «*verdir*» (le dispositif a recommandé **verdissement** en 2024) – qui attestent que le vocabulaire relatif à l'environnement passe actuellement très vite du registre spécialisé à la langue courante.

### Le Petit Robert

Des termes entrent dans le Petit Robert 2025, parfois avec un net décalage temporel: **cécifoot** et **escalade de bloc** (recommandés en 2023), «espèce exotique envahissante», qui amalgame confusément deux notions pourtant bien distinctes (**espèce exotique** et **espèce envahissante**, 2015), **péibus** (recommandé en 2020), *prompt*, dans le sens d'invitation à saisir une commande, assorti de la mention «*Recomm. offic.: invite*»), et dans le sens de requête à une intelligence artificielle générative, sans mention de la recommandation **instruction (générale)** (2024).

On relève également dans l'édition 2025 des notions génériques que le dispositif a considérées comme suffisamment implantées dans la langue pour ne pas les recommander: **modèle de langage** (recommandation de **grand modèle de langage** en 2024), ou **romance** (recommandation de **romance urbaine** en 2020). Enfin, dans le champ environnemental, «*verdir*» entre aussi dans le Petit Robert, de même que «*écoconcevoir*», le dispositif ayant recommandé **écoconception** en 2010.

### Déconstruire le *wokisme*

Le dispositif a choisi en 2024 de recommander **culture de la déconstruction** tout en proscrivant *wokisme*, son choix étant largement inspiré par la filiation de la notion avec la déconstruction derridienne, et surtout l'usage émergent de **déconstruction** et de ses dérivés **déconstruire** (verbe) et **déconstruit, -e** (adjectif). On relevait déjà en 2024 de très nombreuses occurrences de **déconstruction**, seul, sans guillemets ou non accompagné de *woke* ou de *wokisme*.

#### culture de la déconstruction

Domaine : SCIENCES HUMAINES.

Synonyme : culture de l'éveil.

Définition : Mouvement d'idées apparu aux États-Unis au début du xx<sup>e</sup> siècle, qui appelle à une prise de conscience des injustices结构uelles s'exerçant au détriment de certaines catégories de la population et sur lesquelles sont selon lui fondées les sociétés occidentales, et qui s'attache à les analyser et à les faire disparaître.

Note : On trouve aussi le terme «*wokisme*», qui est à proscrire.

Équivalent étranger : *woke culture*.

Commission d'enrichissement de la langue française, *Journal officiel* du 14 février 2024

Le traitement de cette notion varie d'un dictionnaire à l'autre. On trouve dans le Petit Larousse 2023, en avance sur le dispositif, *woke* et *wokisme*. Dans le Petit Robert 2024, concomitamment à la publication officielle, on relève *woke*, avec un renvoi à la **culture de l'effacement**, terme recommandé en 2021, et *wokisme*, qui est accompagné de la mention de la recommandation officielle.

#### wokisme [wokism] nom masculin

| ÉTYM. 2020 + de *woke*

■ ANGLIC. (souvent péj.) Courant de pensée d'origine américaine qui dénonce les injustices et discriminations ; mouvement, pensée *woke*.  
+ Recomm. offic. culture de la déconstruction, de l'éveil.

Le Petit Robert de la Langue française, 2024, Éditions Le Robert

Le dernier tome de la 9<sup>e</sup> édition du Dictionnaire de l'Académie française, paru en fin d'année, étonne en consacrant les anglicismes *woke* et *wokisme*, avec des définitions similaires à celle adoptée par la Commission d'enrichissement de la langue française (l'Académie a été partie prenante de l'élaboration de la définition recommandée et a rendu un avis favorable), mais sans promouvoir ni même signaler le terme français. Il faut aller consulter les articles «*culture*» et «*déconstruction*» de la version numérique du Dictionnaire de l'Académie pour découvrir un lien hypertextuel vers **culture de la déconstruction** dans *FranceTerme*.

#### WOKISME [wɔkism] nom masculin

300<sup>e</sup> siècle. Déclin de wokism.

Parfois péj. Courant de pensée, idéologie, né aux États-Unis dans les années 2000, qui prône l'éveil des consciences aux inégalités structurant les sociétés occidentales, et priviliege la lutte contre les discriminations notamment de nature raciste, sexiste et homophobe.

9<sup>e</sup> édition du Dictionnaire de l'Académie française, 2024

# La diffusion des termes nouveaux

## La publication au *Journal officiel*

La publication au *Journal officiel* constitue l'étape finale des travaux de la Commission. Les listes de termes sont publiées dans la rubrique « Commission d'enrichissement de la langue française », en deux parties : une liste de termes et définitions, et un index sous forme de table d'équivalence à double entrée : terme étranger – équivalent français / terme français – équivalent étranger (voir l'ensemble des listes publiées en 2024 en Annexe C.3). La publication est reprise à l'identique par le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* et par celui de l'*Enseignement supérieur et de la Recherche* (art. 10), garantissant ainsi à la terminologie officielle une diffusion générale dans le monde enseignant, premier prescripteur pour la diffusion d'un vocabulaire spécialisé, en français.

**Au 31 décembre 2024, le nombre total de termes publiés au *Journal officiel* était de 9 570.**



## FranceTerme

### Le site

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France rend disponible l'intégralité des termes nouveaux sur le site *FranceTerme* du ministère de la Culture ([www.franceterme.culture.fr](http://www.franceterme.culture.fr)).

La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue administre ce site qui comprend la base de données regroupant tous les termes publiés au *Journal officiel*, ainsi que diverses rubriques d'information. Elle alimente le site qui permet la gestion des données terminologiques de bout en bout, de la veille néologique à la publication des termes au *Journal officiel*, et supervise la transmission de données à d'autres organismes.

Si le site *FranceTerme* est destiné principalement aux administrations, afin qu'elles puissent utiliser des termes français précis et compréhensibles en lieu et place de termes étrangers, il répond aussi aux besoins de nombreuses professions, dans de multiples domaines. Cet outil contribue à la diffusion du français scientifique et technique d'aujourd'hui et représente une référence pour les pays francophones.



« Je me sers de la base terminologique *FranceTerme* en cours et encourage mes étudiants à écrire via le site lorsque l'équivalent français d'un mot anglais spécialisé n'existe pas dans la base »  
Pascale Elbaz, professeure de terminologie à l'ISIT

L'interface publique de *FranceTerme* comprend le moteur de recherche, diverses pages d'information consacrées à la terminologie – les « Infolettres parues », les billets sur des termes d'actualité dans « Clin d'œil », les communiqués présentant les parutions au *Journal officiel* dans « En français dans le texte », et enfin l'annonce des « Colloques, manifestations et parutions » –, les recommandations d'usage, une rubrique « Toutes nos publications », où celles-ci sont téléchargeables au format « pdf », deux rubriques, « Boîte à idées » et « Contact », qui contribuent à faire du dispositif interministériel un réseau actif, à l'écoute des demandes du public (voir Le dialogue avec les internautes, p. 52). Le site reprend les entretiens avec des personnalités du dispositif qui ont été publiés dans l'infolettre *La Langue s'enrichit*, p. 59). Il comporte également une rubrique « Les termes recommandés, objets de recherche » répertoriant des articles parus dans des ouvrages et des revues de linguistique, qui analysent la production et les méthodes du dispositif d'enrichissement de la langue française. Pour finir, deux sections offrent la possibilité aux internautes de s'abonner pour recevoir l'infolettre *FranceTerme* et les alertes de publication au *Journal officiel* (derniers termes publiés).

Enfin, dans la partie administrative du site, la Délégation alimente une boîte à outils mise à la disposition des experts du dispositif. Cette section contient des documents de référence (décret, *Guide des bonnes pratiques*...), les relevés de décisions et comptes rendus des séances de la Commission d'enrichissement de la langue française, la liste exhaustive des domaines, les adresses des partenaires du dispositif, les bilans d'activité des groupes d'experts...

### Une base de données terminologiques de référence

**En 2024, la fréquentation de *FranceTerme* enregistre une hausse de 88 % par rapport à 2023 (1 235 visites par jour en moyenne).**

Les termes publiés au *Journal officiel* sont intégrés dans plusieurs bases, dont *TerMef* du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, le *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française, et le *Dictionnaire des francophones*. Certains termes sont repris également dans *Termium plus*, la banque terminologique du Bureau de la traduction du Canada, dans *Termdat*, la base de données de la Chancellerie fédérale suisse, ou dans *IATE*, la base de données terminologiques des institutions européennes (voir Les organismes des autres pays francophones et les organisations internationales, p. 17). D'autres sites mettent en avant une sélection de termes dans un domaine particulier, comme *notre-planete.info*, qui comprend une section « Définitions officielles en environnement », le *Dictionnaire de l'Académie nationale de pharmacie*, pour certains termes médicaux, ou *WIPO Pearl*, le portail de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, pour les sports olympiques.

La version numérique du *Dictionnaire de l'Académie française* comporte des liens hypertextuels reliant ses articles aux termes correspondants dans *FranceTerme*.

Enfin, divers organismes et institutions ont établi sur leur site de l'internet un lien vers *FranceTerme*, relayant ainsi les recommandations du dispositif.

### L'enquête de satisfaction 2024

Une nouvelle enquête de satisfaction a été conduite du 25 novembre au 17 décembre 2024 auprès des utilisateurs de *FranceTerme* dans le cadre du « Programme Services publics + », qui vise à inscrire tous les services publics dans une démarche d'amélioration continue de l'expérience des usagers. Les résultats 2024 viennent confirmer le haut niveau de satisfaction déjà mesuré en 2022 et en 2023.

## 250 répondants, 51 % de femmes et 49 % d'hommes

- La moitié ont entre 45 et 65 ans
- 83 % ont un diplôme d'études supérieures
- 59 % sont actifs, 32 % retraités
- 37 % travaillent dans un service de l'État, 45 % dans le secteur privé, 12 % dans une collectivité, 6 % dans une organisation internationale ou européenne
- 32 % résident à l'étranger
- **la satisfaction globale des usagers s'élève à 95 % (93 % en 2023), le taux de recommandation à 8,4 sur 10 (8,3 en 2023)**

## Le dialogue avec les internautes

Les internautes disposent de plusieurs moyens pour faire connaître au dispositif d'enrichissement leurs suggestions, remarques ou questions sur les travaux de ce dernier, ou encore sur la politique d'enrichissement de la langue française: la boîte à idées de FranceTerme, l'application pour mobiles, les formulaires de contact de FranceTerme et du site ministériel ou la messagerie électronique. La Mission du développement répond à chacune de ces sollicitations.

Alors que la plupart des suggestions déposées dans la boîte à idées en 2024 ou faisant l'objet de courriels adressés à FranceTerme relèvent des travaux du dispositif d'enrichissement et sont transmises aux collèges concernés (voir *Apport de la boîte à idées de FranceTerme*, p. 23), une part d'entre elles ne le sont pas et appellent une réponse.

- Des suggestions qui portent sur une notion en cours d'examen au sein du dispositif: en fonction de l'avancement de ce dernier, l'internaute est informé des choix de désignations que le collège a pu faire, mais aussi des termes qu'il a écartés et des raisons pour lesquelles il l'a fait. La Mission a ainsi été amenée à plusieurs reprises à indiquer que le terme **prompt** était en cours d'examen au sein du collège Informatique.
- Des suggestions qui portent sur une notion déjà recommandée par le dispositif que l'auteur ignore, ou pour laquelle il soumet une contre-proposition qu'il estime plus à même de s'implanter que celle recommandée officiellement, ou encore qu'il critique.
  - Dans le premier cas, la Mission rappelle le terme recommandé et explicite le choix du dispositif. Ainsi, plusieurs demandes ont été reçues confirmant le besoin de disposer d'un terme pour désigner les personnes dont un enfant est décédé. La Mission a alors rappelé qu'elle avait répondu à ce besoin en recommandant le terme **orphelin, -e d'enfant** (2023) au *Journal officiel*.
  - Dans le deuxième cas, ce sont les experts des collèges, à qui les remarques sont transmises, qui sont invités à répondre à l'auteur: par exemple une critique concernant la définition du terme **matriçage** (*mastering*, 2005) a été transmise au collège compétent pour l'audiovisuel afin qu'il juge de l'opportunité de mettre à jour cette publication. Une autre remarque portait sur l'usage du mot «adaptation» dans la définition de termes recommandés dans le domaine de l'environnement. La Mission a transmis cette remarque au collège compétent.
  - Dans le dernier cas, l'internaute est informé par les experts ou par la Mission des raisons pour lesquelles sa proposition ne peut être retenue, en rappelant notamment les critères à respecter (voir *Les critères retenus pour le choix des termes*, p. 19). Elle a ainsi expliqué le choix de la Commission d'enrichissement de la langue française de proposer (**information de**) dernière-minute (2010) pour *breaking news* ou **reconstitueur, -euse** (2018) pour *reenactor*. Pour *debunking*, la Mission a rappelé que le sens

de **démystification** (2024) convenait pour rendre cette notion et que ce terme était en adéquation avec la définition proposée par les experts. Elle a également répondu à un internaute qui critiquait la définition donnée au terme **fouineur** (1999) comme équivalent de **hacker**.

- Des suggestions qui portent sur des mots ou des anglicismes de la langue courante, enregistrés dans les dictionnaires d'usage ou les dictionnaires bilingues, tels que weekend, tweet, milkshake, la locution save the date.
- Des créations de mots nouveaux, néologismes de la langue courante, tels «conciliance» (pour désigner la première étape d'une conciliation), «enfancer» (pour désigner l'action qui consiste à évoquer son enfance avec des proches), «plâstissier, -ière» (mot-valise pour dénommer un plasticien qui exerce son art avec de la nourriture comme matière première), ou encore «soeurâmitié» (en remplacement de «sororité» dont la consonance est jugée trop rugueuse par un internaute).
- Des créations de néologismes dont le besoin n'est pas reconnu par les experts, comme dans le cas de «chimmotologie» (mot-valise créé pour désigner la science des carburants et des lubrifiants).

Dans ses réponses, la Mission signale que ces mots ne relèvent pas de la terminologie, qu'ils ne correspondent pas à une notion nouvelle, en précisant qu'ils ne combinent pas une lacune avérée de vocabulaire – d'autres mots ou expressions étant notamment attestés en français dans le même sens –, ou encore qu'ils ne respectent par la morphosyntaxe du français et ne sont donc pas transparents.

Au-delà des réponses aux suggestions de mots, la Mission est amenée à répondre à des demandes de nature diverse, telles que celles relatives:

- aux questions de langue (graphie, genre, morphologie, etc.), comme celles portant sur le pluriel de «euro», ou sur la distinction à clairement établir entre «raz de marée» et «tsunami»;
- au fonctionnement du dispositif, ses acteurs et la nature de ses travaux, ou encore à la diffusion des termes. D'autres portent sur la réutilisation des recommandations de la Commission d'enrichissement de la langue française. Leurs auteurs sont généralement des chercheurs et des étudiants, qui s'informent dans le cadre de leurs travaux de recherche (mémoires ou thèses), ou encore des développeurs informatiques.

Par ailleurs, un certain nombre d'interrogations relevant de la défense de la langue française ont porté sur l'emploi, en particulier dans les médias et dans la publicité, d'anglicismes présents dans la langue générale ou ayant fait l'objet d'une recommandation au *Journal officiel*. Elles ont été transmises au service de la Délégation compétent pour l'emploi du français dans la sphère publique, et aux hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française lorsque ces signalements concernaient leurs ministères.

La Mission est également amenée à répondre à ses partenaires francophones et institutionnels, lorsque ces derniers l'interrogent sur des questions qui relèvent directement ou indirectement du dispositif d'enrichissement ou pour lesquelles il n'existe pas, au sein des ministères concernés, de correspondants. Dans le cadre de ses propres travaux, la Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne a ainsi interrogé la Mission pour savoir si une traduction du terme **carbon farming** avait été proposée ou si des réflexions concernant cette notion étaient en cours. La Mission a mis la DGT en relation avec les responsables du collège Agriculture, qui étudiait déjà le terme, et des échanges fructueux ont pu avoir lieu quant au choix de l'équivalent français. La Mission a également été sollicitée par ses partenaires québécois pour trouver un équivalent français au terme **mpox (monkeypox)**,

autre que « variole du singe » ou « variole simienne », sources de multiples confusions. Les experts du collège Santé et Affaires sociales se sont emparés du sujet et des discussions sont en cours, en concertation avec les correspondants québécois.

La Mission, qui assure l'animation du site FranceTerme, a par ailleurs dû répondre à de nombreux messages concernant les fonctionnalités du site, notamment la boîte à idées et l'abonnement aux alertes de publications de termes au *Journal officiel*.

Enfin, la Mission peut être amenée à répondre aux internautes qui l'interpellent sur les réseaux sociaux.

## La publication de vocabulaires thématiques

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France édite ou réédite régulièrement des ouvrages thématiques (voir Annexe D.1). Elle a poursuivi en 2024 son programme éditorial avec la réimpression des « 100 termes clés utiles aux collectivités locales » et 6 nouvelles publications, dont 4 ouvrages numériques, comprenant le vocabulaire recommandé des sports, édités à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques avec le réseau de terminologie dans les langues latines REALITER.

- *Des mets et des mots. Petit lexique d'une langue gourmande.* Cette brochure incluant le vocabulaire recommandé de la restauration, conçue par la Délégation, a été distribuée en exclusivité du 19 au 21 avril 2024 lors du festival « Des mets et des mots » coproduit par la Cité internationale de la langue française et la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires (MPCA). Elle reste disponible au format numérique.
- *Termes clés du jeu vidéo*, un lexique numérique illustré par l'artiste Jeanne Macaigne, qui a été lancé à l'occasion de la Fête de la science et promu avec le soutien de l'espace consacré au jeu vidéo de la Cité des sciences et de l'industrie.
- *Vocabulaire panlatin des compétitions de trampoline*, comprenant 70 termes définis en français avec des équivalents en catalan, en espagnol d'Espagne, en français de France et du Québec, en galicien, en italien, en portugais du Brésil et du Portugal, en roumain, et en anglais.
- *Vocabulaire panlatin des compétitions de volleyball de plage*, comprenant 67 termes définis en français avec des équivalents en catalan, en espagnol d'Espagne, en français de France et du Québec, en galicien, en italien, en portugais du Brésil et du Portugal, en roumain, et en anglais.
- *Vocabulaire panlatin de l'escalade et des compétitions d'escalade*, comprenant 182 termes définis en français avec des équivalents en catalan, en espagnol d'Argentine, d'Espagne et du Mexique, en français de France et du Québec, en galicien, en italien, en portugais du Brésil et du Portugal, en roumain, et en anglais.



- *Vocabulaire panlatin du surf*, comprenant 174 termes définis en français avec des équivalents en catalan, en espagnol d'Espagne, en français de France et du Québec, en galicien, en italien, en portugais du Brésil, en roumain, et en anglais.

La Délégation poursuit la production à la demande de dépliants offrant un échantillon d'une vingtaine de termes représentatifs de la diversité du vocabulaire abordé dans un domaine, qui peuvent être diffusés à l'occasion de manifestations professionnelles. Ainsi, elle a actualisé *Quelques termes du droit et de la justice pour la manifestation « 30 ans de la loi Toubon : Quel bilan pour le ministère de la Justice ? »*.

## La sensibilisation des administrations, des milieux professionnels et du grand public

Une fois les termes publiés au *Journal officiel*, la Commission d'enrichissement de la langue française « concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés [...] et rend le public sensible aux apports de la terminologie à l'évolution de la langue française » (art. 8).

Les modes et circuits de diffusion les plus à même de toucher les publics intéressés sont clairement définis et répartis. La publication entraînant en particulier l'obligation pour les services de l'État d'employer les termes français recommandés en lieu et place de leurs équivalents étrangers, il appartient aux administrations – elles ont en la matière, plus encore qu'une obligation, une responsabilité d'exemplarité –, c'est-à-dire aux hauts fonctionnaires à la langue française, ainsi qu'aux experts, de diffuser le plus largement possible aux administrations et dans les milieux professionnels les listes de terminologie publiées au *Journal officiel* (art. 10). La Délégation assure, quant à elle, la promotion et la diffusion auprès du grand public.

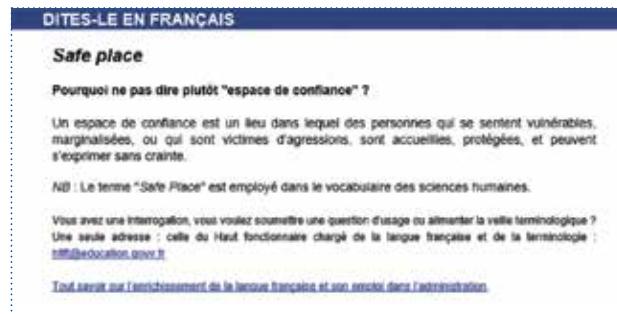
### La diffusion par les groupes d'experts

Le renforcement de la diffusion aux professionnels étant une préoccupation constante, la Délégation a engagé à l'automne 2024 un cycle d'entretiens avec les responsables de chaque collège afin d'identifier des bonnes pratiques qui pourraient être mutualisées et des actions qui pourraient être systématisées. Les responsables ont largement participé et un plan d'action général pourra être finalisé une fois réalisés les tout derniers entretiens programmés début 2025.

Le numérique, complété par des moyens traditionnels, est le principal vecteur de diffusion. Quelques collèges ont su trouver des relais dans des publications scientifiques – tel le partenariat entre le collège Chimie et Matériaux et *L'Actualité chimique*, le journal de la Société chimique de France –, mais, le plus souvent, ils diffusent auprès des professionnels les publications de la Délégation. Les actions conduites par les collèges et les ministères sont néanmoins variées, notamment :

- des conférences et des journées d'information:
  - conférence le 21 novembre 2024 « 30 ans de la loi Toubon : Quel bilan pour le ministère de la Justice ? » dans le cadre du mois de l'innovation publique, organisée à l'initiative de Vincent Chabin, l'adjoint de la haute fonctionnaire du ministère
  - animation, dans le même ministère, sur le thème « Amélioration et simplification du langage et des écrits administratifs »

- comptoir aux ministères économiques et financiers, lors des Journées européennes du patrimoine, sur le thème de «la langue française en réseau», proposant notamment une dictée et des jeux terminologiques
  - des publications:
    - série de dépliants numériques – *Parlez-vous break?, Parlez-vous surf?, Parlez-vous escalade sportive?, Parlez-vous glisse?, Parlez-vous paraspot? et Parlez-vous rugby?* – édités par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative avec la collaboration de la DGLFLF
    - plaquette, destinée aux agents du ministère de la Justice, sur les anglicismes du quotidien, rappelant les termes recommandés en français
  - des infolettres et des annonces ciblées:
    - réseau de correspondants du haut fonctionnaire à la langue française pour le sport, permettant d'informer et de mobiliser l'ensemble des écoles et des centres de formation du ministère – Agence nationale du sport, Centres de ressources d'expertise et de performance sportive (CREPS), Direction des sports, INSEP... – à qui a été donnée la priorité de promouvoir l'utilisation de la langue française dans toutes leurs communications à l'occasion des Jeux
    - publipostages des ministères économiques et financiers à l'attention des professionnels de l'automobile (2 705 abonnés), de la chimie et des matériaux (1 939 abonnés), de l'économie (4 096 abonnés), du nucléaire (2 403 abonnés), des hydrocarbures et des énergies renouvelables (1 970 abonnés), des technologies du numérique (2 636 abonnés), ou encore à 258 professeurs de sciences économiques et sociales
    - rubrique sur un terme mis à l'honneur dans l'infolettre mensuelle des ministères sociaux, *Transversale*, ou dans les infolettres hebdomadaires, *Info@professeurs* et *Info@personnels*, du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
    - animation, dans le même ministère, sur le thème «Amélioration et simplification du langage et des écrits administratifs»
  - des pages spéciales dans les intranets et dans l'internet:
    - section dans l'intranet du ministère de la Culture sur le langage clair et les pratiques rédactionnelles, l'emploi du français et ses enjeux et obligations, les bons réflexes pour l'emploi du français, etc., où la terminologie recommandée figure en bonne place
    - section dans l'intranet du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, qui présente le haut fonctionnaire et un certain nombre de références numériques usuelles sur la langue et la terminologie
    - foire aux questions sur l'emploi de la langue française, à l'usage interne des services des ministères sociaux
  - des supports multimédias:
    - capsules audio et vidéo, «Les mots des JO», enregistrées par RFI, qui valorisent des termes français du sport, réalisées par des athlètes et paraathlètes francophones (23 vidéos et 46 chroniques audio)
  - des outils numériques:
    - application *Mon coach sport 2024*, créée sur le site du Comité d'organisation des Jeux, reprenant les termes et les définitions des sports olympiques et paralympiques en français
    - TerMef* (<https://terminologie.finances.gouv.fr>), qui, au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, agrège une partie du contenu de *FranceTerme* et celui des référentiels terminologiques de la direction générale des finances publiques et de l'INSEE
    - module de consultation de *TerMef* pour les traitements de texte Microsoft Word, Libre Office Writer et Only Office, pour l'interface de publication de sites Drupal et pour le navigateur Google Chrome
    - ConfMef* (<https://video.finances.gouv.fr/conferences>), qui indexe les termes présents dans les publications et vidéos en ligne du même ministère
  - des blogues et les réseaux sociaux:
    - Observatoire des usages de la langue française* (<https://obusalf.hypotheses.org/>), le blogue de Franck Neveu, président du collège Éducation et Enseignement supérieur
    - billet dans LinkedIn du président du collège Économie et Finances, sources d'inspiration pour la presse professionnelle (L'AGEFI, notamment), ou du vice-président de collège Culture et Médias et de l'Association pour la promotion du français dans la mode.
- Les actions pédagogiques de l'Académie française**
- Dans le cadre des actions pédagogiques qu'elle conduit depuis 2016 pour sensibiliser les jeunes publics à l'histoire de la langue française, à sa richesse et à ses bons usages, l'Académie française propose aux élèves des ateliers de langue, en lien avec la démarche pédagogique du professeur, dont certains permettent d'aborder la construction de la langue contemporaine ou les créations linguistiques dans les métiers et les formations affiliées. Dans cette perspective, le travail du dispositif est mis en lumière. Sont au programme de l'année scolaire et universitaire 2024-2025 un atelier sur les mots de la mode avec des élèves en CAP mode du lycée Adrienne Bolland de Poissy, une présentation du dispositif à des étudiants et futurs professeurs de français de l'université de Duisbourg, et une autre à des lycéens du lycée Georges Brassens de Neufchâtel-en-Bray.
- En outre, dans le cadre d'un partenariat annuel avec un lycée technologique et professionnel, l'Académie française développe un projet au long cours sur les termes nouveaux liés à la filière spécifique d'élèves de première, qui s'inspire de la démarche suivie par les experts du dispositif. Un partenariat avec le lycée Raspail de Paris a mis à l'honneur en 2024 les termes de l'IA conversationnelle, tandis qu'un autre, avec le lycée Étienne-Jules Marey de Boulogne-Billancourt, a permis de produire un lexique de nouveaux concepts ayant trait à la santé et aux affaires sociales.



Extrait de *Info@personnels*, 27 juin 2024.

## La diffusion par la DGLFLF

La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française s'efforce de bâtir un réseau de relais actifs et impliqués dans les questions de terminologie et de langue française, et convaincus de l'intérêt d'une terminologie précise aisément compréhensible.

### Les communiqués et les clins d'œil

À chaque publication d'une nouvelle liste au *Journal officiel*, un communiqué de présentation des termes paraît sur le site FranceTerme (dans la rubrique « En français dans le texte »). Il est adressé au haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française dans le ministère concerné, ainsi qu'au président du collège, qui peut l'utiliser, tel quel ou modifié, pour la promotion des termes auprès de ses services et des milieux professionnels. Ainsi, 14 communiqués ont été publiés en 2024.

#### Réaménager le vocabulaire de l'urbanisme

Nommer en français la *tiny house* ou le *flex office*, définir le tiers-lieu... tel fut le travail des experts de l'urbanisme qui ont élaboré cette liste de termes. Parallèlement à l'évolution des technologies, les préoccupations environnementales induisent de nouvelles façons d'investir le territoire ou de l'habiter, et la crise sanitaire a laissé son empreinte dans l'organisation du travail: autant de mutations qui se répercutent dans la langue, et que vous pouvez découvrir grâce aux termes publiés par la Commission d'enrichissement de la langue française au *Journal officiel* du 29 juin 2024.

Nouvelles techniques et conceptions de l'aménagement du territoire, aménagement de l'espace de vie ou de travail: tels sont les thèmes couverts par ce vocabulaire.

#### L'aménagement du territoire

On connaîtait le BIM (bâti immobilier modélisé, terme publié en 2019), le voici étendu à la ville et au paysage, avec la **maquette numérique urbaine** ou **MNU** (*city information modeling, CIM*) et la **maquette numérique de paysage** ou **MNP** (on trouve l'acronyme *LIM*, pour *Landscape information modeling*, mais il s'agit d'un nom de marque). Grâce à ces outils, les **administrateurs de MNU** ou de **MNP** rassemblent visuellement, sous forme numérique, les données relatives à un espace urbain (quartier, ville, agglomération) ou au paysage d'un territoire.

Les experts entérinent également deux pratiques aussi simples que novatrices en urbanisme :

- l'**aménagement empirique** des espaces publics, qui tient compte de la pratique spontanée des usagers (à partir des traces de pas sur le sol, par exemple);
- l'**urbanisme transitoire**, qui est généralement participatif.

Un autre terme concerne le bâtiment mais aussi la construction navale, aéronautique et ferroviaire: la **déconstruction**. Elle est à distinguer de la démolition en cela qu'elle permet de récupérer certains éléments du bâtiment ou de l'ouvrage démantelé.

#### L'aménagement intérieur, chez soi ou au travail

La *tiny house*, type d'habitation souvent choisi pour des motifs économiques et écologiques, reçoit l'appellation officielle de **minimaison** (ou **micromaison**).

Côté vie professionnelle, la **conception d'espace (de travail)** (*office space planning*) propose un agencement tenant compte du mode d'organisation du travail et de la répartition des fonctions.

Le **concepteur** ou la **conceptrice d'espace de travail** (*office space planner*) peut par exemple être à l'origine d'un (**plateau de**) **bureau flexible** (*flex desk, flex office*), un espace généralement peu cloisonné et équipé de mobiliers et d'équipements non personnalisés, facilitant le partage de bureau.

Ni logement, ni lieu de travail, le **tiers-lieu** est ainsi nommé parce qu'il emprunte cependant à l'un son confort et sa convivialité, à l'autre ses équipements. Bien que le terme soit largement entré dans l'usage, les experts ont jugé utile de définir cet espace qui poursuit généralement un objectif de lien social, de l'**atelier collaboratif** au jardin partagé en passant par le garage solidaire.

Si vous êtes habités par la curiosité, cliquez sur les liens pour en savoir plus sur ces termes !

Retrouvez les fiches complètes de ces termes en consultant [www.franceterme.culture.fr](http://www.franceterme.culture.fr).

#### L'infolettre La Langue s'enrichit

L'infolettre *La Langue s'enrichit* paraît en fin de mois. Les communiqués de présentation des nouveaux termes y sont toujours relayés, entre autres informations. En 2024, 11 infolettres ont été envoyées à **16 712 destinataires**, ainsi que 3 annonces portant sur des actions spécifiques.

L'infolettre s'est enrichie en cours d'année d'une nouvelle rubrique, *Dans les coulisses du dispositif, 3 questions à...*, qui met en exergue l'engagement des acteurs du dispositif, qu'ils soient membres des groupes d'experts ou de la Commission d'enrichissement de la langue française, animateurs de groupes, hauts fonctionnaires, partenaires institutionnels ou universitaires...



#### L'animation de FranceTerme

Une attention particulière est portée à l'actualisation permanente du site FranceTerme, vitrine des travaux du dispositif, récents ou plus anciens. Outre la publication des communiqués à chaque parution de liste, les « Termes en vedette » sont mis à jour au moins une fois par mois en fonction de l'actualité (3 termes appartenant à 2 domaines différents), et le « Clin d'œil » (billet d'humeur en lien avec l'actualité et rédigé à partir de termes du dispositif) est renouvelé tous les mois, à l'exception de la coupure estivale: 11 clins d'œil ont été ainsi mis en ligne en 2024.

#### Le Clin d'œil de février

##### Crêpe stellaire

Une étoile qui fait recette

En ce mois de février, qui nous ouvre l'appétit avec la Chandeleur et se poursuit avec les Nuits des étoiles d'hiver, FranceTerme vous livre une recette de circonstance: celle des **crêpes stellaires**!

Rassurez-vous : bien que les descriptions - parfois nébuleuses - des menus de restaurants étoilés la présentent comme une étoile qui prend une forme aplatie sous l'effet de l'intense champ de marée gravitationnel régnant au voisinage d'un trou noir, cette gourmandise est très facile à réaliser soi-même.

Tout d'abord, préparez un **trou noir, supermassif** si vous êtes affamé ou attendez de nombreux convives. N'oubliez pas de retirer les **noyaux actifs de galaxie**.

Piochez ensuite dans votre **réserve de ciel étoilé**, pour y choisir des étoiles appétissantes. Enfin, aplatissez celles-ci à l'aide d'une **marée solide**, et le tour est joué !

Vous pouvez garnir vos crêpes stellaires de **minilunes** (ne les surchargez pas, afin de ne pas risquer un **effondrement stellaire**) et les servir avec des **lentilles gravitationnelles**. Accompagnez le tout d'un sirop **halo... galactique** bien frais. Grâce à cette recette qui change des traditionnelles **étoiles implosantes** et des **étoiles de neutrons**, vous pourrez briller auprès de vos invités !

Il ne vous reste plus qu'à vous régaler... devant le match des étoiles de la NBA ou devant la cérémonie récompensant les étoiles du cinéma français, bien sûr.

Retrouvez les fiches complètes de ces termes en consultant [www.franceterme.culture.fr](http://www.franceterme.culture.fr).

#### Les réseaux sociaux

Le manque de visibilité et de relais observé sur le réseau X depuis plus d'un an limite l'intérêt de ce type de communication. Pour autant, en 2024, la Mission a publié 34 minimessages sur le compte X de la Délégation, la plupart à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques, afin de promouvoir les termes des différentes disciplines et les publications du domaine (dépliants et recueils).

D'autres minimessages ont permis, par exemple, de présenter les 10 termes de l'année 2023, d'annoncer la parution d'une brochure ou une nouveauté dans l'infolettre.



#### Les interventions en public et les participations aux conférences

Les rencontres des représentants de la Délégation avec le public, qu'il soit universitaire (en particulier, étudiants des filières de linguistique et de langues étrangères appliquées) ou professionnel (rédacteurs, traducteurs, terminologues, lexicographes...), à l'occasion de manifestations principalement consacrées à la terminologie ou à la néologie, permettent de mieux informer l'auditoire des forces du dispositif que sont la contribution déterminante de spécialistes et une production essentiellement consacrée à la néologie.

En 2024, la Délégation est intervenue en France et à l'étranger pour présenter l'activité du dispositif :

- 11 janvier, table ronde « La ville durable en mots et en discours » à l'ISIT (Arcueil)
- 30 janvier, séminaire sur les politiques linguistiques en France et en Italie au Palais Farnèse (Rome, Italie)
- 29 février, conférence « L'accessibilité du langage judiciaire » à l'École nationale de la magistrature (Bordeaux)
- 20 mars, Journée de la francophonie à l'université de Gênes (visioconférence)

- 22 mars, visioconférence avec le *Department of french and italian* de *IU Bloomington* (Indiana, États-Unis)
- 22 mars, 34<sup>e</sup> Journée du français des affaires et des Mots d'Or de la francophonie (Paris)
- 5 avril, « Journée de réflexion sur les dictionnaires disciplinaires » de l'ASDIFLE à l'Alliance française (Paris)
- 19 avril, Festival des mets et des mots à la Cité internationale de la langue française (Villers-Cotterêts)
- 21 mai, conférence à l'*Università di Palermo – Polo Territoriale universitario di Agrigento*
- 22 mai, conférence à l'*Università di Enna "Kore"*
- 23 mai, conférence à l'*Università di Catania*
- 2 octobre, colloque de l'Académie des sciences, « Une Babel des sciences ? Traductions et sciences ouvertes » (Paris)
- 4 et 5 octobre, Fête de la science à la Cité des sciences (Paris)
- 24 et 25 octobre 2024, journées scientifiques des réseaux AETER et REALITER « Terminologie et valorisation du territoire : entre tradition et innovation » (San Millán de la Cogolla, Espagne)
- 29 octobre, atelier sur la terminologie de la mode avec les jeunes du club langue française du « passe culture » (visioconférence)
- 6 novembre, colloque « La politique linguistique de corpus comme politique publique » du réseau OPALE (Bienne, Suisse)
- 19 au 21 novembre, promotion des « 100 termes clés utiles aux collectivités locales » au Salon des maires et des collectivités locales (Paris)
- 10 décembre, Midi de la Culture « L'éducation aux médias et à l'information ou comment développer l'esprit critique ? » (visioconférence)

Certaines interventions sont parfois suivies par la publication d'un article dans un ouvrage ou dans une revue scientifique, notamment en 2024 :

- « Les néologismes du dispositif d'enrichissement de la langue française, entre planification institutionnelle et création spontanée », dans *Neologica*, n° 18
- « Le vocabulaire de la transition écologique et énergétique », dans *Culture et Recherche*, n° 146
- « Normalisation de la terminologie et de la néologie de l'environnement : des qualificatifs et des formants d'intérêt variable », dans *Repères-Dorif*, n° 30
- « Normaliser le vocabulaire français pour les besoins de l'État en faisant appel aux citoyens », dans *Langages et terminologies de la participation*, édité chez FrancoAngeli

#### Les rendez-vous dans les médias

Dans le cadre du partenariat de la Délégation avec RFI, l'émission « Les mots de l'actualité » de M. Yvan Amar a fait place en cours d'année à celle des « Mots des JO » de M<sup>me</sup> Lucie Bouteloup. Plusieurs chroniques de ces programmes mettaient en avant des termes recommandés.

#### « Les mots de l'actualité »

De janvier à mars 2024, cette émission a fait la promotion de termes officiels à travers les chroniques « Crash-test » (pour le terme recommandé **essai de choc**), « Maquette » (pour les différents sens du terme **maquette**), « Junior » (termes **partenaire en second**, **partenaire**

principal, économie des seniors), « Hub » (pour les différents équivalents français du terme *hub*), « Lancer » (*lanceur, lancer de rayons, lancer dans la vague*), « Plateforme » (*plateforme de réservation, plateforme à câbles tendus...*), « Résilience » (différents sens du terme **résilience**), « À la carte » (*à la carte, voyage à la carte*).

Retrouvez les fiches complètes de ces termes en consultant [www.franceterme.culture.fr](http://www.franceterme.culture.fr).

#### « Les mots des JO »

À partir d'avril, cette nouvelle émission s'est faite l'écho de termes officiels du sport, avec les chroniques « *Breaking* » (pour les termes du **break**), « *Surf* », « *Skateboard* » (pour le terme **planche à roulettes** et les termes de la glisse urbaine), « Être dans les starting-blocks » (terme **bloc de départ ou cale de départ**), « *Paralympiques* » (terme **paralympien, -ne** et autres termes du **parasport**).

Retrouvez les fiches complètes de ces termes en consultant [www.franceterme.culture.fr](http://www.franceterme.culture.fr).

## La diffusion des publications imprimées

La DGLFLF privilégie désormais l'édition d'ouvrages uniquement numériques, dont celui consacré aux jeux vidéo et la série des vocabulaires des sports olympiques. Néanmoins, 3 imprimés ont fait l'objet d'une large diffusion : *Les mots de l'information, Des mets et des mots et 100 termes clés utiles aux collectivités locales*. Cette dernière publication rencontrant un vif succès de la part des élus et des responsables locaux, la Délégation a procédé en fin d'année à un nouveau tirage de 4 000 exemplaires.

Ajoutons que le florilège 1972-2022, 50 termes clés du dispositif d'enrichissement de la langue française a vocation à être diffusé au fil de l'eau, puisqu'il n'est pas touché par l'obsolescence propre aux compilations exhaustives que sont les vocabulaires.

Comme les autres années, le faire-savoir par courriel et via les différents supports de communication de la Mission a suscité des demandes, et des distributions en nombre ont également pu être réalisées à l'occasion de colloques, d'événements et de salons spécialisés.

Tous domaines et titres confondus, 18 142 exemplaires imprimés de publications terminologiques ont ainsi été diffusés par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, soit une hausse de 119 % par rapport à 2023 (voir Annexe D.2).

Le blogue « Langue sauce piquante » (<https://www.lemonde.fr/blog/correcteurs/>), dont l'une des autrices est Mme Martine Rousseau-Oger, membre de la Commission d'enrichissement de la langue française, continue de promouvoir régulièrement les termes du dispositif, par exemple en relayant le clin d'œil « Crêpe stellaire », ou de faire découvrir aux lecteurs du Monde les coulisses du dispositif (séance d'installation de la nouvelle Commission, étude de termes).

Enfin, la Délégation a repéré 60 articles mentionnant les travaux du dispositif parus en 2024. 49 mentionnent la Commission ou le dispositif, 31 mentionnent le *Journal officiel*, 16, *FranceTerme*, et 12, l'Académie française. Deux titres se distinguent parmi ceux qui relaient l'actualité du dispositif: *ActuaLitté* (13 articles), suivi du *Figaro* (5 articles). Mais celle-ci trouve aussi un écho au-delà de nos frontières, par exemple grâce à *ICT Journal* (Suisse), *RezòNodwès* (Haïti) ou *Univrmagazine* (Italie), et dans les médias spécialisés (L'Actualité chimique, L'Agefi, EFL – Lefebvre-Dalloz, HRIMag, Le Moniteur, Numérama...).

#### Les termes recommandés à l'honneur dans *ActuaLitté*

Dans *ActuaLitté*, on relève notamment *La langue française pas encore débarrassée des énergies fossiles*, le 23 janvier, *Vocabulaire : le terme "wokisme"* est à proscrire, le 14 février, *Ramasse-et-va, contre-mêlée...* *Le glossaire du rugby* s'étend, le 15 février, *Verdissement, métapopulation...* *La langue française et l'écologie*, le 6 mai, *Qui sont celles et ceux qui enrichissent la langue française ?*, le 22 mai, *Le français, un "safe space" ou un "espace de confiance" ?*, le 4 juillet, *Tiers-lieu, minimaison...* *L'urbanisme bien logé en français*, le 5 juillet, *La langue française peut-elle s'inscrire dans une signature ADN ?*, le 14 août, *Prompt, LLM, token...* *Comment dire l'IA en français ?*, le 6 septembre, ou encore *La langue française n'est pas démunie, face au mix et au ranking*, le 19 septembre.

# Annexes

*Journal officiel de la République française  
du 5 juillet 1996*

**MINISTÈRE DE LA CULTURE**

**Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996  
relatif à l'enrichissement de la langue française**

NOR : MCCB9600333D

*Version consolidée au 31 décembre 2015*

Le Premier ministre,  
Sur le rapport du ministre de la culture,  
Vu la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ;  
Vu le décret n° 89-403 du 2 juin 1989 modifié instituant un Conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française ;

Vu l'avis de l'Académie française en date du 19 octobre 1995 ;  
Après avis du Conseil d'État (section de l'intérieur),

Décrète :

Art. 1<sup>er</sup>. - En vue de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme, il est créé une commission d'enrichissement de la langue française.

Cette commission travaille en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation.

*Modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 - art. 3*

Art. 2. - La commission d'enrichissement de la langue française est placée auprès du Premier ministre. Elle comprend, outre son président : 1<sup>o</sup> Le délégué général à la langue française et aux langues de France ou son représentant ;

2<sup>o</sup> Le secrétaire perpétuel de l'Académie française ou un membre de l'Académie française désigné par lui ; un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ou un membre de l'Académie des sciences désigné par eux ;

3<sup>o</sup> Un représentant de l'Organisation internationale de la francophonie désigné par son secrétaire général ;

4<sup>o</sup> Dix personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé de la culture sur proposition des ministres chargés respectivement de la justice, des affaires étrangères, de la culture, de la communication, de l'éducation nationale, de l'économie, de l'industrie, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la francophonie ;

5<sup>o</sup> Deux personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé de la culture sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

6<sup>o</sup> Le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel ou son représentant ;

7<sup>o</sup> Le président de l'Association française de normalisation (Afnor) ou un représentant désigné par lui.

La commission peut se faire assister, en tant que de besoin, d'experts choisis par le président en raison de leur compétence.

Le secrétariat de la commission est assuré par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les dépenses de fonctionnement de la commission sont prises en charge par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

*Modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 - art. 4*

Art. 3. - Le président de la commission est nommé pour quatre ans par arrêté du Premier ministre.

Les membres de la commission mentionnés aux 4<sup>o</sup> et 5<sup>o</sup> de l'article 2 sont nommés pour quatre ans par arrêté du ministre chargé de la culture.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président ou de démission d'un membre, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

*Modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2*

*Modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 - art. 5*

Art. 4. - Le délégué général à la langue française et aux langues de France prépare les travaux de la commission d'enrichissement de la langue française.

À cette fin, il peut constituer sur un sujet et pour une durée déterminée des groupes d'experts composés de représentants des administrations intéressées et de personnalités choisies en raison de leurs compétences. Il peut inviter des représentants de l'Académie française à participer à leurs travaux.

Les groupes d'experts qu'il constitue ont pour mission :

1<sup>o</sup> D'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés ;

2<sup>o</sup> De recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition.

*Modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 - art. 6*

Art. 5. - Chaque ministre désigne un haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux fins de susciter et de coordonner les actions d'enrichissement de la langue française dans les domaines relevant de son administration. Il charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire pour l'exercice de ses missions, en vue, notamment, de veiller à la diffusion des termes publiés et à leur emploi.

Le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française est le correspondant dans chaque ministère du délégué général à la langue française et aux langues de France.

Il participe aux travaux des groupes d'experts dans les domaines de compétence de son ministère. Il a également pour missions :

- d'identifier les personnalités susceptibles de participer aux travaux des groupes d'experts ;

- de veiller à la représentation dans ces groupes des services et organismes intéressés ;

- de proposer la création de groupes d'experts sur les sujets qui lui paraissent le nécessiter.

Il peut en outre être consulté sur toutes questions intéressant l'emploi de la langue française.

*Modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 - art. 7*

Art. 6.  
*Abrogé par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 8*

Art. 7.  
*Abrogé par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 8*

Art. 8. - La commission d'enrichissement de la langue française examine les termes, expressions et définitions dont elle est saisie par le délégué général à la langue française et aux langues de France ou dont elle se saisit elle-même.

Lorsque la commission examine des termes, expressions et définitions qui ont été proposés par un groupe d'experts, un membre de ce groupe d'experts peut être désigné pour participer aux réunions de la commission.

Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française participent à ces réunions pour l'examen des termes relevant des domaines de compétence de leur ministère.

La commission veille à l'harmonisation des termes, expressions et définitions proposés avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation et avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est langue officielle ou langue de travail.

Elle concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés conformément au présent décret et rend le public sensible aux apports de la terminologie à l'évolution de la langue française.

*Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 9*

Art. 9. - La commission d'enrichissement de la langue française soumet les termes, expressions et définitions qu'elle retient à l'Académie française.

Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la commission le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions.

Les termes, expressions et définitions proposés par la commission ne peuvent être publiés au *Journal officiel* sans l'accord de l'Académie française. Si celle-ci n'a pas formulé d'avis dans un délai de quatre mois à compter de sa saisine, son accord est réputé acquis.

*Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 10*

*Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2*

Art. 10. - Sauf si un ministre a fait connaître son opposition en application du deuxième alinéa de l'article 9, la commission établit la liste des termes, expressions et définitions ayant reçu l'accord de l'Académie française qu'elle transmet pour publication au *Journal officiel* de la République française.

Les administrations donnent la plus large diffusion aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel*. Ces listes sont également publiées au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale.

*Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2*

Art. 11. - Les termes et expressions publiés au *Journal officiel* sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1<sup>o</sup> Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'Etat ;

2<sup>o</sup> Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La commission observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

*Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2*

Art. 12. - Les listes de termes et expressions approuvés en vertu des dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française précédemment en vigueur sont assimilées aux listes publiées en vertu du présent décret. Elles peuvent être modifiées selon la procédure prévue aux articles 8 à 10 du présent décret.

*Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 11*

Art. 13. - La commission d'enrichissement de la langue française soumet à l'Académie française les termes et expressions qu'elle envisage de retirer des listes précédemment approuvées, les expressions complémentaires qu'elle propose d'y ajouter et les définitions qu'elle propose de modifier. Elle en informe le ministre intéressé. Aucune révision ne peut être publiée sans l'accord de l'Académie française. Les listes révisées sont arrêtées et publiées selon les modalités prévues aux articles 9 et 10 du présent décret, à l'exception de la disposition de l'article 9 selon laquelle l'accord de l'Académie française est réputé acquis au terme d'un délai de quatre mois.

*Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 12*

Art. 14. - Chaque haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence.

La commission d'enrichissement de la langue française fait la synthèse de ces documents et établit un rapport annuel sur l'action menée par les administrations pour l'enrichissement de la langue française. Ce rapport est annexé au rapport annuel d'activité de la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

*Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2*

*Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 13*

Art. 15. - Le décret n° 86-439 du 11 mars 1986 relatif à l'enrichissement de la langue française est abrogé.

Art. 16. - Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre de la défense, le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, le ministre des affaires étrangères, le ministre du travail et des affaires sociales, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'environnement, le ministre de la culture, le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, le ministre délégué à l'outremer, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement, le secrétaire d'Etat à la recherche et le secrétaire d'Etat chargé de la francophonie sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1996.

Alain JUPPÉ

## A.2: Liste des membres de la Commission d'enrichissement au 31 décembre 2024

### Président

par arrêté du 3 mars 2023,

M. Frédéric VITOUX, de l'Académie française.

### Membres de droit

M. Amin MAALOUF, secrétaire perpétuel de l'Académie française ;

M. Étienne GHYS et M. Antoine TRILLER, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ;

M. Guy MAUGIS, président de l'Association française de normalisation ;

M<sup>me</sup> Nivine KHALED, représentant l'Organisation internationale de la francophonie ;

M. Roch-Olivier MAISTRE, président de l'Autorité de régulation de la communication audio-visuelle et numérique ;

M. Paul de SINETY, délégué général à la langue française et aux langues de France.

### Membres nommés

par arrêté du 22 avril 2024,

M<sup>me</sup> Michèle ANTOINE, directrice du Musée des Arts et Métiers, sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

M<sup>me</sup> Anne BURBAN, inspectrice générale honoraire de l'éducation, du sport et de la recherche, sur proposition du ministre chargé de l'éducation nationale ;

M. Jean-Pierre de BEAUMARCAIS, maître de conférences, sur proposition du ministre chargé de la culture ;

M. Étienne de LAHARPE, expert en stratégie de communication, sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

M<sup>me</sup> Marianne DOURY, professeure des universités, sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

M. Jean-Michel GAUSSOT, ministre plénipotentiaire, sur proposition du ministre chargé des affaires étrangères ;

M<sup>me</sup> Cécile ISIDORO, conseillère d'Etat, sur proposition du ministre de la Justice ;

M<sup>me</sup> Isabelle JARRY, romancière et essayiste, sur proposition du ministre chargé de la francophonie ;

M. François RAVETTA, professeur des universités, membre du Laboratoire ATMosphères et Observations Spatiales (LATMOS), sur proposition du ministre chargé de la recherche ;

M. Hubert RODARIE, président de l'Association française des investisseurs institutionnels, sur proposition du ministre chargé de l'économie ;

M<sup>me</sup> Martine ROUSSEAU-OGER, correctrice-réviseuse, sur proposition du ministre chargé de la communication ;

M. Philippe SAINT RAYMOND, ingénieur général des mines, sur proposition du ministre chargé de l'industrie.

### A.3: Liste des collèges au 31 décembre 2024

MINISTÈRES	COLLÈGES
<b>Agriculture et Souveraineté alimentaire</b> haut fonctionnaire: M. Grégoire THOMAS	Collège Agriculture constitution: 8 novembre 2015; renouvellement: 14 juin 2021, 25 janvier 2024 rappel de la date de création de la CST*: arrêté du 1 <sup>er</sup> décembre 1998 – JO du 10 décembre 1998 Présidente: M <sup>me</sup> Frédérique ANGEVIN Secrétariat: Secrétariat général (M <sup>me</sup> Sophie LARDOENOS)
<b>Aménagement du territoire et Décentralisation</b> <b>Transition écologique, Biodiversité, Forêt, Mer et Pêche</b> haut fonctionnaire: M. Patrick FÉVRIER	Collège Aménagement, Habitat et Mobilités constitution: 8 novembre 2015; renouvellement: 20 juillet 2021 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 7 juillet 1999 – JO du 29 juillet 1999 Président: M. Pascal MIGNEREY Secrétariat: N.  Collège Environnement et Développement durable constitution: 8 novembre 2015; renouvellement: 20 juillet 2021 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 20 avril 2000 – JO du 3 mai 2000 Président: M. Éric BINET Secrétariat: N.
<b>Armées</b> haute fonctionnaire: M <sup>me</sup> Camille FAURE	Collège Défense constitution: 8 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 8 novembre 1996 – JO du 3 décembre 1996 Président: N. Secrétariat: Direction de la mémoire, de la culture, du patrimoine et des archives (N.)
<b>Culture</b> haut fonctionnaire: M. Bertrand-Pierre GALEY	Collège Culture et Médias constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021, 16 septembre 2024 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 2 mars 1998 – JO du 12 mars 1998 Président: M. Bertrand de SAINT VINCENT Secrétariat: N.
<b>Économie, Finances et Souveraineté industrielle et numérique</b> haut fonctionnaire: M. Pierre JAILLARD	Collège Automobile constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 20 octobre 1998 – JO du 28 octobre 1998 Président: M. Marc SZULEWICZ Secrétariat: Automobile Club de France (M. Emmanuel PIAT)  Collège Chimie et Matériaux constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 29 novembre 2022 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 5 août 1997 – JO du 23 août 1997 Président: M. Hervé ARRIBART Secrétariat: (M. Jacques JUPILLE)  Collège Économie et Finances constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 20 janvier 1997 – JO du 31 janvier 1997 Président: M. Pierre-Charles PRADIER Secrétariat: Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française  Collège Informatique constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 5 août 1997 – JO du 23 août 1997 Président: M. Jean-Marie CHAUVET Secrétariat: (M. Patrice FOURNIER)  Collège Télécommunications constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 21 mai 1997 – JO du 29 mai 1997 Président: N. Secrétariat: (M. Patrice FOURNIER)

MINISTÈRES	COLLÈGES
<b>Économie, Finances et Souveraineté industrielle et numérique</b> haut fonctionnaire: M. Pierre JAILLARD	Collège Énergie nucléaire constitution: 2 novembre 2015 ; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 23 mai 1997 – JO du 3 juin 1997 Président: M. Francis VITTON Secrétariat: Commissariat à l'énergie atomique (M. Frédéric BORDAS)
<b>Transition écologique, Biodiversité, Forêt, Mer et Pêche</b> haut fonctionnaire: M. Patrick FÉVRIER	Collège Énergies constitution : 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 19 janvier 1998 – JO du 27 janvier 1998 Président: M. Jérôme FERRIER Secrétariat: (M. Jean TRAPY)
<b>Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche</b> haut fonctionnaire: M. Pascal-Raphaël AMBROGI	Collège Biologie constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 Président: M. Bernard DUJON Secrétariat: Académie des sciences (M. Éric POSTAIRE)  Collège Éducation et Enseignement supérieur constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 26 juillet 2004 – JO du 4 août 2004 Président: M. Franck NEVEU Secrétariat: Service de l'action administrative et des moyens (M <sup>me</sup> Joëlle ABEL)
<b>Europe et Affaires étrangères</b> haut fonctionnaire: M. Emmanuel LEBRUN-DAMIENS	Collège Spatiologie constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 21 mai 1997 – JO du 29 mai 1997 Président: M. Gérard BRACHET Secrétariat: Centre national d'études spatiales (M. Daniel GALARRETA)
<b>Intérieur</b> haut fonctionnaire: M <sup>me</sup> Laurence GIOVACCHINI	Collège Relations internationales constitution: 8 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021, 2 décembre 2024 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 20 mai 1999 – JO du 10 juin 1999 Président: M. François GAUTHIER Secrétariat: Mission de la langue française et de l'éducation (M. Sébastien BROYART)
<b>Justice</b> haut fonctionnaire: M <sup>me</sup> Carine CHEVRIER	Collège Intérieur Président: — Secrétariat: Service de la haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française  Collège Droit et Justice constitution: 1 <sup>er</sup> juin 2016; renouvellement: 20 mai 2022 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 16 février 1998 – JO du 25 février 1998 Président: M. Dominique LATOURNERIE Secrétariat: Secrétariat général (M. Vincent CHABIN)
<b>Sports, Jeunesse et Vie associative</b> haut fonctionnaire: M. Daniel ZIELINSKI	Collège Sport constitution: novembre 2015; renouvellement: 21 décembre 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 27 mars 2001 -JO du 1 <sup>er</sup> avril 2001 Président: M. Arnaud RICHARD Secrétariat: Direction des sports (M <sup>me</sup> Solène CHARAU)
<b>Travail, Santé, Solidarités et Familles</b> haut fonctionnaire: M <sup>me</sup> Isabelle REYNIER	Collège Santé et Affaires sociales constitution: 25 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 20 mai 1997 – JO du 30 mai 1997 Président: M. Philippe LECHAT Secrétariat: Secrétariat général

\*CST: Commission spécialisée de terminologie et de néologie

#### A.4 : Liste des membres des collèges au 31 décembre 2024

##### COLLÈGE AGRICULTURE

- Présidente: M<sup>me</sup> Frédérique Angevin (ingénierie de recherche à la direction scientifique Agriculture INRAE, membre de l'Académie d'agriculture)
- Secrétariat: Secrétariat général du MASA<sup>5</sup> (M<sup>me</sup> Sophie Lardenois, chargée de mission à la Délégation du soutien aux services)

##### MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MASA<sup>5</sup> (Professeur Grégoire Thomas, inspecteur général CGAAER, membre de l'Académie d'agriculture)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>
- Un représentant de l'Académie des sciences (N.)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M<sup>me</sup> Électre Guillier)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA<sup>3</sup>

##### DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Académie d'agriculture de France (Professeure Nadine Vivier, membre titulaire et présidente honoraire 2021)
- Académie vétérinaire de France (M<sup>me</sup> Anne-Marie Vanelle, inspectrice générale de santé publique vétérinaire honoraire)
- Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail-ANSES (M. Gilles Salvat, Directeur général délégué)
- Assemblée permanente des chambres d'agriculture-APCA (N.)
- Collège Environnement et Développement durable (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, membre associé de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MATD-MTEBFMP<sup>6</sup>)
- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement-INRAE (voir «Présidente»)
- MASA<sup>5</sup> / Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux-CGAAER (M<sup>me</sup> Marie-Frédérique Parant, inspectrice générale de santé publique vétérinaire)

##### PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Pierre-Emmanuel Chantry (président honoraire du collège, ingénieur divisionnaire honoraire de l'agriculture et de l'environnement)
- M. Jacques Gasquez (directeur de recherches honoraire INRAE, membre de l'Académie d'agriculture)
- M. Marcel Lejosne (exploitant agricole, membre de l'Académie d'agriculture)
- M<sup>me</sup> Nathalie Melik (inspectrice générale de la santé publique vétérinaire honoraire)
- M. Pierre Morlon (ingénieur de recherches INRAE honoraire)
- M. Philippe Prové (membre de Végéphyl, ex AFPP)
- M. Kilien Stengel (enseignant-chercheur à l'Université de Tours, administrateur du réseau AGAP)

##### COLLÈGE AMÉNAGEMENT, HABITAT ET MOBILITÉS

- Président: M. Pascal Mignerey (ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire, précédé. directeur de l'Autorité de la qualité de service dans les transports)
- Secrétariat: (N.)

##### MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MATD-MTEBFMP<sup>6</sup> (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, membre associé de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>

- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Jean-Michel Rémy, responsable du département Construction et cycle de l'eau)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA<sup>3</sup>

##### DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie-ADEME (N.)
- Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement-CEREMA (N.)
- Collège Automobile (M. Jean-Marie Réveillé, ingénieur, consultant en analyse concurrence, précéd. Renault)
- Collège Environnement et Développement durable (M. Bernard Barraqué, directeur de recherche au CNRS émérite, AgroParisTech, M. Jean-François Lévy, ingénieur général des ponts et chaussées honoraire)
- MI<sup>14</sup>/ Délégation à la sécurité routière (N.)
- MATD-MTEBFMP<sup>6</sup> / Commissariat général au développement durable-CGDD (N.)
- MATD-MTEBFMP<sup>6</sup> / Inspection générale de l'environnement et du développement durable-IGEDD (N.)
- MATD-MTEBFMP<sup>6</sup> / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-DGALN
  - Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages-DHUP (M. Yves-Laurent Sapoval, conseiller du directeur)
- MATD<sup>6</sup> / Direction générale de l'aviation civile-DGAC (M. Ilangovane Tambidore, chargé de mission)
- MTEBFMP<sup>6</sup> / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (M<sup>me</sup> Bérangère Dezès)
- MATD<sup>6</sup> / Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités-DGITM (M. Pierre-Yves Appert, adjoint à la sous-directrice multimodalité, innovation, numérique, territoires)
- MATD-MTEBFMP<sup>6</sup> / Direction des affaires européennes et internationales-DAEI (M<sup>me</sup> Hanane Zarrouki, chargée de mission traduction, terminologie et veille)
- MATD-MTEBFMP<sup>6</sup> / Inspection générale des affaires maritimes-IGAM (N.)

##### PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M<sup>me</sup> Brigitte Arnould (inspectrice générale de l'administration du développement durable honoraire)
- M. Bruno de Becdelièvre (contre-amiral en deuxième section)
- M<sup>me</sup> Danielle Bénadon (inspectrice générale de l'administration du développement durable honoraire, membre du Cercle des transports)
- M. Jean-Didier Blanchet (ingénieur général des ponts et chaussées honoraire, précéd. président du collège et du Cercle des transports)
- M. Marc Ellenberg (précéd. expert au Centre scientifique et technique du bâtiment-CSTB)
- M. Philippe Grand (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire)
- M. Michel Hagège (conseiller éditorial)
- M. Thierry Lavoux (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MATD-MTEBFMP<sup>6</sup>)
- M. Alain Lecomte (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire, membre du bureau de France ville durable)
- M. Christian Lévy (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire)
- M. Pierre Narring (ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire)
- M. Jean-Marcel Piétri (ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire)
- M. Jean-Louis Rohou (précéd. secrétaire général de Réseau ferré de France-RFF, vice-président de l'association Rail et histoire)
- M. Hervé de Tréglodé (ingénieur général des mines honoraire, précéd. DGA de Réseau ferré de France)
- M. Alain Weber (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire)

## **COLLÈGE AUTOMOBILE**

- Président: M. Marc Szulewicz (consultant MS consulting, précéd. directeur général Plastic Omnium auto exterior)
- Secrétariat: Automobile Club de France (M. Emmanuel Piat, directeur du patrimoine historique et automobile)

### **MEMBRES DE DROIT**

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN<sup>7</sup> (M. Pierre Jaillard, administrateur de l'INSEE hors classe)
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MI<sup>14</sup> (Mme Laurence Giovacchini)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Olivier Pironneau)
- Un représentant du Bureau de normalisation de l'automobile (Mme Valérie Maupin)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE<sup>4</sup>

### **DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS**

- Collège Aménagement, Habitat et Mobilités (M. Pascal Mignerey, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire, précéd. directeur de l'Autorité de la qualité de service dans les transports) [membre correspondant]
- Collège Énergies (M. Jean Trapy, précéd. ingénieur principal IFP Énergies nouvelles)
- Fédération des industries des équipements pour véhicules-FIEV (N.)
- MENESR<sup>8</sup> (N.)
- MTEBFMP<sup>6</sup> / Sous-direction de la sécurité et des émissions des véhicules (N.)
- Renault (M. Philippe Bouré, chef de produit stratégie, aides à la conduite, M. Patrick Bastard, expert Fellow)
- Renault Trucks (M. Bernard Lancelot, communication institutionnelle)
- Société des ingénieurs de l'automobile-SIA (M. Frédéric Charon, directeur général; également directeur stratégie innovation Forvia)
- Stellantis (M. Philippe Lauth, acheteur senior)
- Valeo (M. Jean-Luc Di Paola-Galloni, directeur des affaires publiques et développement durable)

### **PERSONNALITÉS QUALIFIÉES**

- M. Denis Astagneau (journaliste, précéd. rédacteur en chef Radio France)
- M. Mathieu Flonneau (maître de conférences, chercheur, universités Paris I et IV)
- M. Jean-Éric Raoul (rédacteur en chef Mondadori France, Sport-Auto et Auto-Journal)
- M. Jean-Marie Réveillé (ingénieur, consultant en analyse concurrence, précéd. Renault)

## **COLLÈGE BIOLOGIE**

- Président: M. Bernard Dujon (directeur de recherche honoraire à l'Institut Pasteur, membre de l'Académie des sciences)
- Secrétariat: Académie des sciences (M. Éric Postaire)

### **MEMBRES DE DROIT**

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MENESR<sup>8</sup> (M. Pascal-Raphaël Ambrogi, inspecteur général)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>
- Un représentant de l'Académie des sciences [voir « Président »]
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA<sup>3</sup>

### **DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS**

- Collège Santé et Affaires sociales (N.)

- MENESR<sup>8</sup> / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. Bertrand Pajot)

### **PERSONNALITÉS QUALIFIÉES**

- Mme Catherine Boileau (professeure des universités-PUPH, hôpital Bichat, APHP)
- Mme Françoise Budar (directrice de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement-INRAE)
- Mme Arlette Nougarède (professeure honoraire, correspondante de l'Académie des sciences)
- M. Olivier Schischmanoff (professeur des universités-PUPH, hôpital Avicenne)
- M. Jean Soulier (professeur des universités-PUPH, hôpital Saint-Louis)
- Mme Angela Sutton (professeure des universités-PUPH, hôpital Avicenne)
- M. Bernard Zalc (spécialiste de biologie moléculaire et cellulaire, directeur de recherche émérite à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM)

## **COLLÈGE CHIMIE ET MATÉRIAUX**

- Président: M. Hervé Arribart (professeur honoraire à l'École supérieure de physique et de chimie industrielles-ESPCI, ancien directeur scientifique de Saint-Gobain)
- Secrétariat: M. Jacques Jupille (directeur de recherche émérite au CNRS, Institut des nanosciences de Paris-CNRS-Sorbonne Université)

### **MEMBRES DE DROIT**

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN<sup>7</sup> (M. Pierre Jaillard, administrateur de l'INSEE hors classe)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Ludwik Leibler)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Yan Archambeau)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA<sup>3</sup>

### **DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS**

- MEFSIN<sup>7</sup> / Direction générale des entreprises-DGE (N.)
- MENESR<sup>8</sup> / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. Antoine Éloi)
- Société chimique de France-SCF (M. Jean-Pierre Foulon, précéd. professeur, membre du Comité de rédaction de l'Actualité Chimique)
- Société de chimie thérapeutique (M. Olivier Lafont, professeur, faculté de médecine et de pharmacie de Rouen)

### **PERSONNALITÉS QUALIFIÉES**

- M. Claude Andrieux (directeur de recherche honoraire au CNRS, université Paris Diderot, précédent président du collège Chimie et Matériaux)
- M. Michel Boussuge (maître de recherches, Mines ParisTech)
- M. Rémi Chauvin (professeur, université Paul Sabatier de Toulouse)
- M. Daniel Cuzin (ingénieur chimiste, précéd. directeur de recherche adjoint Atofina)
- M. Alain Genty (précéd. directeur du Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie-BNPP)
- M. Jean-François Gérard (professeur à l'université de Lyon, Institut national des sciences appliquées de Lyon)
- M. Jean-Pierre Houdaer (directeur général honoraire de l'Institut du verre) [membre correspondant]
- M. Bernard Legendre (professeur émérite, université Paris-Saclay) [membre correspondant]
- M. Jean Musso (maître de conférences, université de Toulon)
- M. Daniel Neuville (directeur de recherche CNRS à l'Institut de Physique du Globe)
- M. Thierry Ollevier (professeur titulaire, université Laval, Canada)
- M. Jean-Marc Paris (consultant en chimie fine et chimie pharmaceutique)
- Mme Louise Priester (professeure émérite, université Paris-Saclay)
- M. Daniel Thévenot (professeur émérite, université Paris-Est Créteil)
- M. Jean Toullec (précéd. directeur de recherche au CNRS, université de Saint-Quentin-en-Yvelines)

## **COLLÈGE CULTURE ET MÉDIAS**

- Président: M. Bertrand de Saint Vincent (écrivain et journaliste, Le Figaro)
- Vice-président: M. François-Marie Grau (délégué général de la Fédération française du prêt-à-porter féminin)
- Secrétariat: en attente de désignation

### **MEMBRES DE DROIT**

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MC<sup>9</sup> (M. Bertrand-Pierre Galey, inspecteur général des affaires culturelles)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M<sup>me</sup> Séverine Hamiot)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA<sup>3</sup>

### **DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS**

- Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique-ARCOM (N.)
- Autorité de régulation professionnelle de la publicité-ARPP (M. Guillaume Dubelloy, juriste conseil)
- Bibliothèque nationale de France (M. Olivier Bosc)
- Centre national du cinéma et de l'image animée-CNC (M. Olivier Fontenay, direction du numérique-service de la création numérique) [membre correspondant]
- MC<sup>9</sup> / Direction générale des médias et des industries culturelles-DGMIC (M. Matthieu Couranjou, délégué à la régulation des plateformes numériques)
- MC<sup>9</sup> / Direction générale de la création artistique-DGCA (M<sup>me</sup> Annabel Poincheval, inspectrice de la création)
- MC<sup>9</sup> / Direction générale des patrimoines-DGP (M. Philippe Cieren, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg)
- MC<sup>9</sup> / Secrétariat général, Délégation à l'information et à la communication-DICOM (M<sup>me</sup> Évelyne Laquit, déléguée à l'information et à la communication)
- MENESR<sup>8</sup> / Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française ou son représentant (M. Pascal-Raphaël Ambrogi, inspecteur général)
- MENESR<sup>8</sup> / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. Thierry Grognet)

### **PERSONNALITÉS QUALIFIÉES**

- M. Yvan Amar (journaliste)
- M. Laurent Catach (consultant en édition numérique)
- M<sup>me</sup> Sophie Kurkdjian (directrice du réseau Culture(s) de mode)
- M<sup>me</sup> Saveria Mendella (doctorante)
- M<sup>me</sup> Line Sommant (lexicographe)

## **COLLÈGE DÉFENSE**

- Président: N.
- Secrétariat: Direction de la mémoire, de la culture et des archives-DMCA du MA<sup>10</sup> (N.)

### **MEMBRES DE DROIT**

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MA<sup>10</sup> (M<sup>me</sup> Camille Faure, Directrice, adjointe au Secrétaire général pour l'administration)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Antoine Danchin)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Jean-Claude Tourneur)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE<sup>4</sup>

### **DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS**

- Direction générale de la gendarmerie nationale-DGPN (N.)

- MA<sup>10</sup> / Centre de doctrine d'enseignement du commandement-CDEC (N.)
- MA<sup>10</sup> / Centre d'études stratégiques aérospatiales-CESA (N.)
- MA<sup>10</sup> / Centre de normalisation de la défense-CND (N.)
- MA<sup>10</sup> / Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations-CICDE (N.)
- MA<sup>10</sup> / Contrôle général des armées-CGA (N.)
- MA<sup>10</sup> / Délégation à l'information et la communication de la défense-DICOD (N.)
- MA<sup>10</sup> / Direction générale de l'armement-DGA (N.)
- MA<sup>10</sup> / Direction générale des relations internationales et de la stratégie-DGRIS (N.)
- MA<sup>10</sup> / État-major de l'armée de l'air-EMAA (N.)
- MA<sup>10</sup> / État-major de l'armée de terre-EMAT (N.)
- MA<sup>10</sup> / État-major de la marine nationale-EMM (N.)

### **PERSONNALITÉS QUALIFIÉES**

- (N.)

## **COLLÈGE DROIT ET JUSTICE**

- Président: M. Dominique Latournerie (Conseiller d'État honoraire)
- Secrétariat: Secrétariat général du MJ<sup>11</sup> (M. Vincent Chabin, adjoint de la Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française)

### **MEMBRES DE DROIT**

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MJ<sup>11</sup> (M<sup>me</sup> Carine Chevrier, Secrétaire générale)
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MI<sup>14</sup> (M<sup>me</sup> Laurence Giovacchini)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE<sup>4</sup>

### **DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS**

- MJ<sup>11</sup> / Direction des affaires civiles et du Sceau-DACS (M<sup>me</sup> Catherine Raynouard, cheffe de service, adjointe au directeur des affaires civiles et du Sceau)
- MJ<sup>11</sup> / Direction des affaires criminelles et des grâces-DACG (M<sup>me</sup> Alexandra Davin, cheffe de la mission de prévention et de lutte contre la cybercriminalité)

### **PERSONNALITÉS QUALIFIÉES**

- M<sup>me</sup> Nadia Antonin (membre de l'Académie des sciences commerciales)
- M<sup>me</sup> Nataliya Barysheva (avocate, précéd. experte en terminologie de Lexis Nexis)
- M. Alain Bauer (professeur de criminologie, Conservatoire national des arts et métiers-CNAM)
- M. Frédéric Brard (colonel de gendarmerie)
- M. Vincent Braud (magistrat, Cour d'appel de Paris)
- M. Christian Descheemaeker (président de chambre honoraire, Cour des comptes)
- M. Hani Féghali (éditeur Dalloz, département des ouvrages professionnels)
- M<sup>me</sup> Marie Fernet (avocate)
- M. Luc Ferrand (magistrat et déontologue de la profession des commissaires de justice, chambre nationale des commissaires de Justice)
- M. Sylvain Legrand (adjoint au directeur des affaires européennes et internationales à la chambre nationale des commissaires de Justice, précéd. adjoint au Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française du MJ<sup>11</sup>)
- M. Xavier Leonetti (premier conseiller près la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- M<sup>me</sup> Bénédicte Madinier (précéd. cheffe de la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, MC<sup>9</sup>)
- Maître Alain Marter (avocat, Conférence des bâtonniers)
- M. Christian Siatka (professeur à l'université de Nîmes)
- M. Lucien Weiszberg (expert-comptable)

## **COLLÈGE ÉCONOMIE ET FINANCES**

- Président: M. Pierre-Charles Pradier (chercheur associé au Centre d'économie de la Sorbonne, président du conseil de surveillance de *FIFA Clearing House*)
- Vice-président : M. Didier Marteau (professeur, École supérieure de commerce de Paris-ESCP, membre du Conseil scientifique de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution-ACPR, conseiller Aon France)
- Secrétariat: Service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN<sup>7</sup>

### **MEMBRES DE DROIT**

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN<sup>7</sup> (M. Pierre Jaillard, administrateur de l'INSEE hors classe)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Morgan Carabeuf)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE<sup>4</sup>

### **DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS**

- Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise-AMRAE (N.)
- Autorité de contrôle prudentiel et de résolution-ACPR (M. Laurent Schwebel)
- Autorité de régulation professionnelle de la publicité-ARPP (M. Guillaume Dubelloy, juriste conseil)
- Autorité des marchés financiers-AMF (Mme Patricia Choquet, conseillère experte contentieux régulation)
- Autorité des normes comptables-ANC (N.)
- Banque de France (Mme Renée Perche, réviseuse)
- Caisse des dépôts et consignations-CDC (Mme Carole Ghilardi, responsable de la relation de place et partenariats)
- Commission européenne-Direction générale de la traduction (Mme Laurence Pradoura, traductrice experte senior)
- Conseil économique, social et environnemental-CESE (N.)
- Institut national de la statistique et des études économiques-INSEE (M. Christian Cuvier, administrateur de l'INSEE)
- MEFSIN<sup>7</sup> / Centre de traduction (M. Thomas Ruiz, traducteur)
- MEFSIN<sup>7</sup> / Direction du budget (N.)
- MEFSIN<sup>7</sup> / Direction générale des entreprises-DGE (N.)
- MEFSIN<sup>7</sup> / Direction générale des finances publiques-DGFIP (M. Ananda Le Ninan, inspecteur principal des finances publiques)
- MEFSIN<sup>7</sup> / Direction générale du Trésor-DGT (M. Martin Guesdon)

### **PERSONNALITÉS QUALIFIÉES**

- M. Jean-François Chanlat (professeur émérite à l'université Paris Dauphine et à HEC Montréal)
- M. Jean Marcel Lauginie (inspecteur d'académie honoraire, président d'Actions pour promouvoir le français des affaires-APFA) [membre correspondant]
- M. Yves Magné (administrateur civil honoraire, précéd. MEFSIN<sup>7</sup> / Direction générale des entreprises-DGE)
- M. Guy Nouailhat (professeur agrégé de mercatique, Lycée Fulbert de Chartres)
- M. Patrick Sainte-Marie (administrateur général de l'État)

## **COLLÈGE ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

- Président: M. Franck Neveu (professeur des universités, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Secrétariat: Service de l'action administrative et des moyens du MENESR<sup>8</sup> (Mme Joëlle Abel)

### **MEMBRES DE DROIT**

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MENESR<sup>8</sup> (M. Pascal-Raphaël Ambrogi, inspecteur général)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Edgardo D. Carosella)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (Mme Christine Kertesz)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA<sup>3</sup>

### **DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS**

- France Education International (M. Sébastien Georges)
- France Universités (Mme Annick Allaire)
- MC<sup>9</sup> / Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (M. Bertrand-Pierre Galey, inspecteur général des affaires culturelles)
- MENESR<sup>8</sup> / Délégation à la communication (M. Marc Bost)
- MENESR<sup>8</sup> / Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance-DEPP (Mme Hélène Durand de Monestrol, cheffe du pôle Lettres second degré)
- MENESR<sup>8</sup> / Direction générale de l'enseignement scolaire-DGESCO (Mme Florence Bernigole)
- MENESR<sup>8</sup> / Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle-DGESIP (M. François Brissy)
- MENESR<sup>8</sup> / Direction générale des ressources humaines (M. Benoît Cornu)
- MENESR<sup>8</sup> / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. Thierry Grognet, M. Laurent Mayet, inspecteurs généraux)

### **PERSONNALITÉS QUALIFIÉES**

- M. Jean-Baptiste Amadieu (chargé de recherche au CNRS)
- Mme Souâd Ayada (inspectrice générale, précéd. présidente du Conseil supérieur des programmes)
- M. Jean-Michel Besnier (professeur de philosophie, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Mme Hélène Biu (maîtresse de conférences en linguistique médiévale et philologie romane, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- M. Jean-Paul Brachet (maître de conférences, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- M. Romuald Fonkoua (professeur de littérature francophone, Sorbonne Université, Faculté des Lettres, directeur du Centre international d'études francophones)
- M. Ludovic Fort (inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional de lettres de l'Académie de Paris)
- Mme Sylvie Monjean-Decaudin (professeure à l'UFR LEA, Sorbonne Université, Faculté des Lettres, juriste linguiste)
- M. Sami Mustapha (doyen de la Faculté de mathématiques, université Paris Diderot)
- M. Jean Pruvost (professeur des universités émérite, université CY Cergy Paris Université)
- M. Jean Szlamowicz (professeur des universités, linguiste, université de Bourgogne)
- M. Charles Torossian (directeur de l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation)

## **COLLÈGE ÉNERGIE NUCLÉAIRE**

- Président: M. Francis Vitton (docteur en physique des réacteurs, expert près l'Autorité de sûreté nucléaire-ASN)
- Vice-président: M. Didier Delmont (ingénieur en sciences et techniques des matériaux, précéd. directeur adjoint CEA)
- Secrétariat: Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA (M. Frédéric Bordas, ingénieur en sciences et technologies nucléaires, conseiller scientifique auprès de la

direction scientifique Énergies/DSE du CEA-Direction des énergies/DES, spécialité déchets et exploitation des installations nucléaires)

#### MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN<sup>7</sup> (M. Pierre Jaillard, administrateur de l'INSEE hors classe)
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MATD-MTEBFMP<sup>6</sup> (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, membre associé de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>
- Un représentant de l'Académie des sciences (N.)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (N.)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE<sup>4</sup>

#### DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs-ANDRA (Mme Virginie Wasselin, cheffe de service)
- Assystem (M. Michel Duguey, directeur Sûreté nucléaire)
- Autorité de sûreté nucléaire-ASN (M. Fabien Féron, directeur du transport et des sources, Mme Odile Palut-Laurent, docteure ès sciences)
- Autorité de sûreté nucléaire défense-ASND (M. Didier Letercq)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA (M. Daniel Boutet, ingénieur Qualité du service, M. Cyril Chambon, chef de projet réversibilité & surveillance, CEA Marcoule, Mme Marie-Paule Elluard, ingénierie, directrice de l'Inspection générale du nucléaire, M. André Grosmann, chef à l'Institut de Recherche sur la fusion par confinement magnétique-IRFM, M. Michel Kerdelhue, ingénieur, responsable cellule Sûreté, M. Christian Latgé, docteur ingénieur en génie chimique, professeur INSTN, M. Pascal Loiseau, expert Fusion, M. Hugues Servière, docteur ingénieur en sciences physiques, expert senior)
- EDF (M. François Cabane, ingénieur, attaché au directeur délégué à la sûreté)
- Framatome (M. Étienne Courtin, ingénieur, adjoint au chef du département Sûreté de la direction Ingénierie et projets)
- Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire-IRSN (M. Sébastien Israël, M. Emmanuel Wattelle, adjoint à la directrice Systèmes, nouveaux réacteurs et démarche de sûreté)
- MENESR<sup>8</sup> / Service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (M. Frédéric Marie, coordinateur défense et sécurité pour la DGRI)
- MENESR<sup>8</sup> (M. Stéphane Grandjean, chargé de mission – Énergie nucléaire)
- MTE<sup>6</sup> (N.)
- Orano (M. Jean-Marie Chabran, ingénieur, responsable de l'unité interface opérationnelle et projets, M. Hervé Issard, docteur ingénieur expert senior en déchets nucléaires et transport nucléaire, Mme Séverine Morillon, coordinatrice Référentiel de sûreté)
- Société française d'énergie nucléaire-SFEN (N.)
- Union européenne / Fusion for Energy (M. Alain Volpert, ingénieur en sûreté nucléaire ITER)

#### PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Rémy Bertrand (ingénieur, précéd. IRSN)
- M. Jean-Pierre Carreton (ingénieur, expert en sûreté nucléaire, précéd. assistant du directeur de l'expertise-IRSN)
- M. Michel Debes (consultant senior MDJ-Energy consulting, précéd. EDF)
- M. Jacques Devos (expert en sûreté nucléaire, précéd. Autorité de sûreté nucléaire-ASN)
- M. Michel Hugon (consultant, précéd. Commission européenne, Direction générale de l'énergie-ENER)
- Mme Sylvie Jacquemot (chargée de mission Affaires européennes, coordinatrice du réseau européen Laserlab Europe)
- M. Georges Van Goethem (conseiller scientifique senior, Commission européenne)

#### COLLÈGE ÉNERGIES

- Président: M. Jérôme Ferrier (président de Gaz Méditerranée Développement)
- Secrétariat: M. Jean Trapé (ingénieur principal, précéd. IFP Énergies nouvelles)

#### MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN<sup>7</sup> (M. Pierre Jaillard, administrateur de l'INSEE hors classe)
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MATD-MTEBFMP<sup>6</sup> (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, membre associé de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>
- Un représentant de l'Académie des sciences (N.)
- Un représentant du Bureau de normalisation du pétrole (M. Philippe Macon)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA<sup>3</sup>

#### DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- MENESR<sup>8</sup> / Direction générale de la recherche et de l'innovation-DGRI, secteur Énergie, Développement durable, Chimie et procédés (M. Xavier Montagne, détaché IFP Énergies nouvelles)
- MTEBFMP<sup>6</sup> / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (Mme Lise Cadix-Gilbain, chargée de mission à la tutelle des parcs nationaux)

#### PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Jean Bié (ingénieur, précéd. directeur de l'exploration Maurel & Prom)
- M. Jean-Marie Botte (précéd. Total)
- M. Bernard Flamin (interprète de conférences)
- M. Richard Lavergne (ingénieur général des mines, membre associé du Conseil général de l'économie)
- Mme Geneviève Mouillerat (précéd. directrice des projets et construction de Total Exploration Production, membre de l'Académie de marine)
- Mme Isabelle Muller (précéd. Total Énergies, déléguée UFIP)
- M. Jean Ropers (ingénieur, précéd. Total Énergies, président du GEP EVOLEN)
- M. Michel Valdellièvre (ingénieur des mines, professeur de Total Professeurs Associés)

#### COLLÈGE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Président: M. Éric Binet (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie)
- Secrétariat: (N.)

#### MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MATD-MTEBFMP<sup>6</sup> (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, membre associé de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Yvon Le Maho)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (Mme Pauline Joris)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA<sup>3</sup>

#### DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie-ADEME (N.)
- Collège Agriculture (N.)
- Collège Aménagement, Habitat et Mobilités (M. Jean-François Lévy, ingénieur général des ponts et chaussées honoraire)
- Collège Chimie et Matériaux (M. Daniel Thévenot, professeur émérite, université Paris-Est Créteil)

- Collège Énergies (M. Jean Trapy, ingénieur principal, précéd. IFP Énergies nouvelles)
- Institut national de l'environnement industriel et des risques-INERIS (N.)
- Office français de la biodiversité-OFB (N.)
- MATD-MTEBFMP<sup>6</sup> / Commissariat général au développement durable-CGDD (M. Thomas Guéret, chargé de la prospective)
- MATD-MTEBFMP<sup>6</sup> / Conseil général de l'environnement et du développement durable-CGEDD (N.)
- MTEBFMP<sup>6</sup> / Direction de l'eau et de la biodiversité-DEB (N.)
- MATD-MTEBFMP<sup>6</sup> / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-DGELN (N.)
- MTEBFMP<sup>6</sup> / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (N.)
- MTEBFMP<sup>6</sup> / Direction générale de la prévention des risques-DGPR (N.)
- MATD-MTEBFMP<sup>6</sup> / Direction des affaires européennes et internationales-DAEI (M<sup>me</sup> Hanane Zarrouki, chargée de mission traduction, terminologie et veille)

#### **PERSONNALITÉS QUALIFIÉES**

- M<sup>me</sup> Brigitte Arnould (inspectrice générale de l'administration du développement durable honoraire)
- M. Bernard Barraqué (directeur de recherche au CNRS émérite, AgroParisTech)
- M<sup>me</sup> Solange Bidou (conservatrice du patrimoine, Archives nationales)
- M. Jacques Boudon (consultant)
- M. Frédéric Denhez (écrivain scientifique et journaliste)
- M. Luc Foulquier (précéd. conseiller scientifique au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA)
- M<sup>me</sup> Marie-Odile Grandchamp (vice-présidente de la Société nationale de protection de la nature)
- M<sup>me</sup> Suzanne Hugon
- M<sup>me</sup> Nicole Jensen (précéd. chargée de mission à la délégation au développement durable)
- M. Thierry Lavoux (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française)
- M<sup>me</sup> Guglielmina Oliveros-Toro (précéd. à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-DGELN)
- M. Mark Tuddenham (chargé de communication, Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution-CITEPA)

#### **COLLÈGE INFORMATIQUE**

- Président: M. Jean-Marie Chauvet (ingénieur des télécommunications, précéd. directeur associé de Neuron Data)
- Secrétariat: M. Patrice Fournier (administrateur général de l'État, précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française) et service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN<sup>7</sup>

#### **MEMBRES DE DROIT**

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN<sup>7</sup> (M. Pierre Jaillard, administrateur de l'INSEE hors classe)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Patrick Flandrin)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M<sup>me</sup> Mélissa Jean)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE<sup>4</sup>

#### **DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS**

- Collège Télécommunications (M. Jean Schwob, ingénieur en chef des télécommunications honoraire, précéd. France Télécom)
- MEFSIN<sup>7</sup> / Service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité-SHFD (M. Max Pauron, ingénieur de l'École supérieure d'informatique, architecte d'entreprise)

- MEFSIN<sup>7</sup> / Service numérique au Secrétariat général des ministères économiques et financiers (M. Walter Goguillon)
- PERSONNALITÉS QUALIFIÉES**
- M<sup>me</sup> Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire)
  - M. Laurent Catach (consultant en édition numérique)
  - M. François Gondard (ingénieur, précéd. Azur assurances)
  - M. Éric-Marc Mahé (précéd. fondateur Massiverand) [membre correspondant]
  - M. Jean Joskowicz (ingénieur, précéd. Experian)
  - M<sup>me</sup> France Lafargue (administratrice honoraire, Office de développement par l'automatisation et la simplification du commerce extérieur-ODASCE)
  - M. Philippe Roy (conseil en innovation numérique, précéd. délégué adjoint du Pôle de compétitivité de Cap-Digital Paris-Région)
  - M. Alain Staron (conseil stratégique, conférencier) [membre correspondant]

#### **COLLÈGE INTÉRIEUR**

- Président: le Préfet, secrétaire général adjoint, directeur du management de l'administration territoriale et de l'encadrement supérieur (DMATES)
- Conseiller spécial pour le numérique: M. Emmanuel Hamard (secrétariat général, direction de la transformation numérique, mission audit, qualité et évaluation SG/DTNUM/MAQE)
- Responsable de la mise en ligne dans l'intranet des documents de la DGLFLF: M<sup>me</sup> Margaux Vadel (secrétariat général, cabinet DMATES)
- Secrétariat: Service de la Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MI<sup>14</sup>

#### **MEMBRES DE DROIT**

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MI<sup>14</sup> (M<sup>me</sup> Laurence Giovacchini)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>

#### **DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS**

- Un représentant de la direction générale de la police nationale (DGNP)
- Un représentant de la direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)
- Un représentant de la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI)
- Un représentant de la direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ)
- Un représentant de la direction des ressources humaines (DRH)
- Un représentant de la direction de l'évaluation de la performance, de l'achat, des finances et de l'immobilier (DEPAFI)
- Un représentant de la direction de la transformation numérique (DTNUM)
- Un représentant de la délégation à la sécurité routière (DSR)
- Un représentant de l'institut des hautes études du ministère de l'intérieur (IHESI)
- Un représentant du service du haut fonctionnaire de défense (SHFD)
- Un représentant du service central des armes et des explosifs (SCAE)

#### **PERSONNALITÉS QUALIFIÉES**

- M<sup>me</sup> Monique Trédé (membre de l'Institut)

#### **COLLÈGE RELATIONS INTERNATIONALES**

- Président: M. François Gauthier (ancien ambassadeur)
- Secrétariat: Mission de la langue française et de l'éducation du MEAE<sup>12</sup> (M. Sébastien Broyart)

#### **MEMBRES DE DROIT**

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>

- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEAE<sup>12</sup> (M. Emmanuel Lebrun-Damiens, directeur de la diplomatie culturelle, éducative, scientifique et universitaire), représenté en tant que de besoin par M<sup>me</sup> Clarisse Gérardin, sous-directrice à la langue française et à l'éducation, et M. Bruno Eldin, chef du pôle enseignement français à l'étranger
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Philippe Bolusset, M<sup>me</sup> Christel Rodelet)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE<sup>4</sup>

*DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS*

- Commission européenne-Direction générale de la traduction (M. Benjamin Heyden, M<sup>me</sup> Françoise Pichonnier, M<sup>me</sup> Marietta Williams)
- Commission nationale de toponymie (M. Pierre Jaillard, président)
- MEAE<sup>12</sup> / Département de la traduction (M<sup>me</sup> Marion Douay, M<sup>me</sup> Delphine Lida, chargée de mission, M<sup>me</sup> Oriane Vanseveren)
- MEAE<sup>12</sup> / Centre d'analyse, de prévision et de stratégie-CAPS (M. Pierre Bulher, consultant permanent, M. Raphaël Droszewski, chargé de mission)
- MEAE<sup>12</sup> / Direction du développement durable (M. Serge Graziani, chargé de mission)
- MEAE<sup>12</sup> / Direction générale des affaires politiques et de sécurité / Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie-DGP / NUOI / P (M. Alexis Berthier)
- MEAE<sup>12</sup> / Sous-direction de la communication (M<sup>me</sup> Marie-Lise Tréhiou)
- MENESR<sup>8</sup> / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M<sup>me</sup> Joëlle Jean)
- Organisation internationale de la Francophonie (M<sup>me</sup> Nivine Khaled, directrice de la langue française et de la diversité des cultures francophones, M<sup>me</sup> Claudia Pietri)

*PERSONNALITÉS QUALIFIÉES*

- M. Ange Bizet (enseignant)
- M<sup>me</sup> Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire)
- M. Renaud Girard (chroniqueur international, Le Figaro)
- M. Éric de la Moussaye (ancien ambassadeur, assesseur à la Cour nationale du droit d'asile)
- M<sup>me</sup> Hélène Rivoal Mateescu (traductrice, précéd. AFNOR)
- M. Philippe Sainteny (ancien directeur de l'information à RFI)
- M<sup>me</sup> Marie-Josée de Saint Robert (précéd. cheffe du service linguistique de l'ONU à Genève)

**COLLÈGE SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES**

- Président: M. Philippe Lechat (professeur de pharmacologie, université Paris VII/Hôpital Saint-Louis, président de la commission des médicaments et dispositifs médicaux de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris – COMEDIMS AP-HP)
- Secrétariat : Secrétariat général des ministères sociaux (M<sup>me</sup> Corinne Occhibelli, chargée d'appui, Pôle modernisation)

*MEMBRES DE DROIT*

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MTSSF<sup>13</sup> (M<sup>me</sup> Isabelle Reynier)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Alain-Jacques Valleron)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M<sup>me</sup> Stéphanie Dayot)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA<sup>3</sup>

*DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS*

- Académie nationale de médecine (M. Jacques Rouessé)
- Académie nationale de pharmacie (M. Alain Gouyette, professeur honoraire d'oncologie, faculté de pharmacie Université Paris-Saclay, membre de l'Académie nationale de pharmacie,

M. Pierre Faure, docteur en pharmacie, praticien hospitalier, centre hospitalo-universitaire Saint-Louis)

- Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé-ANSM (M. David Morelle, directeur de la maîtrise des flux et des référentiels, titulaire, M<sup>me</sup> Mouna Houdon, adjointe au directeur, suppléante)
    - Haute autorité de santé-HAS (N.)
    - Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM (M<sup>me</sup> Marie Lhosmot-Marquet)
    - MTSSF<sup>13</sup> / Direction du numérique-DNUM (M<sup>me</sup> Thérèse Fouques-Duparc)
    - MTSSF<sup>13</sup> / Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle-DGEFP (M<sup>me</sup> Laurence Buisson)
    - MTSSF<sup>13</sup> / Direction générale du travail-DGT (M<sup>me</sup> Carine Chemouny)
    - MTSSF<sup>13</sup> / Direction générale de la cohésion sociale-DGCS (M<sup>me</sup> Sylvia Jacob)
    - MTSSF<sup>13</sup> / Direction générale de l'offre de soins-DGOS (M<sup>me</sup> Anne Bellanger)
- NB: pour les directions des MTSSF<sup>13</sup> n'ayant pas désigné d'interlocuteur permanent, le chef de service sera sollicité en tant que de besoin.

*PERSONNALITÉS QUALIFIÉES*

- M. Philippe Arnaud (professeur des universités, université Paris-Descartes, pharmacien des Hôpitaux, vice-président du Syndicat national des pharmaciens praticiens hospitaliers et praticiens hospitaliers universitaires-SNPHPU)
- M<sup>me</sup> Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire)
- M. Marc-Antoine Crocq (médecin psychiatre, praticien hospitalier, centre Hospitalier de Rouffach)
- M<sup>me</sup> Anne Gayot (professeure des universités, faculté de pharmacie Université Lille 2)
- M. Dominique Hauteville (précéd. professeur agrégé du Service de santé des armées, membre de la Société française du cancer)
- M<sup>me</sup> Armelle Martin (docteure en pharmacie, responsable du centre de documentation médico-pharmaceutique et de la documentation médico-scientifique à l'AP-HP)
- M. Gérard Morvan, membre de l'Académie nationale de médecine
- M. Ronald Nossintchouk (professeur honoraire en odontologie, université Paris Descartes, expert honoraire agréé par la Cour de Cassation, expert près la Cour d'Appel de Paris, lauréat de l'Académie nationale de médecine)
- M. Pascal Pfister (docteur en médecine, précéd. représentant de la Direction générale de l'offre de soins)
- M. Yannick Pilatte (précéd. Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM)
- M<sup>me</sup> Nathalie Renevier (traductrice-terminologue indépendante spécialisée dans le domaine médical)
- M. Éric Schmieder (inspecteur général des affaires sociales honoraire)
- M. Stéphane Schmitt (directeur de recherche au CNRS, université Paris 7 UMR 7219)
- M. Bernard Trillat (chef de projet SIH, Hôpital Foch)

**COLLÈGE SPATIOLOGIE**

- Président: M. Gérard Brachet (précéd. directeur général du Centre national d'études spatiales-CNES)
- Secrétariat: Centre national d'études spatiales-CNES (M. Daniel Galarreta)

*MEMBRES DE DROIT*

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MENESR<sup>8</sup> (M. Pascal-Raphaël Ambrogi, inspecteur général)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Pierre Encrenaz)
- Un représentant du Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace-BNAE (M. Karim Benmeziane)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA<sup>3</sup>(M. Adam Renwick)

#### DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence spatiale européenne-ESA (M<sup>me</sup> Miriam Hamidi)
- Centre national d'études spatiales-CNES (M. Jacques Arnould, M<sup>me</sup> Estelle Cavan, M. Vincent Taponier)
- Collège Télécommunications (M. Jean Schwob, ingénieur en chef des télécommunications honoraire, précéd. France Télécom)
- Laboratoire d'études spatiales et d'instrumentation en astrophysique-LESIA Observatoire Paris-Meudon (M. Jean-Louis Bougeret)
- MENESR<sup>8</sup> / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. François Vandenbrouck)
- Ministère chargé de l'industrie (M. Emmanuel Bourdoncle, chef de projets à la sous-direction du spatial, de l'électronique et du logiciel de la direction générale des entreprises)
- Musée de l'Air et de l'Espace (N.)

#### PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M<sup>me</sup> Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire)
- M. Marc Lachièze-Rey (directeur de recherche émérite au CNRS, laboratoire Astroparticule et Cosmologie, UMR 7164)
- M. Jean-Luc Lefebvre (colonel de l'armée de l'air (CR), directeur du domaine spatiologie de l'Encyclopédie Sciences, éditions ISTE)
- M. Xavier de Maistre (précéd. Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace-BNAE)

#### COLLÈGE SPORT

- Président: M. Arnaud Richard (professeur, université de Toulon, président de l'Académie nationale olympique française-ANOF)
- Secrétariat: Mission des affaires européennes et internationales du MSJVA<sup>15</sup> (M<sup>me</sup> Solène Charauau)

#### MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MSJVA<sup>15</sup> (M. Daniel Zielinski)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Rodolphe Civet)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE<sup>4</sup>

#### DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence nationale du Sport-ANS (M. Benoît Dupin, conseiller Haute performance)
- Association des écrivains sportifs-AES (M. Thomas Bauer, maître de conférences, université de Limoges)
- Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (M. Jorge Perez, *International Relations Project Manager*)
- Comité national olympique et sportif français-CNOSF (M. Éric Monnin, administrateur)
- Comité paralympique et sportif français-CPSF (M. Jean Minier)
- Délégation interministérielle aux Jeux olympiques et paralympiques-DIJOP et Délégation interministérielle aux grands évènements sportifs-DIGES (M. Thierry Maudet)
- MSJVA<sup>15</sup> / Bureau de la communication (M. Adrien Dumas, chargé de communication)
- MSJVA<sup>15</sup> / Bureau des fédérations (M. Bruno Genard, chef de bureau)
- MSJVA<sup>15</sup> / Direction des sports-Mission d'appui à la transformation et à l'animation du Lab (N.)
- Institut national du sport, de l'expertise et de la performance-INSEP (M. Sean Gandrille, chargé de mission)

#### PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M<sup>me</sup> Angelina Aleksandrova (maîtresse de conférences en sciences du langage, Université Paris Cité, Faculté Sociétés et Humanités)
- M. Patrick Bacry (grammaire)
- M. Gérard Deshayes (Fédération française des retraites sportives)

- M. Vincent Duluc (Union des journalistes du sport en France-UJSF)
- M. Pierre Galy (journaliste, chef du service Sport de l'AFP)
- M<sup>me</sup> Gwenn Le Cor (professeure des universités, Université Paris 8, département d'études des pays anglophones)

#### COLLÈGE TÉLÉCOMMUNICATIONS

- Président par intérim: M. Jean-Marie Chauvet (président du collège Informatique)
- Secrétariat: M. Patrice Fournier (administrateur général de l'État, précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française) et service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN<sup>7</sup>

#### MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN<sup>7</sup> (M. Pierre Jaillard, administrateur de l'INSEE hors classe)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Patrick Flandrin)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M<sup>me</sup> Mélissa Jean)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE<sup>4</sup>

#### DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Autorité de régulation des communications électroniques et des postes-ARCEP (N.)
- Institut Mines-Télécom / Télécom EM (N.)
- MEFSIN<sup>7</sup> / Service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité-SHFDS (M. Max Pauron, ingénieur de l'École supérieure d'informatique, architecte d'entreprise)
- MEFSIN<sup>7</sup> / Service numérique au Secrétariat général des ministères économiques et financiers (M. Walter Goguillon)
- MESR<sup>8</sup> (N.)

#### PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Nigel Barnett (enseignant-chercheur honoraire, précéd. Institut Mines-Télécom / Télécom EM)
- M. Daniel Battu (consultant, précéd. université Paris IX-Dauphine)
- M. Philippe Bertran (ingénieur en chef des mines honoraire)
- M<sup>me</sup> Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire)
- M. Jean Schwob (ingénieur en chef des télécommunications honoraire, précéd. France Télécom)

#### GROUPE AD HOC BATTERIES

- Président: le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant
- Secrétariat: Délégation générale à la langue française et aux langues de France<sup>1</sup>

#### MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN<sup>7</sup> (M. Pierre Jaillard, administrateur de l'INSEE hors classe)
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MATD-MTEBFMP<sup>6</sup> (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, membre associé de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>

#### PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Claude Andrieux (directeur de recherche honoraire au CNRS, université Paris Diderot, précédent. président du collège Chimie et Matériaux)

- M. Hervé Arribart (professeur honoraire à l'École supérieure de physique et de chimie industrielles-ESPCI, ancien directeur scientifique de Saint-Gobain)
- M. Éric Binet (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie aux MATD-MTEBFMP<sup>6</sup>)
- M. Jérôme Ferrier (président de Gaz Méditerranée Développement)
- M. Jean-Pierre Foulon (précéd. professeur, membre du Comité de rédaction de l'Actualité Chimique)
- M. Jean-François Gérard (professeur à l'université de Lyon, Institut national des Sciences appliquées de Lyon)
- M. Jacques Jupille (directeur de recherche émérite au CNRS, Institut des nanosciences de Paris-CNRS-Sorbonne Université)
- M. Pascal Mignerey (ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire, précéd. directeur de l'Autorité de la qualité de service dans les transports)
- M. Xavier Montagne (MENESR<sup>8</sup> / Direction générale de la recherche et de l'innovation-DGRI, secteur Énergie, Développement durable, Chimie et procédés, détaché IFP Énergies nouvelles)
- M. Emmanuel Piat (directeur du patrimoine historique et automobile)
- M. Jean-Marie Réveillé (ingénieur, consultant en analyse concurrence, précéd. Renault)
- M. Marc Szulewicz (consultant MS consulting, précéd. directeur général Plastic Omnium auto exterior)
- M. Daniel Thévenot (professeur émérite, université Paris-Est Créteil)
- M. Hervé de Tréglodé (ingénieur général des mines honoraire, précéd. DGA de Réseaux ferrés de France)

#### **GROUPE AD HOC NATURE EN VILLE**

- Présidents: le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant, et M. Philippe Grand (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire, membre du collège Aménagement, Habitat et Mobilités)
- Secrétariat: Délégation générale à la langue française et aux langues de France<sup>1</sup>

#### **MEMBRES DE DROIT**

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant<sup>1</sup>
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MATD-MTEBFMP<sup>6</sup> (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, membre associé de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable)
- Un représentant de l'Académie française<sup>2</sup>

#### **PERSONNALITÉS QUALIFIÉES**

- Mme Cédissia About (responsable du pôle R&D Bâtiment Durable à la ville de Paris)
- Mme Brigitte Arnould (inspectrice générale de l'administration du développement durable honoraire, membre du collège Environnement et Développement durable)
- Mme Noëlle Dorion (professeure honoraire Institut Agro Rennes-Angers, membre de l'Académie d'agriculture de France)
- Mme Pascale Elbaz (enseignante-rechercheuse à l'ISIT- Institut de management et de communication interculturels)
- M. Alain Lecomte (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire, membre du bureau de France ville durable, membre du collège Aménagement, Habitat et Mobilités),
- M. Vincent Piveteau (MASA<sup>5</sup> / Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux-CGAER)
- M. Alain Weber (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire, membre du collège Aménagement, Habitat et Mobilités)

#### **Légende**

1. Mission du développement et de l'enrichissement de la langue: Mme Julie Andreu, Mme Emmanuelle Bédécarrasburu, M. Valerio Emanuele, Mme Nathalie Lanckriet et M. Étienne Quillot  
Adresse postale : 3, rue de Valois, 75001 Paris
2. Service du Dictionnaire: Mme Meritxell Argence, Mme Marie Pérouse et Mme Sophie Tonolo
3. Équipe universitaire désignée par le Délégué général à la langue française et aux langues de France, représentation sous la coordination de Mme Julie Makri-Morel
4. Équipe universitaire désignée par le Délégué général à la langue française et aux langues de France, représentée par M. Benjamin Fagard
5. MASA = Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
6. MATD-MTEBFMP = Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation – Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche
7. MEFSIN = Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique
8. MENESR = Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
9. MC = Ministère de la Culture
10. MA = Ministère des Armées
11. MJ = Ministère de la Justice
12. MEAE = Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
13. MTSSF = Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles
14. MI = Ministère de l'Intérieur
15. MSJVA = Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

## A.5: Coordonnées des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française

---

<b>Premier Ministre Commission d'enrichissement de la langue française</b>	Délégation générale à la langue française et aux langues de France 3, rue de Valois 75001 Paris <i>Mél. : franceterme@culture.gouv.fr ou terminologie. dgflf@culture.gouv.fr</i>	<b>Europe et Affaires étrangères</b> <i>haut fonctionnaire:</i> M. Emmanuel LEBRUN-DAMIENS	Ministère de l'Europe et des affaires étrangères DGM/DCERR 27, rue de la Convention CS 91533 75372 Paris cedex 15 <i>Mél. : emmanuel.lebrun-damiens@diplomatie.gouv.fr</i>
<b>Agriculture et Souveraineté alimentaire</b> <i>haut fonctionnaire:</i> M. Grégoire THOMAS	Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire CGAAER 251, rue de Vaugirard 75015 Paris <i>Mél. : gregoire.thomas@agriculture.gouv.fr</i>	<b>Intérieur</b> <i>haute fonctionnaire:</i> M <sup>me</sup> Laurence GIOVACCHINI	Ministère de l'intérieur Secrétariat général DMATES Place Beauvau 75800 Paris cedex 08 <i>Mél. : laurence.giovacchini@interieur.gouv.fr</i>
<b>Aménagement du territoire et Décentralisation</b> <b>Transition écologique, Biodiversité, Forêt, Mer et Pêche</b> <i>haut fonctionnaire:</i> M. Patrick FÉVRIER	IGEDD Tour Séquoia 92055 La Défense cedex <i>Mél. : Patrick.Fevrier@developpement-durable.gouv.fr</i>	<b>Justice</b> <i>haute fonctionnaire:</i> M <sup>me</sup> Carine CHEVRIER  <i>adjoint de la haute fonctionnaire:</i> M. Vincent CHABIN	Ministère de la justice Secrétariat général Service de l'expertise et de la modernisation Département évaluation et projets de modernisation 13, place Vendôme 75001 Paris <i>Mél. : vincent.chabin@justice.gouv.fr</i>
<b>Armées</b> <i>haute fonctionnaire:</i> M <sup>me</sup> Camille FAURE	Ministère des armées SGA 60, boulevard du général Martial Valin CS 21623 75509 Paris cedex 15 <i>Mél. : camille.faure@intradef.gouv.fr</i>	<b>Sports, Jeunesse et Vie associative</b> <i>haut fonctionnaire:</i> M. Daniel ZIELINSKI	Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative Jeux de la francophonie 95, avenue de France 75650 Paris cedex 13 <i>Mél. : daniel.zielinski@igesr.gouv.fr</i>
<b>Culture</b> <i>haut fonctionnaire:</i> M. Bertrand-Pierre GALEY	Ministère de la culture Inspection générale des affaires culturelles 3, rue de Valois 75001 Paris <i>Mél. : bertrand-pierre.galey@culture.gouv.fr</i>	<b>Travail, Santé, Solidarités et Familles</b> <i>haute fonctionnaire:</i> M <sup>me</sup> Isabelle REYNIER	Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles Secrétariat général Pièce 5343 14, avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP <i>Mél. : isabelle.reynier@sg.social.gouv.fr</i>
<b>Économie, Finances et Souveraineté industrielle et numérique</b> <i>haut fonctionnaire:</i> M. Pierre JAILLARD	Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique Service du HFTLF 67, rue Barbès BP 80001 94201 Ivry-sur-Seine cedex <i>Mél. : pierre.jaillard@finances.gouv.fr</i>		
<b>Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche</b> <i>haut fonctionnaire:</i> M. Pascal-Raphaël AMBROGI	Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche IGESR 110, rue de Grenelle 75357 Paris 07 SP <i>Mél. : pascalraphael.ambrogi@education.gouv.fr</i>		

## A.6: Coordonnées de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et de la Commission d'enrichissement de la langue française

### Délégation générale à la langue française et aux langues de France

M. Paul de SINETY  
Délégué général à la langue française et aux langues de France  
3, rue de Valois  
75001 Paris  
Tél. 33 (0)1 40 15 36 70  
Mél. paul.de-sinety@culture.gouv.fr

### Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française

Tél. 33 (0)1 40 15 36 95  
Mél. franceterme@culture.gouv.fr  
terminologie.dgflf@culture.gouv.fr (toute demande concernant les publications et la diffusion)

Chef de la mission  
M. Étienne QUILLOT  
Mél. etienne.quillot@culture.gouv.fr

Secrétariat  
M<sup>me</sup> Flore SOTER

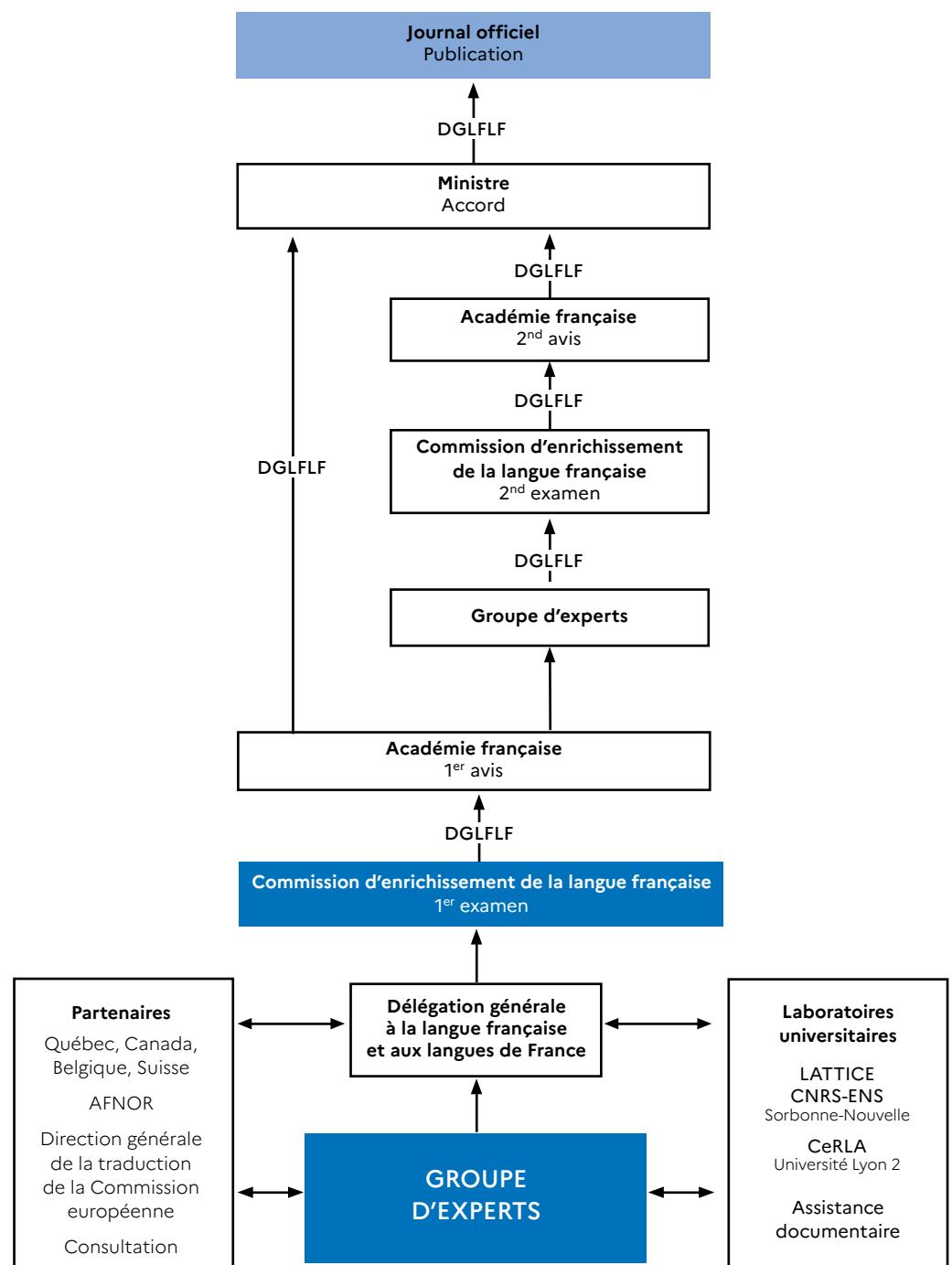
Terminologues  
M<sup>me</sup> Julie ANDREU  
M. Valerio EMANUELE  
M<sup>me</sup> Nathalie LANCKRIET

Chargée de mission pour la promotion de la terminologie officielle  
M<sup>me</sup> Emmanuelle BÉDÉCARRASBURU

### Commission d'enrichissement de la langue française

M. Frédéric VITOUX  
Président de la Commission d'enrichissement de la langue française  
Délégation générale à la langue française et aux langues de France  
3, rue de Valois  
75001 Paris  
Tél. 33 (0)1 40 15 36 95  
Mél. franceterme@culture.gouv.fr

## A.7: La procédure



## CONSULTER LES PARTENAIRES

Les groupes d'experts enrichissent leur documentation en consultant les partenaires du dispositif : universitaires, francophones et organismes de normalisation.

Ils commandent une recherche documentaire aux **équipes universitaires** qui contribuent au dispositif. Le dossier documentaire apporte un éclairage indispensable au débat à chaque étape de la procédure d'élaboration d'un terme, au cours des réunions des groupes d'experts puis lors des séances de la Commission d'enrichissement.

Les équipes universitaires peuvent fournir les informations suivantes :

- des définitions extraites de dictionnaires de langue générale en français, voire en anglais, lorsque les termes scientifiques et techniques y sont déjà attestés.
- des définitions ou des contextes définitoires (encyclopédies, glossaires scientifiques, bases de données terminologiques, extraits de revues ou de sites scientifiques et techniques...) en français, et en anglais lorsque les informations font défaut en français.
- des chiffrages d'occurrences datés pour les termes français et les termes anglais. Il est essentiel de pouvoir comparer les résultats (par exemple : le synonyme proposé est 10 fois plus répandu que le terme principal, on ne rencontre pas le terme anglais dans les pages francophones, etc.).
- si le domaine s'y prête, des schémas ou des illustrations.
- le cas échéant, des attestations qui peuvent être utiles lorsque l'on ne dispose pas de définitions ou de contextes explicatifs, ou lorsque la catégorie grammaticale du terme est difficile à déterminer...
- un résumé explicatif mettant l'accent sur les éléments d'information les plus utiles.

Les groupes d'experts consultent les **organismes de politique linguistique des pays francophones** (Bureau de la traduction au Canada, Communauté française en Belgique, OQLF au Québec...), et le département linguistique de langue française de la Direction générale de la Traduction à la Commission européenne. Les groupes posent des questions précises sur des termes en s'adressant directement aux correspondants et interlocuteurs dans ces organismes.

Ils s'adressent aux représentants des **organismes de normalisation** partenaires – l'AFNOR principalement – de manière à repérer les termes déjà définis dans des normes ou faisant l'objet de travaux de normalisation car il importe d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre le dispositif et les organismes de normalisation.



Les groupes d'experts adressent directement leurs demandes d'information aux correspondants francophones, à leurs correspondants de l'AFNOR et des équipes universitaires lors des réunions auxquelles ils participent ou par courriel (en rédigeant un message collectif pour gagner du temps) :

- en indiquant le délai de réponse souhaité,
- en regroupant les demandes autant que faire se peut,
- en précisant, en l'absence de définition, suffisamment le contexte pour faciliter les recherches.



Voir dans le document *Cochronnées des responsables* le nom des correspondants de chaque groupe d'experts.

## SE CONCERTER ENTRE GROUPES D'EXPERTS

Lorsqu'un terme relevant de plusieurs domaines de compétence concerne d'autres groupes d'experts du dispositif d'enrichissement, un groupe peut :

- inviter à l'une des réunions des experts d'un autre groupe pour étudier conjointement la notion,
- décider de confier l'étude du terme à un autre groupe,
- demander à un autre groupe un avis sur une proposition qu'il envisage de transmettre à la Commission d'enrichissement,
- participer à un groupe ad hoc réuni à l'initiative du délégué général (voir page 7).

La Commission d'enrichissement, lorsqu'elle reçoit une liste proposée par un groupe d'experts, est également amenée à vérifier auprès d'autres groupes que certains termes et définitions, à la frontière de plusieurs domaines de compétence, satisfont pleinement l'ensemble des experts. La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue de la DGLFLF soumet alors les propositions du groupe d'experts aux autres groupes concernés. Lorsqu'elle reçoit la réponse, la DGLFLF la communique au groupe d'experts concerné, en même temps que celle des autres instances consultées (le plus souvent dans le dossier de synthèse diffusé lors du 1<sup>er</sup> examen de la liste par la Commission d'enrichissement).

## QUELLES NOTIONS ÉTUDIER ET PUBLIER AU *JOURNAL OFFICIEL* ?

Le dispositif d'enrichissement définit et nomme des réalités nouvelles.

Il ne lui appartient pas de traiter les termes spécialisés en usage de longue date ou tous les termes étrangers rencontrés dans un milieu professionnel ou scientifique donné pour lesquels on peut trouver définition et traduction dans des bases ou des ouvrages spécialisés ou multilingues. Le but n'est pas de rédiger un dictionnaire donnant pour un mot tous les sens qu'il prend dans tous les domaines, ni de rédiger le glossaire exhaustif d'un domaine. De même, le vocabulaire de la langue générale n'est pas concerné.

Pour déterminer si une notion mérite d'être étudiée, les experts peuvent vérifier qu'elle répond à plusieurs critères :

- elle ne figure pas encore, ou très peu, dans les bases de données, dictionnaires, glossaires et autres inventaires de termes d'une langue de spécialité.
- elle est absente des dictionnaires de français courant – ou langue générale – en particulier le Petit Larousse, le Petit Robert et le Dictionnaire Hachette, ainsi que des dictionnaires de français de référence que sont le Dictionnaire de l'Académie française (9<sup>e</sup> édition) et le Trésor de la langue française. Par exemple, « revenant, -e » pour l'anglais *returnee*.
- elle est présente dans certains de ces dictionnaires généraux ou inventaires de spécialité, mais l'article, trop succinct ou approximatif, peut induire en erreur et n'est pas satisfaisant pour les experts. La publication au *Journal officiel* a alors pour but d'établir, voire de rétablir la norme et de faire référence. Par exemple, « vitrocéramique ».
- elle est appelée à se répandre au-delà du petit cercle – service d'une entreprise ou d'une organisation, laboratoire de recherche ou universitaire, etc. – des spécialistes qui ont contribué à son émergence. Par exemple, « contrôleur naturel du VIH » pour *HIV controller*.
- elle est véhiculée par un terme d'origine étrangère qui ne dispose pas encore de désignation en français et qui demande à être défini en fonction de l'état de l'art. Et s'il ne s'agit pas d'un terme étranger, c'est un nom de marque, comme *iPad* ou *Segway* qui ont conduit à forger « tablette » et « gyropode ».
- elle a déjà une désignation en français, mais les spécialistes considèrent qu'elle n'est pas satisfaisante en raison de son absence de transparence (par exemple « guidage génétique » recommandé de préférence à *forçage génétique*) et de sa formation qui n'est pas conforme au système morphologique et syntaxique du français (par exemple, « oxybiodegradable » plutôt qu'*oxobiodégradable*).



Les groupes d'experts peuvent proposer des termes qui figurent déjà dans des normes techniques (AFNOR, ISO...). En revanche, la CELF estime que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des désignations et des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes, le public visé et les besoins étant différents.



La CELF s'interdit de publier certaines notions trop réglementaires, juridiques ou administratives, qui sont manifestement en dehors de son domaine de compétence, puisque la définition de ces notions évolue au gré des modifications apportées par les autorités de régulation d'un secteur – par exemple le nucléaire ou la pharmacie –, les administrations ou le législateur.

Il reste toutefois souhaitable de trouver des équivalents français pour traduire certaines notions nouvelles, issues de droits étrangers ou provenant de directives européennes (la CELF a ainsi publié les termes « action de groupe » pour *class action*, « recueil légal » pour *kafala* ou « rapport sur les conditions d'exposition » pour *facility report*).

## RÉPONDRE À UNE QUESTION DE TRADUCTION PAR UNE RECOMMANDATION D'USAGE

Occasionnellement, la Commission d'enrichissement publie une recommandation à caractère général lorsqu'un même terme étranger a tendance à se répandre dans différents domaines alors qu'il existe déjà un ou plusieurs termes français parfaitement explicites permettant d'exprimer toutes les nuances nécessaires dans des contextes précis. Plutôt que de retenir une formulation unique, peu intelligible, il est recommandé d'apporter des solutions au cas par cas, en privilégiant la clarté et la précision et en faisant appel aux ressources lexicales existantes.

Les projets de recommandation d'usage proposés par les groupes d'experts sont d'abord examinés par le groupe de travail de la Commission d'enrichissement (voir page 7).

### Recommandation sur les équivalents français à donner au mot *flyer* (*Journal officiel* du 3 février 2011)

La vogue du mot anglais *flyer* pour désigner ce qui est littéralement une « feuille volante » est un exemple parmi d'autres d'une méconnaissance des possibilités de la langue française. Il est employé à seule fin de donner un air de nouveauté à une technique publicitaire des plus anciennes. En effet, distribuée de la main à la main à l'entrée des théâtres ou des magasins, glissée dans les boîtes aux lettres ou posée en pile sur un comptoir, une simple feuille de papier reste, à l'ère de l'internet et de la téléphonie mobile, un moyen simple et efficace pour diffuser une information et appeler l'attention du public.

Ainsi, une annonce peut avoir des supports divers, désignés par des mots différents, du plus général - *feuillet, feuille, imprimé* - au plus précis : *dépliant, papillon ou brochure*, si l'on s'en tient à la forme du document, *coupon, prospectus, tract, invitation* ou *programme*, si l'on s'attache à son contenu, qu'il soit commercial, politique ou culturel.

Le lexique offrant une large gamme de mots évocateurs, la Commission générale recommande de ne pas s'en tenir à un mot unique et de puiser sans réserve dans les ressources de la langue française.



Voir dans *FranceTerme* les recommandations d'usage publiées au *Journal officiel* sur les équivalents français des mots *beach, coach, e-, euro, fake news, flyer, gender, learning centre, live, low cost, podcasting, s'miles, street, travel retail...* ou d'autres recommandations publiées par la DGLFLF sur des expressions équivalentes des mots *fooding* ou *pitch* ou du terme « nègre (littéraire) ».

LISTES	Collège → CELF Partenaires	CELF → AF AF → CELF	CELF → AF AF → CELF	CELF → AF AF → CELF	College → CELF CELF → AF	CELF → AF AF → CELF	CELF → AF AF → CELF	CELF → AF AF → CELF	CELF → AF AF → CELF	CELF → AF AF → CELF	CELF → AF AF → CELF	CELF → AF AF → CELF	CELF → AF AF → CELF	CELF → AF AF → CELF	Publication au JO (au Boen)
<b>AGRICULTURE ET PÉCHE</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10 <sup>e</sup> liste	14/04/20 22/04/20	28/07/20 02/11/20	05/01/21 14/01/21	15/02/21 10/03/21	15/03/21 08/06/23	19/03/21 04/07/23	12/04/21 06/07/23	—	—	—	—	—	—	—	(24/06/21)
11 <sup>e</sup> liste	21/02/23	19/04/23 25/04/23	09/05/23 09/05/23	26/05/23 08/06/23	28/06/23 09/03/23	04/07/23 10/05/23	12/07/23 10/05/23	—	—	—	—	—	—	—	(05/07/23)
12 <sup>e</sup> liste	26/06/24	28/05/24 18/09/24	24/09/24 06/11/24	13/11/24 03/12/24	11/12/24 18/12/24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>AMÉNAGEMENT, HABITAT ET MOBILITÉS</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15 <sup>e</sup> liste	06/06/19 14/02/20 11/06/20 ■	03/07/19 26/02/20 24/11/20	05/07/19 08/02/21 11/02/21	14/07/19 01/03/21 07/04/21	16/12/19 22/01/20 12/04/21	28/01/20 06/02/20 15/04/21	11/02/20 28/04/21 26/04/21	—	—	—	—	—	—	—	(11/06/20)
16 <sup>e</sup> liste	22/01/21	04/11/21 29/09/22	15/12/21 26/11/22	01/02/22 08/02/22 10/01/23	13/04/22 25/01/23 16/01/23	21/04/22 21/02/23 21/02/23	28/04/22 07/03/23 17/03/23	30/05/22 07/03/24 12/04/24	—	—	—	—	—	—	(08/07/21)
17 <sup>e</sup> liste	06/10/23	11/10/23 15/11/23	23/11/23 19/02/24	14/02/24 05/03/24	27/09/24 29/09/24	02/05/24 12/04/24	02/05/24 12/04/24	—	—	—	—	—	—	—	(01/09/22)
18 <sup>e</sup> liste	06/10/23	11/10/23 15/11/23	23/11/23 05/03/24	02/02/24 05/03/24	27/03/24 29/03/24	12/04/24 02/05/24	12/04/24 02/05/24	—	—	—	—	—	—	—	(17/05/23)
19 <sup>e</sup> liste	27/06/24 01/10/24 ■	12/07/24 23/10/24	28/10/24 19/12/24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(22/08/24)
20 <sup>e</sup> liste	02/10/24	17/10/24 11/12/24	18/12/24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(22/08/24)
21 <sup>e</sup> liste	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
22 <sup>e</sup> liste	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>AUTOMOBILE</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13 <sup>e</sup> liste	11/07/19 27/04/21	28/08/19 19/05/21	25/10/19 30/06/21	26/11/19 14/10/21	05/12/19 20/10/21	29/01/20 04/01/22	19/02/20 19/01/22	06/03/20 03/02/22	11/03/20 11/02/22	—	—	—	—	—	(18/06/20)
14 <sup>e</sup> liste	02/07/24	18/09/24 11/12/23	24/09/24 12/04/24	29/11/24 17/12/24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(21/04/22)
<b>BIOLOGIE</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12 <sup>e</sup> liste	24/01/20	05/02/20 11/06/21	17/06/20 13/07/21	03/07/20 22/09/21	17/07/20 27/09/21	17/09/20 19/11/21	18/11/20 21/12/21	01/12/20 25/01/22	15/12/20 09/02/22	—	—	—	—	—	(04/03/21)
13 <sup>e</sup> liste	05/04/22	11/04/22 06/12/22	01/06/22 18/01/23	13/06/22 24/01/23	05/08/22 07/03/23	15/09/22 09/03/23	05/10/22 14/03/23	24/10/22 10/05/23	31/12/22 16/05/23	—	—	—	—	—	(05/05/22)
14 <sup>e</sup> liste	06/12/22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(09/01/23)
15 <sup>e</sup> liste	24/11/23	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14/09/23)
16 <sup>e</sup> liste	09/12/24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(05/09/24)
17 <sup>e</sup> liste	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13/05/21)
<b>CHIMIE ET MATERIAUX</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8 <sup>e</sup> liste, Termes généraux	24/01/20	13/02/20 01/07/20	06/07/20 20/10/20	23/10/20	06/11/20	16/12/20	18/12/20	14/01/21	25/01/21	—	—	—	—	—	(19/03/21)

→ 1<sup>re</sup> transmission

## ► rectificatif

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF → 1 <sup>er</sup> examen	CELF → AF	CELF → CELF	Collage → CELF	CELF → 2 <sup>nd</sup> examen	CELF → AF	CELF → CELF	CELF → ministre	Publication au JO	(au Boen)
9 <sup>e</sup> liste, Mécanique quantique	29/04/21	13/07/21	22/09/21	27/09/21	26/10/21	16/11/21	01/12/21	19/01/22	25/01/22	11/02/22	22/03/22	31/03/22 (28/04/22)
10 <sup>e</sup> liste, Chimie et matériaux	07/02/23	13/02/23	15/03/23	27/03/23	03/05/23	12/05/23	29/05/23	28/06/23	04/07/23	06/07/23	18/07/23	19/09/23 (12/10/23)
11 <sup>e</sup> liste, Chimie	06/06/24	30/05/23	03/07/24	10/07/24	18/09/24	22/10/24	04/11/24	20/11/24	27/11/24	12/12/24	18/12/24	
<b>CULTURE ET MEDIAS</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12 <sup>e</sup> liste	20/0/20	12/11/20	20/01/21	25/01/21	25/02/21	08/03/21	26/03/21	05/05/21	10/05/21	21/05/21	31/05/21	01/07/21 (02/09/21)
13 <sup>e</sup> liste	19/10/21	01/10/21	17/11/21	24/11/21	18/01/22	06/02/22	16/03/22	25/03/22	04/04/22	08/04/22	19/05/22	29/05/22 (23/06/22)
14 <sup>e</sup> liste	29/04/22	10/05/22	29/06/22	06/07/22	06/10/22	17/10/22	24/10/22	23/11/22	30/11/22	08/12/22	15/12/22	18/01/23 (16/02/23)
15 <sup>e</sup> liste	13/02/23	14/02/23	15/03/23	27/03/23	25/04/23	27/04/23	10/05/23	07/06/23	13/03/23	22/06/23	04/07/23	14/07/23 (28/09/23)
16 <sup>e</sup> liste	06/09/23	04/08/23	20/09/23	09/10/23	06/11/23	07/11/23	09/11/23	06/12/23	11/12/23	05/01/24	—	05/02/24 (14/02/24) (07/03/24)
17 <sup>e</sup> liste	03/05/24	07/05/24	03/07/24	10/07/24	16/07/24	24/10/24	29/10/24	20/11/24	27/11/24	12/12/24	18/12/24	
<b>DÉFENSE</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10 <sup>e</sup> liste	02/02/19	20/02/19	19/02/20	20/02/20	02/07/20	06/07/20	13/07/20	07/10/20	13/10/20	19/10/20	23/10/20	30/11/20 (11/12/20) (14/01/21)
<b>DROIT ET JUSTICE</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6 <sup>e</sup> liste	17/02/21	18/02/21	07/04/21	12/04/21	26/05/21	31/05/21	17/06/21	30/06/21	05/07/21	08/07/21	20/07/21	06/09/21 (14/09/21) (07/10/21)
7 <sup>e</sup> liste	28/04/22	10/05/22	29/06/22	06/07/22	17/10/22	19/10/22	30/11/22	14/12/22	21/12/22	10/01/23	20/01/23	20/02/23 (23/03/23)
8 <sup>e</sup> liste	22/09/23	25/09/23	25/10/23	27/10/23	22/12/23	08/01/24	26/01/24	28/02/24	08/03/24	21/03/24	29/03/24	03/05/24 (15/05/24) (06/06/24)
<b>ÉCONOMIE ET FINANCES</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
29 <sup>e</sup> liste	29/03/21	26/04/21	02/06/21	07/06/21	09/07/21	09/08/21	05/10/21	20/10/21	27/10/21	18/11/21	13/12/21	12/01/22 (17/02/22)
30 <sup>e</sup> liste	06/05/21	05/06/21	20/07/21	27/07/21	30/07/21	06/09/21	11/09/21	20/05/22	02/06/22	21/06/22	11/08/22	30/08/22 (22/09/22)
31 <sup>e</sup> liste	01/08/22	27/09/22	30/11/22	21/02/23	28/02/23	27/03/23	19/04/23	25/04/23	04/05/23	15/05/23	23/06/23	01/07/23 (24/08/23)
32 <sup>e</sup> liste	30/10/23	23/08/23	15/11/23	23/11/23	26/02/24	05/03/24	02/04/24	17/04/24	30/04/24	02/05/24	30/05/24	05/07/24 (16/07/24) (22/08/24)
33 <sup>e</sup> liste	18/03/24	19/03/24	17/04/24	30/04/24	17/05/24	05/06/24	04/06/24	12/06/24	17/06/24	01/07/24	07/08/24	17/08/24 (19/09/24)
3 <sup>e</sup> liste des Cl V	20/11/20	—	20/01/21	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8 <sup>e</sup> liste	01/07/20	08/06/20	07/10/20	13/10/20	17/11/20	20/11/20	16/12/20	18/12/20	14/01/21	25/01/21	15/02/21	03/03/21 (15/04/21)
9 <sup>e</sup> liste	10/11/21	17/12/21	19/01/22	25/01/22	11/02/22	15/02/22	22/02/22	16/03/22	25/03/22	04/04/22	08/04/22	10/05/22 (02/06/22)
10 <sup>e</sup> liste	22/04/22	20/05/22	15/04/22	06/07/22	17/10/22	19/10/22	21/10/22	23/11/22	30/11/22	08/12/22	15/12/22	03/02/23 (02/03/23)

→ 100+ innovations

10

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF → AF	CELF → AF	CELF → Collège	CELF → AF	CELF → AF	CELF → ministre	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)
11 <sup>e</sup> liste	21/02/23	06/03/23	19/04/23	25/04/23	01/06/23	13/06/23	30/06/23	29/09/23	17/10/23	01/12/23	12/12/23
12 <sup>e</sup> liste	12/02/24	21/03/24	15/05/24	22/05/24	14/06/24	25/06/24	28/06/24	18/09/24	24/09/24	15/10/24	21/11/24
<b>ÉNERGIE NUCLÉAIRE</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16 <sup>e</sup> liste	03/07/19	24/07/19	18/09/19	25/10/19	23/10/19	22/01/20	29/01/20	05/02/20	17/06/20	03/07/20	13/07/20
17 <sup>e</sup> liste	08/01/21	—	10/02/21	17/02/21	04/05/21	10/05/21	26/05/21	30/06/21	05/07/21	08/07/21	20/07/21
18 <sup>e</sup> liste	22/11/21	12/01/22	16/03/22	25/03/22	09/05/22	24/05/22	29/06/22	16/09/22■	23/11/22	30/11/22	08/12/22
19 <sup>e</sup> liste	02/12/22	04/01/23	15/02/23	21/02/23	04/04/23	28/04/23	09/06/23	28/06/23	04/07/23	06/07/23	12/07/23
20 <sup>e</sup> liste	15/12/23	05/01/24	28/02/24	08/03/24	19/04/24	23/04/24	08/06/24	03/07/24	09/07/24	12/07/24	24/07/24
21 <sup>e</sup> liste	02/12/24	04/12/24	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>ÉNERGIES</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9 <sup>e</sup> liste	08/06/19	31/05/19	03/07/19	05/07/19	07/09/19	14/10/19	10/11/19	22/01/20	28/01/20	06/02/20	11/02/20
10 <sup>e</sup> liste	03/03/21	17/02/21	07/04/21	12/04/21	22/06/21	28/06/21	02/07/21	22/09/21	27/09/21	01/10/21	12/10/21
11 <sup>e</sup> liste	19/04/22	27/04/22	01/06/22	13/06/22	13/07/22	05/08/22	25/09/22	26/10/22	08/11/22	17/11/22	28/11/22
12 <sup>e</sup> liste	27/05/23	12/05/23	28/06/23	04/07/23	12/07/23	26/07/23	26/09/23	25/10/23	09/11/23	16/11/23	27/11/23
13 <sup>e</sup> liste	23/09/24	11/07/24	23/10/24	28/10/24	19/12/24	—	—	—	—	—	—
<b>ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15 <sup>e</sup> liste	27/01/20	04/03/20	18/11/20	24/11/20	04/02/21	08/02/21	17/03/21	05/05/21	10/05/21	21/05/21	31/05/21
16 <sup>e</sup> liste	25/09/21	28/10/21	15/12/21	21/12/21	22/03/22	28/03/22	10/04/22	11/05/22	20/05/22	02/06/22	21/06/22
17 <sup>e</sup> liste	15/05/22	27/07/22	07/10/22	26/10/22	08/11/22	17/01/23	26/01/23	17/02/23	15/03/23	27/03/23	04/04/23
18 <sup>e</sup> liste	13/05/23	15/07/23■	04/08/23	25/10/23	27/10/23	14/12/23	22/12/23	16/01/24	28/02/24	08/03/24	29/03/24
19 <sup>e</sup> liste	16/01/24	15/02/24	15/05/24	22/05/24	09/07/24	23/07/24	28/09/24	23/10/24	28/10/24	21/11/24	10/12/24
<b>INFORMATIQUE</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15 <sup>e</sup> liste	29/06/20	04/08/20	07/10/20	13/10/20	06/11/20	10/11/20	23/11/20	16/12/20	18/12/20	14/01/21	25/01/21
16 <sup>e</sup> liste	24/06/21	25/08/21	20/10/21	27/10/21	14/12/21	10/01/22	28/01/22	16/02/22	25/02/22	10/03/22	18/03/22
17 <sup>e</sup> liste	20/12/23	05/01/24	27/03/24	29/03/24	21/05/24	24/05/24	12/06/24	17/06/24	25/06/24	05/07/24	17/07/24

→ 1<sup>re</sup> transmission

Ligne colorée = Liste publiée

■ rectificatif

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF → AF	CELF → AF	CELF → Collège	CELF → AF	CELF → AF	CELF → ministre	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)
<b>RELATIONS INTERNATIONALES</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
11 <sup>e</sup> liste	01/10/21	04/10/21	17/11/21	24/11/21	26/01/22	08/02/22	16/03/22	13/04/22	21/04/22	28/04/22	13/05/22
12 <sup>e</sup> liste	10/03/23	11/05/23	07/06/23	13/06/23	12/07/23	26/07/23	25/09/23	25/10/23	27/10/23	09/11/23	16/11/23
<b>SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8 <sup>e</sup> liste	24/01/20	06/02/20	17/06/20	25/06/20	03/07/20	17/07/20	15/09/20	07/10/20	13/10/20	19/10/20	27/10/20
9 <sup>e</sup> liste	12/10/21	09/11/21	15/12/21	21/12/21	01/03/22	03/03/22	11/04/22	11/05/22	20/05/22	21/06/22	31/11/23
10 <sup>e</sup> liste	23/11/22	25/11/22	18/01/23	24/01/23	28/03/23	12/04/23	12/05/23	07/06/23	13/06/23	22/06/23	04/07/23
11 <sup>e</sup> liste	18/09/23	04/10/23	15/11/23	23/11/23	16/01/24	22/01/24	04/03/24	27/03/24	29/03/24	12/04/24	30/04/24
12 <sup>e</sup> liste	02/08/24	27/09/24■	11/12/24	18/12/24	—	—	—	—	—	02/12/20	16/12/20
<b>SPATIOTLOGIE</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
11 <sup>e</sup> liste	24/09/19	23/07/19	13/11/19	20/11/19	12/02/20	18/02/20	30/05/20	01/07/20	06/07/20	09/07/20	27/07/20
12 <sup>e</sup> liste	01/02/22	01/03/22	13/04/22	21/04/22	14/06/22	04/07/22	04/10/22	26/10/22	08/11/22	17/11/22	28/11/22
13 <sup>e</sup> liste	27/01/24	09/01/24	17/04/24	22/05/24	25/06/24	10/07/24	02/10/24	27/11/24	12/12/24	18/12/24	27/12/24
<b>SPORT</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13 <sup>e</sup> liste	05/04/22	12/04/22	01/06/22	13/06/22	11/07/22	21/07/22	12/09/22	13/10/22	24/10/22	31/10/22	05/11/22
14 <sup>e</sup> liste	07/04/22	12/04/22	01/06/22	13/06/22	11/07/22	21/07/22	12/09/22	05/10/22	24/10/22	31/10/22	01/11/22
15 <sup>e</sup> liste	23/11/22	25/11/22	14/12/22	21/12/22	06/02/23	09/02/23	10/02/23	15/03/23	27/03/23	04/04/23	14/04/23
16 <sup>e</sup> liste	17/05/24	17/05/24	12/06/24	17/06/24	12/07/24	26/07/24	08/09/24	20/09/24	29/09/24	17/10/24	27/11/24
17 <sup>e</sup> liste	09/03/23	05/04/23	10/05/23	16/05/23	12/07/23	26/07/23	08/09/23	20/09/23	29/09/23	17/10/23	27/11/23
18 <sup>e</sup> liste	26/05/23	30/05/23	28/06/23	04/07/23	10/07/23	—	—	—	—	24/07/23	31/09/23
19 <sup>e</sup> liste	26/05/23	30/05/23	28/06/23	04/07/23	10/07/23	26/07/23	13/11/23	06/12/23	11/12/23	25/05/23	25/05/23
20 <sup>e</sup> liste	14/10/24	15/10/24	11/12/24	19/12/24	—	—	—	—	—	—	—
21 <sup>e</sup> liste	08/12/24	05/12/24	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
11 <sup>e</sup> liste	03/02/21	06/12/21	10/03/21	15/03/21	21/04/21	26/04/21	27/04/21	17/12/21	19/01/22	25/01/22	11/02/22
12 <sup>e</sup> liste	29/09/21	15/10/21	17/11/21	24/11/21	14/12/21	21/12/21	17/12/21	17/12/21	18/06/21	23/06/21	22/07/21

→ 1<sup>re</sup> transmission

Ligne colorée = Liste publiée

■ rectificatif

→ 1<sup>re</sup> transmission

Ligne colorée = Liste publiée ■ rectificatif

LISTES	Collège → CELF	CELF →	CELF → 1 <sup>re</sup> examen	CELF → AF	CELF →	CELF → Collège	CELF → 2 <sup>nd</sup> examen	CELF → AF	CELF → AF	CELF → ministre	CELF → ministre	Publication au JO (au Boen)
1 <sup>re</sup> liste	21/02/23	14/03/23	19/04/23	25/04/23	08/06/23	13/06/23	26/06/23	20/09/23	29/09/23	17/10/23	27/10/23	15/12/23
GROUPES AD HOC	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20/12/23
1 <sup>re</sup> liste de l'hydrogène	13/03/20 07/06/20 ■	14/01/20 22/03/22 ■	01/07/20 16/02/22	06/07/20 21/04/22	05/09/20 07/06/22	26/07/22 27/06/22	05/10/22 05/10/22	13/10/22 13/10/22	24/10/22 24/10/22	01/12/20 28/10/22	15/12/20 21/11/22	—
1 <sup>re</sup> liste du quantique	09/11/21	04/01/22	11/05/22	20/05/22	14/06/22	27/06/22	29/07/22	05/10/22	13/10/22	03/11/22	—	07/12/22
1 <sup>re</sup> liste de la santé et de l'environnement	17/03/22	—	10/05/22	20/05/22	14/06/22	27/06/22	29/07/22	05/10/22	13/10/22	24/10/22	28/10/22	09/11/22
1 <sup>re</sup> liste des batteries	17/05/24	25/04/24	12/06/24	17/06/24	09/07/24	12/07/24	04/09/24	18/09/24	24/09/24	03/10/24	15/10/24	25/11/24
RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12/12/24
fair value	30/09/19	06/11/19	22/01/20	—	—	—	—	—	—	—	—	—
webinar	10/07/20	—	07/09/20	13/07/20	06/11/20	20/11/20	16/07/20	18/07/20	20/01/20	14/01/21	25/01/21	—
graduate school	28/04/21	—	02/06/21	07/06/21	18/06/06	—	—	—	—	22/06/21	—	03/03/21
approbation dictionnaires	29/06/21	—	30/06/21	30/06/21	01/07/21	—	—	—	—	—	—	12/08/21
fashion	29/04/22	10/05/22	29/06/22	06/07/22	06/10/22	17/10/22	24/10/22	23/11/22	30/11/22	08/12/22	15/12/22	04/07/21
tote bag	29/04/22	10/05/22	29/06/22	06/07/22	06/10/22	17/10/22	24/10/22	23/11/22	30/11/22	08/12/22	15/12/22	16/01/23
NIMBY et NABY	17/02/23	—	15/03/23	27/03/23	04/04/23	—	—	—	—	18/04/23	09/05/23	17/05/23
accountability	10/03/23	11/05/23	07/06/23	—	—	—	—	—	—	—	—	—
street [sport]	24/11/23	—	06/12/23	11/12/23	1/01/24	—	—	—	—	—	—	—
mix	12/02/24	21/03/24	15/05/24	22/05/24	14/06/24	25/06/24	—	—	—	04/07/24	30/07/24	23/02/24
ranking	12/02/24	21/03/24	15/05/24	22/05/24	14/06/24	25/06/24	—	—	—	04/07/24	30/07/24	19/09/24
core	03/05/24	07/05/24	03/07/24	10/07/24	16/10/24	18/10/24	—	—	—	19/12/24	—	10/10/24

## C.2 : Calendrier des réunions en 2024

Collège	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet-août	septembre	octobre	novembre	décembre
Agriculture	29 à 14h •	—	11 à 14h •	17 à 9h30 •	—	—	—	—	—	2 à 14h •	2 à 14h30 •
Aménagement, Habitat et Mobilités	6 à 14h30 •	1 à 14h30	4 à 14h30 •	4 à 14h30 •	24 à 14h30	25 à 14h30	1 <sup>re</sup> à 14h30 •	1 <sup>re</sup> à 14h30 •	1 <sup>re</sup> à 14h30 •	3 à 14h30 •	3 à 14h30 •
Automobile	—	—	8 à 14h •	19 à 10h •	30 à 14h •	30 à 14h •	16 à 14h30	13 à 14h •	16 à 14h30	8 à 14h •	22 à 14h •
Biologie	19 à 14h •	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chimie et Matériaux	18 à 9h30 •	20/04/22	06/07/22	06/10/22	17/10/22	24/10/22	23/11/22	30/11/22	08/12/22	15/12/22	18/01/23
Culture et Médias	18 à 14h30 •	29/06/22	06/07/22	06/10/22	17/10/22	24/10/22	23/11/22	30/11/22	08/12/22	15/12/22	18/01/23
Défense	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18/01/23	16/02/23
Droit et Justice	16 à 14h30 •	—	15/03/23	27/03/23	04/04/23	—	—	—	—	—	29/06/23
Économie et Finances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Éducation et Enseignement supérieur	26 à 10h	9 à 10h	1 à 10h	5 à 10h	24 à 10h	28 à 10h	20 à 10h	20 à 10h	11 à 10h	22 à 10h	13 à 10h
Énergie nucléaire	—	—	—	23 à 10h *	7 à 10h *	7 à 10h *	—	—	—	8 à 10h	26 à 10h *
Énergies	5 à 14h30 •	25 à 14h30 •	30 à 9h30 •	30 à 9h30 •	16 à 14h15 •	4 à 14h15 •	12 à 14h15 •	12 à 14h15 •	10 à 14h30 •	18 à 14h30 •	18 à 14h30 •
Environnement et Développement durable	11 à 14h15 •	7 à 14h15 •	19 à 14h30 •	23 à 14h30 •	23 à 14h30 •	23 à 14h30 •	4 à 9h30 •	4 à 9h30 •	4 à 9h30 •	12 à 14h30 •	12 à 14h30 •
Informatique + Télécommunications	30 à 14h30 •	29 à 15h •	2 à 15h •	28 à 15h •	31 à 9h30 •	13 à 14h30 •	12 à 14h30 •	12 à 14h30 •	12 à 14h30 •	14 à 14h30 •	14 à 14h30 •
Relations internationales	29 à 14h30 •	11 à 14h30 •	8 à 14h30 •	4 à 14h30 •	27 à 15h *	19 à 9h30 •	19 à 9h30 •	19 à 9h30 •	19 à 9h30 •	28 à 15h30 •	28 à 15h30 •
Santé et Affaires sociales	18 à 9h30	—	14 à 9h30	14 à 9h30	23 à 9h30	23 à 9h30	7 à 9h30 •	7 à 9h30 •	9 à 9h30 •	9 à 9h30 •	9 à 9h30 •
Spatiologie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sport	29 à 11h •	—	4 à 14h30 •	29 à 14h30 •	19 à 14h30 •	17 à 9h30 •	7 à 9h30 •	7 à 9h30 •	11 à 9h •	29 à 9h30 •	9 à 9h30 •
Groupe ad hoc	—	—	9 à 14h30 •	15 à 14h30 •	17 à 9h30 •	15 à 9h30 •	12 à 9h30 •	12 à 9h30 •	3 à 9h30 •	13 à 14h30 •	5 à 14h30 •
Commission d'enrichissement	—	28 à 9h30 •	27 à 9h30 •	17 à 9h30 •	27 à 15h *	19 à 9h30 •	18 à 9h30 •	18 à 9h30 •	23 à 9h30 •	20 à 9h30 •	11 à 9h30 •
Groupe de travail	—	—	14 à 9h30 •	13 à 9h30 •	3 à 9h30 •	24 à 9h30 •	19 à 9h30 •	19 à 9h30 •	11 à 9h30 •	6 à 9h30 •	27 à 9h30 •
Coordination du dispositif d'enrichissement	—	—	2 à 15h	—	—	6 à 14h30	20 à 15h	26 à 16h	1 à 10h	16/12/30	16/12/30
Promotion du DELF	11 à 15h30 *	29 à 14h *	20 à 10h30 *	5 à 9h30 *	21 à 9h45 ~	22 à 9h45 ~	23 à 9h45 ~	22 à 17h30	22 à 17h30	67 * ^ ^ ^	10 à 12h30
Francçais aux Jeux Olympiques	30 * ^	—	22 à 15h *	22 à 14h *	21 à 9h30 *	23 à 9h30 *	23 à 9h30 *	23 à 9h30 *	45 * ^ ^ ^	—	—
DSLF/LFL-ISTI, Terminologie de la Ville Durable	18 à 14h •	15 à 14h30 •	14 à 16h30 •	11 à 14h30 •	26 à 11h •	22 à 16h	—	—	26 à 13h •	7 à 15h •	7 à 15h •
Toponymie	19 à 14h30	—	—	—	31 à 14h30	—	—	—	15 à 17h	26 à 17h	26 à 17h
Normalisation (X03a / Tc37)	—	1 à 9h30*	—	—	30 à 9h30*	—	—	—	17 à 14h30	—	—
Terminologie : REALITER	—	—	—	—	—	—	—	—	24-25 *	—	—

\* réunion tenue sur une journée  
\*\* réunion en formation restreinte  
■ réunion annulée  
○ réunion en visioconférence  
● réunion hybride  
\* « La ville durable en mots et en discours »  
\* l'ISTI ; présentation des termes du développement durable

9<sup>e</sup> Séminaire sur les politiques linguistiques en France et en Italie, Rome : présentation du DELF  
10<sup>e</sup> Journée du français des affaires et des Mots d'Or de la Francophonie : présentation du DELF  
11<sup>e</sup> ENM Bordeaux : l'accèsibilité du langage judiciaire », présentation du DELF  
12<sup>e</sup> Journée de la francophonie à l'université de Gênes : présentation du DELF  
13<sup>e</sup> see IU Bloomington, Indiana (USA) – Universitario di Agrigento : présentation du DELF

Sciences ouvertes : Traductions et Sciences ouvertes : Traductions et  
14<sup>e</sup> Fête de la science à la Cité des sciences : Fête de la science à la Cité des sciences :  
15<sup>e</sup> Promotion du vocabulaire  
16<sup>e</sup> Nidi de culture : l'éducation aux médias et à l'information ou comment développer l'esprit critique ?  
17<sup>e</sup> Università di Catania : présentation Università di Catania : présentation  
18<sup>e</sup> Università di Palermo - Polo territoriale Università di Palermo - Polo territoriale  
19<sup>e</sup> Colloque scientifique OPALE à Biennale (Suisse) : présentation du DELF

### C.3: Liste des publications au *Journal officiel*

Vous retrouverez l'intégralité des listes et des recommandations publiées au *Journal officiel* en 2024, au format PDF, sur notre site en suivant le code 2D ou le lien ci-dessous, et dans Légifrance.

[bit.ly/listesJO2024](https://bit.ly/listesJO2024)



Vocabulaire du pétrole et du gaz: forage (*JO* du 19 janvier 2024),  
d'**aléseur à stabilisateur**

Vocabulaire de la culture et des médias (*JO* du 14 février),  
de **contenu de marque à prospective inspirée du design**

Vocabulaire du sport: rugby (*JO* du 14 février), de **ballon perdu à ramasse-et-va**

Recommandation sur les équivalents français à donner  
à l'expression **street [sport]** (*JO* du 23 février)

Vocabulaire de l'environnement (*JO* du 5 mai),  
d'**appui aux énergies intermittentes à verdissement**

Vocabulaire du droit (*JO* du 15 mai), d'**acharnement meurtrier à victimologie**

Vocabulaire de la santé et de la médecine (*JO* du 19 juin),  
de **besoin impérieux à sexualité sous drogues**

Vocabulaire du transport maritime et fluvial (*JO* du 25 juin),  
de **bateau de tête à train de bateaux**

Vocabulaire de l'urbanisme (*JO* du 29 juin),  
d'**administrateur,-trice de maquette numérique de paysage à urbanisme transitoire**

Vocabulaire de l'économie et de la finance (*JO* du 16 juillet),  
de **client,-e potentiel,-elle à vote sur les enjeux climatiques**

Vocabulaire de la biologie (*JO* du 3 août), d'**apolipoprotéine à transcrit primaire**

Vocabulaire de l'économie et de la finance (*JO* du 17 août),  
de **retrait d'espèces sans achat à traiteur tout en ligne**

Vocabulaire de l'intelligence artificielle (*JO* du 6 septembre),  
d'**apprentissage antagoniste à transformeur**

Recommandation sur les équivalents français à donner au terme **mix** (*JO* du 19 septembre)

Recommandation sur les équivalents français à donner  
au terme **ranking** (*JO* du 19 septembre)

Vocabulaire du nucléaire (*JO* du 26 septembre), d'**alimentation en UF<sub>6</sub> à tube-guide**

Vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur (*JO* du 21 novembre),  
d'**alignement pédagogique à mur collaboratif**

Vocabulaire du sport: badminton (*JO* du 27 novembre), d'**à rejouer! à sans-volant**

Vocabulaire des batteries (*JO* du 12 décembre),  
d'**accumulateur électrochimique à système de gestion de la batterie**

### D.1: Publications relatives à l'enrichissement de la langue française – Catalogue 2024

#### Le dispositif d'enrichissement de la langue française



Références 2018  
L'enrichissement de la langue française (exclusivement disponible en ligne)



Rapport annuel 2023 de la Commission d'enrichissement de la langue française et son abrégé



Les vingt ans du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française



Guide des bonnes pratiques 2<sup>e</sup> édition 2019

#### Le site FranceTerme



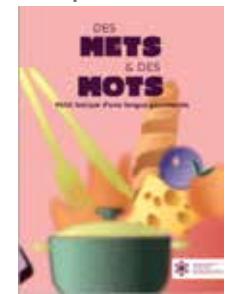
Mode d'emploi de FranceTerme (partie administration) (2018)

#### Florilège «1972-2022»



50 termes clés du dispositif d'enrichissement de la langue française (2023)

#### Une publication exceptionnelle



(disponible au format numérique uniquement)

Toutes ces publications sont téléchargeables dans cette rubrique de [www.franceterme.culture.fr](http://www.franceterme.culture.fr)

Vous pouvez vous procurer les versions papier disponibles en écrivant à [terminologie.dglflf@culture.gouv.fr](mailto:terminologie.dglflf@culture.gouv.fr)

The screenshot shows the FranceTerme website's header with the logo of the Ministry of Culture. Below the header, there is a navigation menu with links to 'L'enrichissement de la langue française', 'Tous nos publications', 'Actualités', 'Ressources', 'La terminologie en vidéo', 'Infolettres parues', and 'Abonnez-vous à la lettre d'information'. A search bar is also visible at the top. The main content area features a section titled 'Derniers termes pu...'.

## Vocabularies

Disponibles en version papier



Vocabulaire de la chimie et des matériaux 2018



60 termes clés pour les négociations climatiques 2022



La Mode en français 2023



Les mots de l'information  
60 termes clés 2023



100 termes clés utilisés aux collectivités locales 2024



Vocabulaire de l'éducation et de la recherche 2022

Disponibles exclusivement en ligne



Vocabulaire de la santé et de la médecine 2020



Vocabulaire panlatin du rugby – langues romanes et basque 2023



260 termes clés pour les négociations environnementales et climatiques 2023



Vocabulaire panlatin du surf 2024



Vocabulaire du droit 2021



Vocabulaire panlatin du trampoline 2024



Vocabulaire panlatin du volleyball de plage 2024



Termes clé du jeu vidéo 2024

## Dépliants

Disponibles en version papier



Génétique et biologie 2010



Alchimie des mots de la chimie 2011



Énergie, énergies 2013



À maux anciens, nouveaux remèdes 2014



Si tu veux la paix... 2014



Le vocabulaire s'acclimate 2015

Disponibles exclusivement en ligne



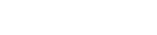
Employeurs, employés 2012



Faire des affaires 2012  
Étoiles et toiles 2014



Télévision dernière génération 2014



Nouveaux usages numériques 2015



Le football en français 2015

Mais aussi:  
 Audiovisuel (2007),  
 Voyages (2007),  
 Sport (2008),  
 Finances (2008),  
 Petit et grand écran (2009),  
 Les maux de l'internet (2009),  
 Planète durable (2010),  
 Relations internationales (2010),  
 À la conquête du ciel (2011),  
 Ballon ovale... Prêts pour la mêlée? (2011),  
 Bien traiter la nature (2013),  
 Jeux olympiques d'hiver (2013).



Crise sanitaire, le dire en français 2020



Quelques termes de la santé et de la médecine 2023



Quelques termes de droit et de la justice 2024/2025

Mais aussi:  
 Défense (2005), Ingénierie nucléaire (2006), Équipement, transports et tourisme (2007), Audiovisuel et communication (2010), Sports (2011), Économie et finances (2012), Éducation et recherche (2013), Santé (2013), Droit (2014), Relations internationales (2014), Sciences et techniques spatiales (2014), Développement durable (2015), Pétrole et gaz (2015), Biologie (2017), Techniques de l'information et de la communication (2017), Vocabulaire francophone des affaires (2018), Quelques termes de l'information et de la désinformation (2020), Quelques termes de santé (2020), Des mots et des autos (2021).

## D.2 : La diffusion des publications terminologiques en 2024

### La diffusion des publications terminologiques

	Publication	Date d'édition, nombre d'exemplaires tirés	Quantité distribuée en 2024
<b>Vocabulaires</b>			
	Les mots de l'information – 60 termes clés	2023, 15 000 ex.	5789
total: 14 477 exemplaires distribués	Des mets et des mots	2024, 4000 ex.	3940
	100 termes clés utiles aux collectivités locales	2023, 5000 ex.	2952
	1972-2022, 50 termes clés du dispositif d'enrichissement de la langue française	2023, 6500 ex.	1040
	60 termes clés pour les négociations climatiques	2022, 2 500 ex.	502
	La Mode en français (3 <sup>e</sup> éd.)	2023, 2800 ex.	197
	Autres	–	57
<b>Vous pouvez le dire en français</b>			
total: 507 exemplaires distribués	Alchimie des mots de la chimie	2011, 7000 ex.	150
	À maux anciens, nouveaux remèdes	2014, 8000 ex.	100
	Energie, énergies	2013, 10000 ex.	100
	Découvrez le site FranceTerme		100
	Crise sanitaire	2020, 12 000 ex.	57
<b>Autres publications</b>			
total: 3158 exemplaires distribués	Rapport annuel 2023 de la Commission d'enrichissement de la langue française	2024, 1000 ex.	930
	Cartes sports olympiques (escalade, surf, trampoline, volley)	2024, 1000 ex. (4 × 250)	759
	Carte jeu vidéo	2024, 1000 ex.	670
	Quelques termes du droit et de la justice	2024, 500 ex.	483
	Abrégé du Rapport annuel 2023	2024, 500 ex.	140
	Plaquette «Décider du nom d'un lieu»	2024	56
	Autres	2024, 250 ex.	120

TOTAL: 18142 publications distribuées

### Un exemple d'opérations de diffusion: 100 termes clés utiles aux collectivités locales

Paru fin 2023, le recueil *100 termes clés utiles aux collectivités locales* a d'abord été distribué à l'occasion du **Salon des maires et des collectivités** se tenant à Paris, en novembre, et présenté sur le site *FranceTerme* (rubriques Actualités et Librairie), dans les infolettres de la DGLFLF et de *FranceTerme*, ainsi que dans les réseaux sociaux. L'essentiel de sa diffusion a cependant été effectuée tout au long de l'année 2024. Ainsi, il a été adressé au format imprimé, en plusieurs exemplaires, aux destinataires suivants:

- **Représentation parlementaire et ministère de la Culture**

- Députés (16<sup>e</sup> législature)
- Sénateurs
- Ministère de la Culture
- DRAC (Directions régionales des affaires culturelles)

- **Collectivités**

- Présidents de région
- Présidents de département
- Préfets de département
- Communautés d'agglomération
- Métropoles
- Communautés urbaines

*La diffusion aux communautés de communes et aux villes de plus de 50 000 habitants a été planifiée pour 2025.*

- **Associations**

- Association des maires de France
- Association des maires ruraux de France
- Régions de France
- Assemblée des départements
- Intercommunalités de France
- Villes de France
- Petites villes de France
- France urbaine
- ANETT (Association nationale des élus des territoires touristiques)

Parallèlement à ces envois systématiques, la DGLFLF a également répondu à des demandes spontanées. Une vague de commandes a été notée grâce à la **présentation du recueil sur le site CapCom**, destiné aux professionnels de la communication publique et territoriale, de la part de **directions générales des services municipaux, de services de communication, de médiathèques**, ou encore de **l'Institut de formation à l'administration publique** (IFAP) à Nouméa.

Des **demandes en quantité** ont été notamment honorées:

- de la part du **Préfet de l'Aveyron** pour diffusion dans 285 communes, 19 EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) et dans les services de l'État au niveau départemental;
- et de l'**Association des maires ruraux de France** pour un **rassemblement de 150 maires ruraux** à Saint-Julien en Côte d'Or.

Enfin, le recueil a été apprécié lors du colloque organisé début décembre à l'**Institut de France pour les 30 ans de la «loi Toubon»**.

Coordonné et édité par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, cet ouvrage présente, pour l'année 2024, le bilan de l'action menée par les administrations en faveur de l'enrichissement de la langue française. Il est établi en application du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française – modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 –, par la Commission d'enrichissement de la langue française, à partir de la synthèse des bilans d'activités des hauts fonctionnaires à la langue française qui animent des groupes d'experts dans leurs ministères. Il rend compte de la production des termes, expressions et définitions que cette Commission a publiés au *Journal officiel* en 2024 ainsi que de leur diffusion et emploi.

## FranceTerme.culture.fr

en ligne et sur application mobile

Découvrez plus de 9 500 termes  
pour désigner en français des innovations  
et des notions nouvelles

Abonnez-vous pour recevoir les listes de termes  
dès leur parution au *Journal officiel*  
Suggérez un nouveau terme  
dans la « Boîte à idées » de FranceTerme



Délégation générale à la langue française  
et aux langues de France  
3, rue de Valois, 75001 Paris  
Téléphone : 33 (0)1 40 15 36 95, Télécopie : 33 (0)1 40 15 36 37  
Courriel : terminologie.dglif@culture.gouv.fr  
Internet : [www.culture.gouv.fr/Thematiques/  
Langue-francaise-et-langues-de-france  
x.com/languesFR](http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-france/x.com/languesFR)  
ISBN imprimé : 978-2-11-155952-3 – ISSN imprimé : 2554-5388  
ISBN en ligne : 978-2-11-155953-0 – ISSN en ligne : 2551-0312

